

REVUE PROVENCE DAUPHINÉ

© Emmanuelle Baudry



N° 54

mars avril 2021

Vefouvèze



Photo Emmanuelle Baudry

Éditée par : Vefouvèze
Directeur de publication : Francis Girard
Rédactrice en chef : Michèle Dutilleul
Avec l'aimable collaboration des Éditions de la Fenestrelle
Relation du patrimoine littéraire et de l'histoire : Bernard Malzac
Relation du patrimoine littéraire et de l'histoire de la langue d'oc : Jacqueline Hubert
Crédit photos : Vefouvèze, Internet, collections privées, Emmanuelle Baudry
Conception, mise en pages : Michèle Dutilleul
N° Siret 818 88 138 500 012
Dépôt légal mars 2021
ISSN 2494-8764

SOMMAIRE

Le mot du président Francis Girard	5
Emmanuelle Baudry - auteure photographe	7
<i>Le cœur a ses raisons</i> Emmanuelle Baudry	9
Nicole mallassagne présentation	11
<i>Le retour du petit prince</i> Nicole Mallassagne	13
<i>Qui n'a jamais entendu parler de la sardine qui a bouché le vieux port de Marseille ?</i> M D	17
Un conte très populaire - <i>Le curé de Cucugnan</i> Jacqueline Hubert	27
Passion Provence - <i>Jules Gérard de Pignans, le tueur de lions</i> Michèle Dutilleul	37
Passion Provence - <i>Hippolyte Mège-Mouriès inventeur de la margarine</i> Michèle Dutilleul	41
<i>Christophe Jusky, peintre « officiel » du baron de Castille</i> Bernard Malzac	45
<i>Christophe Jusky, imprimeur lithographe</i> Bernard Malzac	47
<i>Une gardonnade historique en 1890</i> Bernard Malzac	51
<i>Albert Roux. Le retour de guerre</i> Bernard Malzac	55
<i>L'école publique - vers les lois Jules Ferry</i> Jacqueline Hubert	59
Frédéric Bons - Itinéraire provisoire	69
<i>La déréliction</i> Frédéric Bons	71
<i>Nuit de bitume</i> Frédéric Bons	73
<i>Rumeurs</i> Frédéric Bons	75
<i>Dominique Dieltiens</i> auteur	77
<i>Un blanc manteau de châteaux, introduction</i>	79
<i>Un blanc manteau de châteaux. La conquête royale (1224-1249)</i>	85
Éric Spano - texte	86
Éric Spano - présentation	87
<i>Quand j'aurai tout dit</i> Éric Spano	89
<i>Si j'en avais la force</i> Éric Spano	91
<i>La vieille dame</i> Éric Spano	93
L'auteure Céline de Lavenère-Lussan	95
<i>Les quatre mille marches</i> Céline de Lavenère-Lussan	97
<i>L'hort de Dieu</i> Céline de Lavenère-Lussan	99
<i>La sépulture de la Luzette</i> Céline de Lavenère-Lussan	101
<i>Bye-bye l'absinthe, bonjour le pastis ou pastaga une institution en Provence</i> M. Dutilleul	103
Les jeux	107
Adresses utiles	109

A photograph of a railway track receding into a dense forest. The tracks are made of dark metal rails on wooden sleepers, and the surrounding area is filled with lush green foliage and trees. In the distance, a person can be seen walking along the tracks. The overall atmosphere is serene and natural.

« La seule voie qui offre
quelque espoir d'un avenir
meilleur pour toute
l'humanité est celle de la
coopération et du
partenariat. »
Kofi Annan

LE MOT DU PRÉSIDENT



Voilà bientôt un an que nous sommes confrontés à la pandémie qui influe sur notre vie au quotidien sans nous laisser entrevoir des jours meilleurs dans l'immédiat.

Les mesures sanitaires en vigueur ne nous permettent pas de nous réunir et de ce fait retrouver une vie associative bénéfique à tous nos adhérents.

Vous l'avez compris, il ne nous est pas possible pour l'instant de vous proposer des animations festives comme vous les aimez et en sommes désolés.

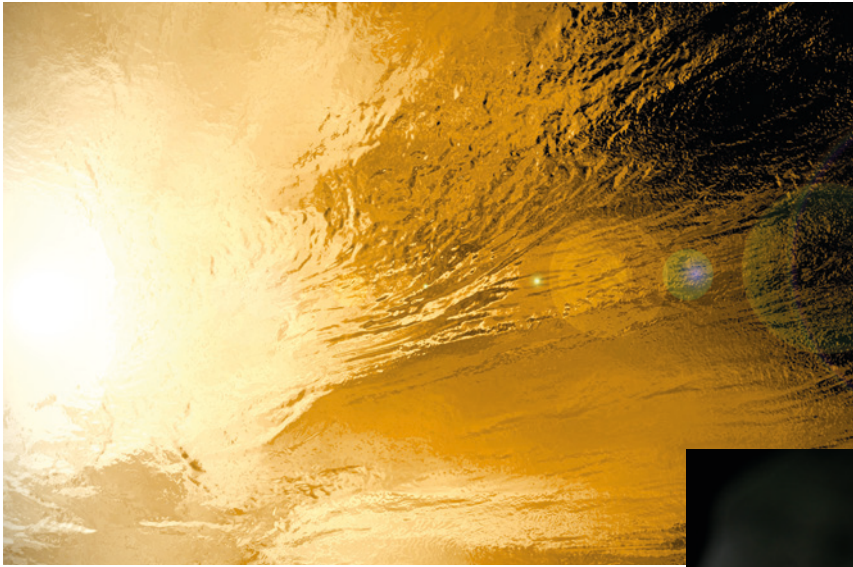
Notre association continue à travailler sur le deuxième volet de son activité, à savoir la parution de la revue bimestrielle Provence Dauphiné appréciée par un grand nombre d'entre vous.

Vous vous doutez bien que l'édition de cette revue représente un coût qui ne peut être couvert que par les cotisations de nos adhérents et par quelques subventions que nous pouvons espérer.

Je vous invite à continuer à nous aider en honorant votre cotisation annuelle de 12 euros et 20 euros pour ceux qui souhaitent recevoir la version papier de notre revue et vous en suis reconnaissant.

Très cordialement à vous tous.

Le président.



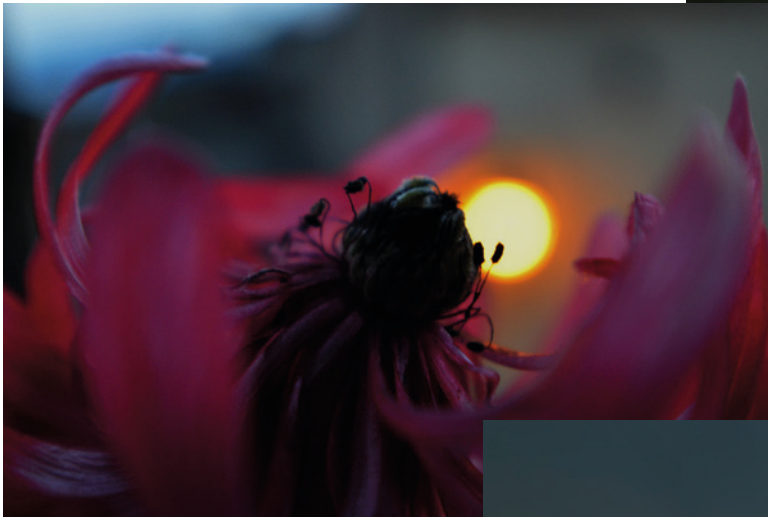
ÉTERNELLE

*Cette flamme qui vibre au son de la vie,
cette onde qui vogue au gré des envies,
elle se multiplie lorsqu'on la donne.*

SOLEIL DE NUIT



© Emmanuelle Baudry

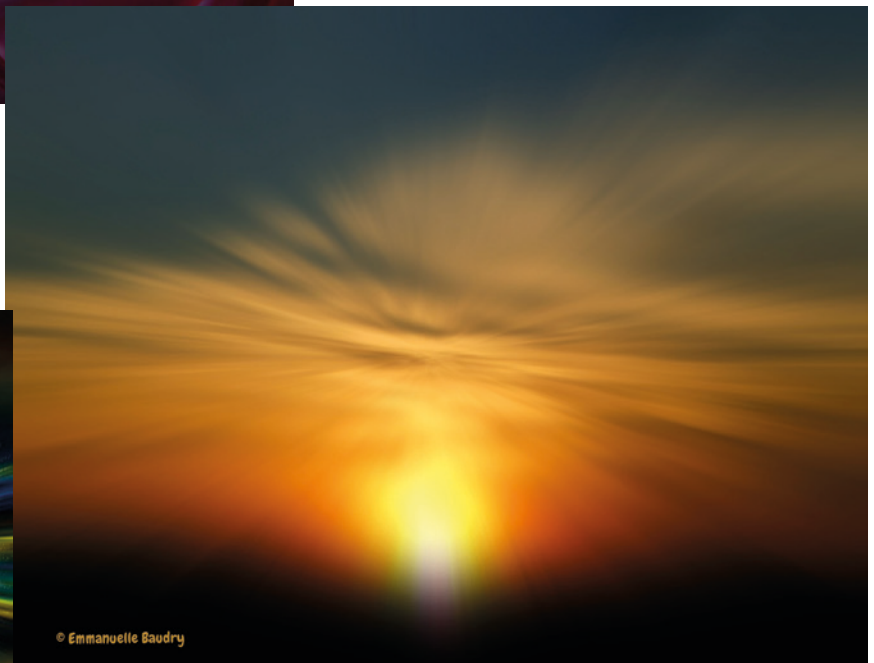


DANSEUSE ANDALOUSE

APRÈS LE BIG BANG



© Emmanuelle Baudry



© Emmanuelle Baudry

SUR LA BONNE VOIE

EMMANUELLE BAUDRY

AUTEURE ■ PHOTOGRAPHE



Présentation & biographie

Em'Art – Emmanuelle Baudry, auteure-photographe-plasticienne. Récemment installée sur Marguerittes (mars 2020), j'ai eu l'opportunité d'avoir un espace suffisamment grand pour y exposer mes diverses créations, qu'elles soient photographiques, numériques abstraites ou qu'elles se déclinent sous forme de dessins ou en peinture.

Passionnée d'astronomie, le cosmos se retrouve bien souvent dans mes œuvres. Mais pas seulement ! L'univers macroscopique est un monde étonnant et les paysages terrestres tout aussi merveilleusement passionnants.

Mon Atelier-Expo, situé au 7 rue du palmier, Marguerittes, a eu le plaisir de pouvoir vous accueillir à nouveau dès le samedi 28 novembre de 9 h 30 à midi, puis de 14 à 18 h 30. Au mois de décembre, la galerie a été également ouverte les dimanches aux mêmes horaires.

Vous pouvez également visiter mes galeries virtuelles en cliquant sur les liens suivants :

Mon site officiel : <http://emart-emmanuellebaudry.e-monsite.com/>

Mes portfolios :

https://www.flickr.com/photos/emmanuelle_baudry

<https://www.flickr.com/people/emartphotos/>

Ma page Facebook :

<https://www.facebook.com/emmanuelle.baudry30>

Ou bien **ma galerie virtuelle Em'Art Expo sur Facebook**,

<https://www.facebook.com/emartexpo>

N'hésitez pas à me contacter **par mail** (emmanuelle.baudry@free.fr)

Ou **par téléphone** au 07 82 75 30 24.

Je vous réserverai un accueil des plus chaleureux tout en respectant bien entendu les consignes du protocole sanitaire.

À très bientôt !

Emmanuelle Baudry



Le Cœur a ses Raisons
Photographie 30 x 30 cm, en édition limitée à 10. Œuvre originale sur papier photo haute qualité. Non encadrée.
Numérotée et signée au verso.

LE CŒUR A SES RAISONS

EMMANUELLE BAUDRY AUTEURE . PHOTOGRAPHE

« On hésite toujours, parfois on recule plus qu'on avance, la peur nous retient.

On stagne souvent longtemps, mais une fois le premier pas posé, la bonne voie nous emporte avec elle sans aucun effort. »

E.B.



NICOLE MALLASSAGNE

Biographie

Lorraine et Aveyronnaise de naissance. Gardoise et Nîmoise de cœur.

Études au lycée Feuchères à Nîmes, à l'Université Paul Valéry à Montpellier.

Professeur de lettres dans un collège de l'Eure-et-Loir, puis au Lycée d'Alzon à Nîmes.

Lectures, films, musées, voyages et..., nourrissent mon imaginaire.

Après avoir partagé les grands auteurs avec mes élèves, aujourd'hui, j'ai enfin le temps d'écrire.

La meilleure façon de me présenter est de vous parler de mon écriture.

Aucune vie n'est un roman, mes romans prennent vie.

Une région, un décor, des personnages, une situation, et... tout s'anime.

Tout est fiction, tout est réel. Le roman est la vie. Des sentiments, des sensations, des odeurs, des regards, des silences... Personnages, narrateur, auteur, qui connaît la vérité ? Personne. Mais la magie des mots, page après page, transporte ; une paix perdue, une paix recherchée, une paix à venir. Un avenir à découvrir, le mystère de la vie.

Si j'avais un secret, je le partagerais avec le renard de Saint Exupéry « ... *on ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux* ».

Vous pouvez en savoir plus sur mon site : www.nicolemallassagne.fr

Sur lequel vous pourrez lire le début de mes romans, des nouvelles dans leur intégralité, derrière chaque page, chaque personnage, l'auteur !

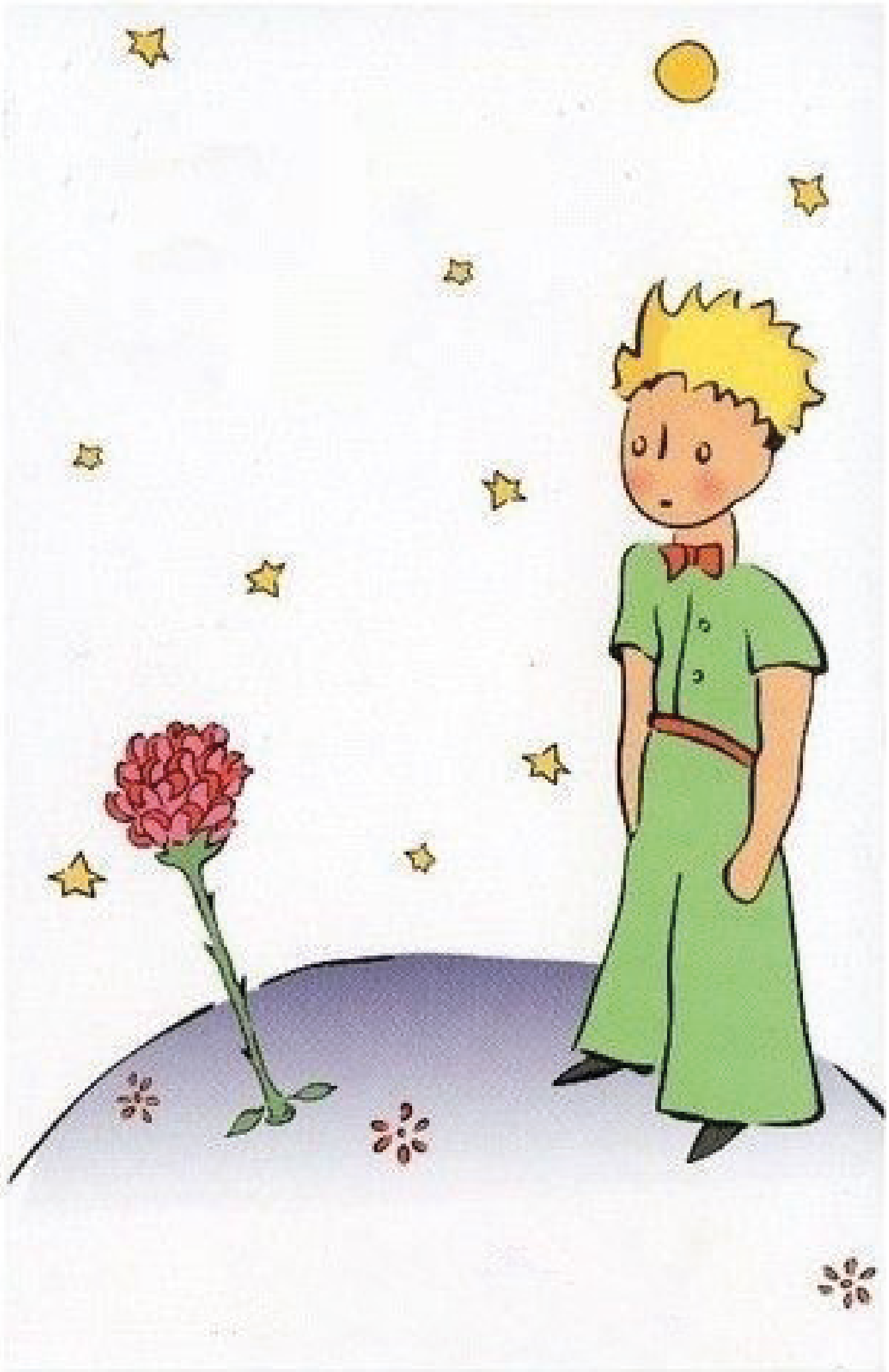
Bibliographie

11 fois lauréate à des concours de nouvelles, éditées dans des recueils collectifs, ce succès lui a donné le courage de rechercher un éditeur.

Édités par les Éditions de La Fenestrelle, ses deux romans, *Des Cévennes et des hommes*, et *Retour en Cévennes* furent sélectionnés pour le prix littéraire de l'Académie cévenole, Le Cabri d'or.

Articles de presse, passages en radios, des retours de ses lecteurs très positifs la confortent dans ses projets d'écriture, suivie par son éditeur, quatre romans en trois ans.

- *Disparitions*, Éditions Nombre7, 2019 (roman).
- *Derrière les nuages*, Éditions de la Fenestrelle, 2016 (roman).
- *Destin de femmes*, Éditions de la Fenestrelle, 2015 (roman).
- *Retour en Cévennes*, Éditions de la Fenestrelle, 2015 (roman).
- *Des Cévennes et des hommes*, Éditions de la Fenestrelle, 2014 (roman).
- *Un fol espoir*, Éditions du Désir, 2014 (nouvelle).



LE RETOUR DU PETIT PRINCE

NICOLE MALLASSAGNE

Neven s'était fait une joie de cette rentrée scolaire. Il serait parmi les grands, il apprendrait à lire, il comprendrait enfin tout ce qui l'étonnait autour de lui et qui lui faisait poser tant de questions. Pourquoi le soleil le jour, la lune la nuit ? Pourquoi la pollution, la sécheresse, les inondations, les glissements de terrain, les feux, la violence, l'inquiétude des adultes pour ce virus ? Il découvrit une maîtresse qui criait toute la journée après ses camarades qui ne tenaient pas en place et n'avaient rien à faire des consignes, que lui, suivait à la lettre, attendant en vain le calme pour poser toutes les questions qui dansaient dans sa tête. Déçu, il voulut rester chez lui, tranquille, il était grand on pouvait le laisser seul ! Ce ne fut pas possible. Il n'avait pas le choix, l'école était indispensable, obligatoire !

Heureusement, il était assis face à la grande baie vitrée qui donnait sur un parc. Il oublia la classe, la maîtresse, le bruit, passa ses journées dans les arbres, à repérer les oiseaux, à chercher les écureuils, à regarder les branches lui faire signe, il lisait la nature à défaut de l'apprentissage de la lecture. La maîtresse le repéra, demanda à voir ses parents. Il était sage, ne bougeait pas, ne bavardait pas, ne suivait plus aucune consigne, la tête ailleurs. Le premier trimestre arrivait à sa fin, aucune amélioration. Ils furent désolés d'apprendre que leur fils était continuellement dans la lune, souriant, la tête dans les étoiles ! Elle ne savait pas si bien dire !

Le retour à la maison fut terrible. Puisqu'il aimait les grands espaces, la lune, les étoiles, on allait le faire revenir sur terre. Il serait puni, devrait rester dans sa chambre, enfermé ! Il sourit de l'intérieur, prit un air catastrophé. Ils étaient drôles ces adultes, ils croyaient tout savoir et ne comprenaient rien ! Sa chambre, c'était l'endroit qu'il préférait ! On ne s'occuperait plus de lui, mais il n'attendait que cela, qu'on le laissât tranquille ! Enfin de longs moments avec son meilleur ami. Sa chambre, un autre monde !

Cela faisait plusieurs jours qu'il conversait avec son nouvel ami. Sa mère était partie en courant répondre au téléphone, oubliant sur le fauteuil, le Petit Prince qu'elle lui lisait. Quel bonheur ce coup de fil ! Elle croyait bien faire en lisant de façon, particulière, mièvre, idiote dirait-il si ce n'était sa mère ! Elle le prenait pour un bébé !

Ce fut alors que Le Petit Prince oublié lui fit signe du haut de sa planète, il ne pouvait bouger ! Neven attrapa le livre, l'ouvrit, libérant le petit bonhomme qui sauta dans son lit en lui prenant le livre des mains qu'il lança au-dessus de l'armoire, avant de disparaître sous les couvertures au moment où sa mère entra. Plus de livre pour poursuivre sa lecture ! Elle partit en claquant la porte, elle n'avait pas le temps de le chercher.

Il sortit des couvertures.

– Mais tu n'étais pas mort ?

– J'étais parti, c'est un peu pareil.

Alors il lui raconta.

Son retour chez lui, sa planète, sa rose, sa tristesse. Son départ pour parcourir la terre en quête de son ami l'aviateur. La bêtise des hommes était toujours d'actualité. Il en découvrit les effets ; guerres, inondations, famines, pollution, chaleurs desséchantes, feux gigantesques. Il ne trouva qu'un monde vide, un désert ! On fuyait un virus ! Il était mieux chez lui.

L'enfant écoutait subjugué, cette lecture du monde ; il ne comprenait pas, pourquoi était-il revenu ? Chez lui il était seul, tranquille ! Le Petit Prince eut un grand soupir :

– Un monde sans amis est un désert !

Il revint et se vit dans la vitrine d'un libraire, il venait de retrouver son ami, du moins le croyait-il. Il plongea dans le livre. L'aviateur racontait leur rencontre, mais il était absent. Il découvrit ce monde clos du livre. Un début, une fin. C'était étrange, à chaque lecture, il trouvait des sens différents, il découvrait d'autres visages de son ami absent. Mais une certitude, il savait que son ami l'attendait, il n'arrêtait pas de relire ses derniers mots : « ... écrivez-moi vite qu'il est revenu... »

Il eut encore un grand soupir :

– Un monde sans amis est un désert !

Le Petit Prince comprit que par la lecture, le livre s'ouvrait, libérait les mots. L'histoire prenait vie, sa rencontre avec l'aviateur tombé lui aussi du ciel, était immortelle. L'espace, le temps n'existaient plus. Devant le visage surpris, inquiet, de l'enfant, le Petit Prince sourit. Libéré de sa prison de papier il allait apprivoiser cet enfant craintif, lui faire lire le monde, apprendre l'amitié, la joie et la souffrance ; la vie.

Le Petit Prince libéré, pouvait se déplacer comme il voulait de planète en planète. Il en avait fait des progrès depuis son dernier voyage ! Il initia l'enfant, il n'était pas question qu'il le perdît dans l'espace... Il ne le retrouverait pas, voyageur galactique éternel. S'il restait près de lui dans son rayonnement, comme lui il se déplacerait et respirerait dans sa bulle de protection.

Chaque soir, quand la maison était endormie, ils parlaient. L'enfant n'était pas dupe, il avait bien compris que ce n'était pas seulement pour l'entraîner en vue d'un voyage dans l'espace, mais pour rechercher son ami l'aviateur autour de la terre. Sa maman lui avait expliqué qu'il n'était plus, qu'il avait rejoint les étoiles, quand il avait demandé s'il avait écrit d'autres contes. Il le dit au Petit Prince.

– Je sais, mais je pense à lui en le cherchant ; il est avec moi.

Ils allaient partir très loin. L'enfant bien entraîné pourrait accompagner le Petit Prince, abandonnant la terre, sa maison, pour un temps indéfini. L'espace, le temps n'existeraient plus. Neven déchiffrerait ce monde en s'éloignant, il aurait les réponses à toutes ses questions. Ils retrouveraient l'aviateur.

L'enfant s'inquiéta, le Petit Prince le rassura. Ses parents, la maîtresse, n'en sauraient rien ; à sa place un hologramme. L'enfant s'étonna. Oui il serait dédoublé, mais vraiment, ses parents n'y verraient rien, il ne serait pas qu'une image, comme on le faisait sur terre, sa mère pourrait le toucher, l'embrasser.

– Il s'ennuiera à l'école à ma place ? Il va apprendre à lire ?

Oui, il serait dédoublé. Il saurait d'ailleurs tout ce qui se passerait avec son double. Ce que son double, dirait, ferait, mangerait...

L'enfant était ravi ; son double apprendrait à lire, à compter, pendant qu'il trouverait des réponses à toutes ses questions, la tête dans les étoiles. Le Petit Prince sourit, c'était souvent ainsi dans la vie, on est à un endroit, la pensée est ailleurs...

Pourquoi était-il revenu ? Pour la même raison qu'il était reparti chez lui ! Il avait été inquiet pour sa rose, il était inquiet pour son ami-aviateur, maintenant, il serait inquiet pour son ami-Neven. Il souffrait, il était vivant !

Ce matin, le réveil fut difficile. On était déjà en retard pour l'école. L'enfant sortit de ses rêves, ouvrit un œil, sourit à sa mère qui quitta sa chambre en lui conseillant de se dépêcher, elle allait préparer son petit déjeuner. Il s'assit, se frotta les yeux, releva la tête, son regard se figea. Sur le fauteuil, le Petit Prince retrouvé, perché sur sa planète, les mains dans sa salopette verte, le regardait, immobile, muet.

Il courut vers sa mère qui le prit dans ses bras. Elle le déposa sur sa chaise pour le petit déjeuner, on était bien en retard ce matin ! Assise en face, elle le regardait d'un air étonné.

– Mais qu'as-tu fait à tes cheveux ? Ton épi a changé de côté !

Nicole Mallassagne, <https://nicolemallassagne.fr>





Et non, ce n'est pas une galéjade mais une histoire vraie. Sauf, que ce n'est pas la sardine, mais «le Sartine», avec un T et non un D qui a bloqué le port. Nom donné à ce bateau en référence au ministre de la marine de Louis XVI, Antoine de Sartine. Et c'est en mai 1780 que ce bateau arrive dans la rade de Marseille. Sans commandant pour le diriger. Avec sa coque imposante, il heurta des rochers. La frégate coula, et du fait de ses grands mats, paralysa quelques temps l'entrée du port bloquant le trafic maritime. L'histoire fit grand bruit sur la canebière, et de bouche à oreille, fut déformée et amplifiée. Et c'est ainsi que l'on garda le côté humoristique, en transformant le nom de la frégate de Sartine en Sardine. Cette histoire est une galéjade ! Une légende marseillaise qui se transmet de génération en génération depuis le XVIII^e siècle... à cause d'une simple blague et d'une erreur d'orthographe.

QUI N'A JAMAIS ENTENDU PARLER DE LA SARDINE QUI A BOUCHÉ LE VIEUX-PORT DE MARSEILLE ?

Non, non, vous ne rêvez pas, c'est bel et bien une histoire vraie. Tout commence en 1779, lorsque des prisonniers français sont libérés en vertu d'accords passés avec les Anglais avec qui la guerre perdue, embarquent sur la frégate de *la Sartine*, nom donné à la frégate en hommage au nom du ministre de la Marine sous Louis XVI : Monsieur de Sartine¹. Cet hommage va rendre l'aventure de cette frégate mémorable.

En 1775, un armateur de Bordeaux fait construire le vaisseau *La Sartine* pour monter une expédition vers les Indes et la Chine. Le vaisseau est d'abord détourné de sa route et de son commerce par un prétendu agent secret du roi pris à bord et la plus grande part de sa cargaison lui est volée lors de ses premières escales sur la côte de Malabar. Reprenant sa route vers la Chine il est pris dans un ouragan au sortir du détroit de Malacca et les vents contraires le forcent à retourner à Pondichéry où il est réquisitionné et armé en guerre pour participer aux combats navals contre la flotte anglaise. Retournant en France après la défaite des Français à Pondichéry, avec Paul de Barras² à son bord, il est à nouveau attaqué par un vaisseau anglais au large de l'Espagne ; désarmé, il doit se réfugier à Marseille où il s'échoue sur des hauts fonds, obstruant l'entrée du port. C'est là qu'il termine sa carrière mouvementée, débaptisé en « Sardine » pour la circonstance, par les auteurs de *galéegades*³ marseillaises.



L'entrée du Vieux-Port de Marseille

1 – Antoine Raymond Juan Gualbert Gabriel de Sartine (ou Sartines), comte d'Alby (Barcelone, 12 juillet 1729 – Tarragone, 7 septembre 1801) est un homme politique français, conseiller (1752), puis lieutenant criminel du Châtelet (1755), il est lieutenant général de police (1759–1774), et enfin ministre de la Marine sous Louis XVI.

2 – Paul de Barras, dit le vicomte de Barras, puis Paul Barras, né le 30 juin 1755 à Fox-Amphoux et mort le 29 janvier 1829 à Paris, est un noble français, homme politique révolutionnaire, général de la Révolution et de l'Empire. Il est enterré au cimetière du Père-Lachaise. Député à la Convention nationale pendant la Révolution française, il vote la mort de Louis XVI. Il apparaît comme l'un des hommes-clés de la transition vers le Directoire, dont il devient l'un des principaux directeurs à partir du 31 octobre 1795, et jusqu'au coup d'État du 18 brumaire an VIII.

3 – Orthographe ancienne du mot galéjade dans la région de Marseille

Préparation de l'expédition

Voulant profiter de la suppression partielle du privilège de la Compagnie des Indes à Lorient et de la liberté d'armer à destination des Indes et de la Chine désormais accordée au port de Bordeaux, l'armateur Jacques-Alexandre Laffon de Ladebat⁴ fait construire une frégate qu'il baptise *La Sartine* en l'honneur d'Antoine de Sartine qui vient d'être nommé ministre de la Marine le 20 juillet 1774. La construction du vaisseau, une frégate marchande, doit prendre une dizaine de mois et le départ de l'expédition est programmé pour le mois de septembre 1776.

On embauche un capitaine expérimenté capable d'exploiter non seulement les alizés et les régimes des vents inter-tropicaux de l'Atlantique, mais surtout les vents de moussons d'hiver et d'été de l'océan Indien, du Golfe du Bengale puis de la mer de Chine méridionale. « *Le commandement du Sartine est confié au sieur Couronat⁵ : ce capitaine – note l'armateur – naviguait depuis longtemps à notre service avec un zèle soutenu et une intelligence rare* » on embauche aussi un subrécargue, le sieur Joseph Warnet⁶, qui représente à bord le propriétaire du vaisseau et de la cargaison, et dont le frère, François Warnet⁷, est pris comme second.

La route à suivre est l'objet d'instructions de l'armateur :

- « *Se rendre promptement à la côte de Malabar pour vendre la cargaison et y acquérir une autre cargaison : poivre, bois de santal, perles et autres objets*
- *Se rendre ensuite en Chine pour y vendre ce chargement et y acheter des thés, des soies écruës, des toiles de Nankin, pour revenir en France début 1778* ».

L'armateur paraît en revanche mésestimer la situation politique de la France aux Indes après le traité de Paris de 1763 : même si le traité avait restitué Pondichéry, désarmé et rasé, aux Français, ceux-ci ne conservaient que des alliances fluctuantes et très incertaines avec les Princes indiens et l'Inde demeurait largement sous contrôle des Anglais. Les mésaventures du *Sartine* vont l'illustrer.

S'agissant du vaisseau lui-même, il s'agit d'un trois-mâts de type frégate marchande ou « de charge ». Pour les besoins du commerce, les cales sont aménagées dans la perspective d'emporter plusieurs centaines de tonnes de cargaison. Au-dessus du pont principal, on trouve classiquement les gaillards d'avant et d'arrière reliés entre eux⁸, de chaque côté du pont, par des passavants. Son armement est principalement défensif avec 12 canons de 12 pour les mauvaises rencontres en pleine mer et 6 canons à mitraille « pour la défense à la côte » contre d'éventuelles attaques d'indigènes. Faisant 40 mètres à la coque pour 60 mètres hors tout et 8 mètres de large au maître-bau, sa conception et ses 1 000 m² de voilure doivent assurer la vitesse de sa marche et la facilité de ses évolutions. Sa construction demandera huit à neuf mois. L'équipage comprendra une quarantaine d'hommes.

4 – Jacques-Alexandre Laffon de Ladebat, sieur de Bellevue (1719-1797), est l'un des plus importants armateurs et négociants de la ville de Bordeaux à la fin du XVIII^e siècle.

5 – Couronat ou Couronat (Joseph), capitaine marchand du navire *la Sartine*, armé par le sieur Lafon de Ladebat.

6 – Eustache François Joseph Warnet, officier des Vaisseaux du Roi, né le 27 juillet 1750, décédé le 29 janvier 1803 à l'âge de 52 ans. Lieutenant de vaisseau

7 – François Warnet, chirurgien major de Marine, né vers 1755.

8 – Le gaillard trouve son origine dans les nefs du Moyen Âge. Il existait sur ces navires un château d'avant et un château d'arrière, portions de pont situées à l'avant et l'arrière, fortement surélevées par rapport au pont principal dans le but d'offrir une protection lors d'un éventuel abordage et de surplomber l'ennemi. Avec l'apparition de la caravelle, puis des vaisseaux à voiles que sont la frégate ou le vaisseau de ligne, les châteaux d'avant et d'arrière, à vocation défensive, se sont spécialisés et ont acquis un usage marin. C'est à partir de ce moment-là que l'on parle de gaillard d'avant et de gaillard d'arrière. Ce sont des parties de pont situées plus haut que le pont supérieur, reliées entre elles par des passavants et sur lesquelles on trouve des canons dans les navires de guerre, les cabestans et quelques écoutilles. Le gaillard d'avant est traditionnellement occupé par l'équipage, tandis que le gaillard d'arrière est plutôt réservé aux officiers.

Mission secrète

Pendant que l'expédition se prépare, un certain « Chevalier de Saint-Lubin⁹ » se présente chez l'armateur à Bordeaux ; il se dit chargé par le Gouvernement d'une « négociation très importante dans l'Inde ». Documents à l'appui il affirme que cette mission doit cependant demeurer « secrète » et qu'il convient pour cela qu'il soit embarqué discrètement sur un vaisseau particulier en partance pour l'Inde, tel le vaisseau *La Sartine* dont il a appris la mise en chantier pour cette destination.

Pensant bénéficier ainsi de la protection et de la garantie du Gouvernement, l'armateur bordelais accepte d'embarquer ce passager. Cette pratique n'est pas originale à une époque où il n'existe pas de bateaux spécialisés dans le transport des particuliers. Pour autant il n'est pas question de changer la destination marchande du vaisseau, ni sa route, ni ses escales. L'armateur accepte cependant qu'une cargaison spéciale « *d'environ 600 000 livres en fusils, canons, boulets, poudre à canon, munitions de toutes espèces* » soit emportée aux fins de « *féconder les négociations avec les Princes de l'Indostan* » comme le demande le chevalier Saint-Lubin.

Pour que la mission demeure secrète, il est en outre convenu que l'armateur ne prendrait pas d'associés pour cette expédition et financerait l'armement au moyen de 756 466 livres (sur un total d'armement de 1 317 051 livres) d'emprunts à la grosse aventure. C'est le fils de l'armateur, André-Daniel Laffon de Ladebat¹⁰ qui va à Paris chercher ces financements. Le contrat à la « grosse aventure » est un contrat d'assurance et de prêt à intérêt très élevé, stipulant la perte totale du capital en cas de perte du navire, naufrage ou capture. La garantie de paiement ne porte que sur les marchandises transportées. La Compagnie des Indes, par exemple, faisait ses contrats à la grosse avec 50 % d'intérêt en temps de paix et 75 % en temps de guerre !

Enfin, l'armateur totalement confiant en la personne du Chevalier Saint-Lubin, donna ordre au capitaine Joseph Couronat, commandant du *Sartine* et à son second, François Warnet, « *d'avoir les plus grands égards pour le sieur de Saint-Lubin et de concourir à tout ce qui pourrait favoriser le succès de ses négociations* » sans pour autant lui donner « aucune autorité » sur la conduite du vaisseau et la gestion la cargaison.

Sur la route des Indes

Le 19 septembre 1776 à l'aube *La Sartine* « *sort de la rivière de Bordeaux* » et cingle vers les côtes d'Espagne par vent favorable. Le 5 octobre le vaisseau doit « *relâcher à l'île de Saint-Jago, une des principales de celles du Cap-Vert* » en raison d'un « *accident à la mâture* ». Il en repart le 10 octobre 1776.

Dès le lendemain le sieur Saint-Lubin sort de sa réserve et commence à révéler ses intentions personnelles. Il charge un certain Dufauty, qu'il avait fait embarquer avec lui, de réunir le capitaine et ses officiers, pour qu'il leur donne lecture de prétendus ordres et pouvoirs du Roi concernant son autorité à bord et aux escales des Indes. Il organise pour cela une sorte de cérémonie officielle sur le pont du vaisseau, où il se présente en grand « *uniforme, ayant le cordon rouge et l'ordre de Christ* ». Aux termes de sa déclaration, il aurait désormais les pleins pouvoirs sur tout l'équipage ainsi que sur « *tous François* » qui se trouveraient sur la côte de Malabar. Se proclamant « *Ministre plénipotentiaire* » sur ladite côte de l'Inde, il fait consacrer sa nouvelle autorité en demandant « *un salut de vingt-et-un coups de canon pour les ordres de Sa Majesté et un second salut du même nombre pour lui* ».

9 – Pallobot de Saint-Lubin, Joseph Alexis dit le chevalier de Saint-Lubin, aventurier, ci-devant commandant des armées du Nabab Ayder-Aly Khan, ministre du Roi à la cour de Pounah, capitale de l'empire maharatte, cité en 1773 -1785.

10 – André-Daniel Laffon de Ladebat, dit aussi Laffon-Ladébat, né le 30 novembre 1746 à Bordeaux et mort le 14 octobre 1829 à Paris, est un financier, homme politique, abolitionniste et philanthrope français.

À partir de cette date Saint-Lubin entretient des relations directes avec des officiers et des hommes de l'équipage pour conforter sa position d'autorité et, selon un témoignage, il révèle même certains projets secrets comme « *s'emparer du vaisseau pour aller pirater sur la mer des Indes* » le climat à bord s'en ressent et le capitaine Couronat se plaint d'observations critiques faites sur le choix de route du vaisseau.

La navigation se poursuit cependant vers le cap de Bonne Espérance puis le vaisseau remonte vers le nord par le Canal du Mozambique et après la traversée de l'océan Indien atterrit à l'île de Ceylan où il relâche le 2 février 1777 dans le port de Colombo. La route a été couverte en moins de cinq mois, preuve de compétence du capitaine et des qualités de navigation de la frégate. L'armateur observe en outre que « *l'équipage jouissoit de la meilleure santé par le choix des vivres et de l'usage des choux fermentés qui avoit préservé du scorbut* ».



Les routes aller et retour du Sartine

Pérégrinations imprévues

À partir de cette date on va voir La Sartine, pratiquement livré aux ordres du sieur Saint-Lubin, faire une série de va-et-vient entre les différents ports de la côte ouest de l'Inde : Cochin (Kochi), Mahé, Mangalor (Mangalore), Goa, Surate (Surat) et Chaoul où ce personnage va successivement interdire la vente ou l'échange de la cargaison marchande, tenter de nouer des relations avec les pouvoirs locaux puis finalement faire débarquer et réquisitionner à son profit avec l'appui d'une partie de l'équipage mutiné et des indigènes, toute la cargaison d'armes.

Après bien des démêlées où l'on suit le sieur de Saint-Lubin à Pôni (Pune) tentant de vendre seul les armes à la Cour des Marattes, le capitaine Couronat décide de rester à Chaoul pour veiller sur la cargaison débarquée et impayée. Peu de temps après, inquiet de laisser La Sartine bloqué avec sa cargaison, il charge son second, François Warnet de reprendre l'expédition vers la Chine. La frégate appareille le 24 août 1777 avec le reste de la cargaison.

Resté à terre, Saint-Lubin va s'employer à se débarrasser de Couronat pour s'approprier les dépôts d'armes ; après une série de menaces et une tentative d'assassinat, il le fait emprisonner par les Marattes, avec les matelots qui tentaient de le défendre. Ils vont être « *traînés de cachot en cachot* » pendant plusieurs mois.

La frégate, elle, poursuit sa route vers la Chine prenant par le sud de Ceylan vers Sumatra : le 10 septembre elle entre dans le « détroit de Malac » (Malacca), mais prise dans un ouragan le 10 octobre elle ne peut débouquer en mer de Chine ; en partie démâtée, elle doit rebrousser chemin et relâcher au port de Malac pour réparer. Elle ne peut en repartir que le 26 décembre, mais les vents de mousson sont maintenant contraires et le capitaine décide d'abandonner la route de Chine et de retourner aux Indes. On retrouve *La Sartine* le 14 janvier 1778 à Pondichéry où l'on négocie les restes de la cargaison, puis à Mahé et à Goa pour caréner.

Warnet ayant appris l'emprisonnement du capitaine Couronat à Chaoul et la « disparition » de toute la cargaison d'armes en dépôt, tente d'y remonter par mer, mais les forts vents contraires de nord-est à cette saison l'en empêchent et il doit retourner le 26 mai vers la côte de Coromandel. Le 3 juin il est à Pondichéry où il traite un transport de marchandises vers Karikal. Enfin, revenu à Pondichéry *La Sartine* est réquisitionné par le Gouvernement le 3 août 1778.

La *Sartine* s'en va-t'en guerre

À Pondichéry la lutte a en effet repris contre les Anglais : la ville est encerclée et on se bat sur la mer. Les Français manquent de navires : un ordre de réquisition du Gouvernement de Pondichéry du 3 août 1778 signé de « *Guillaume-Léonard de Bellecombe, Commandant général des établissements français de l'Inde et gouverneur de Pondichéry et de Etienne-Claude Chevreau, Commissaire général de la guerre et de la marine* », est signifié au capitaine du *Sartine* :

« *Les circonstances actuelles de la guerre exigent que nous augmentions, autant que faire se pourra, nos forces maritimes, et MM de Tronjoly et de Saint-Orins ayant été d'avis que le vaisseau particulier La Sartine ne pouvait être que très utile au service du Roi : il est ordonné au sieur Warnet, commandant ledit vaisseau, de s'occuper sans perte de temps, du soin de décharger son bâtiment pour le mettre en état d'être armé en guerre, etc.* »

Dès le 10 août 1778, armé de 26 canons, *La Sartine* change d'emploi : il va désormais participer aux combats au large de Pondichéry dans l'escadre française composée de quatre autres vaisseaux :

- Le Brillant, 64 canons, commandement : de Tronjoly
- La Pourvoyeuse, 40 canons, commandement : Saint-Orins
- Le Lauriston, 24 canons, commandement : Lefer
- Le Buisson, 24 canons, commandement : du Chezeaux.

La Sartine est sous le commandement de Blanquet du Chayla avec le capitaine Couronat, libéré, rescapé et embarqué comme second. En pleine bataille avec l'escadre anglaise composée elle aussi de cinq bâtiments et commandée par l'amiral Vernon sur son vaisseau le Rippon de 60 canons, *La Sartine* est poursuivi au large de Madras par deux vaisseaux anglais (Le Coventry 28 canons et la Seahorse 24 canons) ; le français Le Buisson qui tente de venir sur lui pour le secourir est poursuivi à son tour par l'anglais le Valentine de 24 canons, et *La Sartine* va être rudement canonné par tribord et finalement arraisonné par le Seahorse, le 25 août 1778 à 4 h de l'après-midi.

Le chef de l'escadre française de Tronjoly et son adjoint de Saint-Orins sur leurs vaisseaux respectifs ont été fortement critiqués pour avoir abandonné la bataille alors qu'ils avaient reçu l'instruction du Gouverneur de Bellecombe de poursuivre le vaisseau amiral anglais le Rippon. Barras dans ses mémoires note à ce sujet : « *La conduite inqualifiable du capitaine de Tronjoly devant Pondichéry* » en revanche les trois autres vaisseaux français, dont *La Sartine*, sont considérés comme ayant « *bravement combattu* ».

La Sartine va être conduit et immobilisé dans le port de Madras jusqu'à la capitulation des Français le 18 octobre suivant. Ensuite il va servir de ponton prison où l'on entasse les marins et soldats français prisonniers de guerre. En mai 1799 un accord d'échanges de prisonniers est signé avec les Anglais et *La Sartine* est autorisé à retourner en France sous le commandement du capitaine Jean Dallès (ou Dallest ou Dallis ?), avec ses prisonniers parmi lesquels se trouve Paul de Barras qui avait servi à terre comme officier dans le Régiment de Pondichéry.

En route vers la France

La Sartine quitte Madras le 14 juillet 1779, avec le Gouverneur de Bellecombe et sa femme à son bord. On met le cap sur l'île Bourbon (La Réunion) où on relâche deux jours au port de Saint Paul. Ensuite c'est la route par le cap de Bonne Espérance et l'Atlantique.

Aux termes des accords maritimes concernant les voyages d'échanges de prisonniers, les vaisseaux qui assurent ces transports doivent naviguer avec un commissaire du pays vainqueur et ne doivent pas être armés en dehors d'un canon de 8 ne servant qu'à assurer les envois de signaux réglementaires. Pour les garantir de toute attaque lesdits vaisseaux doivent naviguer sous un « pavillon de trêve » ou « pavillon parlementaire » (cartel flag) destiné à assurer l'inviolabilité des navires qui transportent des prisonniers ; ce pavillon est composé d'un grand pavillon de poupe de couleur blanche doublé du pavillon de l'ennemi, plus petit et plus bas.

S'agissant du *Sartine* il aurait dû, pour naviguer sans risque, arborer un pavillon blanc doublé donc d'un pavillon anglais plus petit et plus bas.

Selon les mémoires de Paul Barras qui est à bord : « *Les pavillons de trêve arborés, nous fîmes voile pour le cap de Bonne-Espérance : on y prit des vivres et l'on s'y radouba. Après une heureuse traversée, à la hauteur du cap Saint-Vincent (ce cap est au sud du Portugal, à la pointe sud-ouest de l'Algarve), nous fîmes ralliés sous pavillon par un vaisseau de guerre anglais qui croisait sous le cap. À portée de pistolet il nous lâcha sa bordée, vira de bord et dirigea le feu de mitraille sur notre bâtiment sans défense, et bien que nous eussions les pavillons de trêve, neuf hommes et notre capitaine venaient d'être tués... Le feu continuait : le vaisseau criblé et faisant eau de toutes parts, allait être submergé. Je m'avisais d'abattre le pavillon français de poupe le feu cessa aussitôt.* »

Selon ce témoignage où Barras sait se donner le beau rôle, il semble donc que le pavillon français avait été hissé par erreur ou forfanterie à bord du *Sartine*, ce qui lui avait valu les bordées de la frégate anglaise de 50 canons, le Romney. Sauf à soupçonner le capitaine anglais de mauvaise foi ou désireux de « faire un dernier carton » sans honneur sur un navire ennemi désarmé, on peut aussi penser à une erreur explicable : en effet jusqu'à l'adoption de notre drapeau tricolore le 24 octobre 1790, les vaisseaux de la Marine royale arboraient des pavillons blancs dépourvus de fleurs de lys ou autres motifs. Dans ces conditions, le pavillon des vaisseaux du Roi pouvait être confondu avec le pavillon blanc de trêve.

Nous sommes maintenant le 1^{er} mai 1780 et *La Sartine* est en très mauvais état. Son commandant tué, c'est le second qui prend le commandement ; Barras poursuit dans ses mémoires : « *On nous fit porter des calfats et nous nous empressâmes de boucher les trous pour tenir la mer. Dans l'état de destruction où il nous avait mis, le capitaine anglais (Homm ou Home) du Romney voulut bien nous escorter jusqu'à la vue de Cadix, toutes nos pompes en exercice* »

À bord c'est donc désormais le second, Roubaud, qui commande *La Sartine* et qui décide de relâcher le 5 mai dans le port de Cadix pour effectuer les réparations les plus urgentes.



Cette peinture fait partie d'une série de quinze représentations des ports de mer français commandés par Louis XV et exécutés par Vernet entre 1754 et 1765. Livret du Salon de 1755 « L'Entrée du Port de Marseille. Cette vue est prise à mi-côte de la Montagne appelée Tête de More. On y voit le Fort Saint-Jean et la Citadelle Saint Nicolas qui défendent cette entrée. Ce Tableau offre les divers amusements des habitants de cette ville. Sur le devant l'Auteur a peint le Portrait d'un homme qui a présentement cent dix-sept ans et qui jouit d'une bonne santé. »

L'affaire de « la sardine qui boucha le port de Marseille »

Le 9 mai *Le Sartine* quitte Cadix avec des réparations de fortune et remonte les côtes d'Espagne à vitesse réduite puis passe Gibraltar et arrive en vue de Marseille le 19 mai 1780. Cette attaque, pas vraiment à la gloire de la Royal Navy, manque de couler notre *Sartine*, qui relâche alors quelques jours dans le port de Cadix, le temps d'effectuer les réparations les plus urgentes. Remontant lentement les côtes espagnoles, il rejoint Marseille le 19 mai 1780. Mais le pire se produit à l'entrée du Vieux-Port : mal commandé, le navire s'échoue entre les passes, bloquant toute la navigation de la cité phocéenne.

L'amiral Pléville Le Pelley, sauveur inattendu

C'est alors que Pléville Le Pelley, ancien corsaire de Granville devenu commandant du port de Marseille, et qui deviendra sous la Révolution ministre de la Marine, fait son entrée ! Plein d'activité, malgré sa jambe de bois, ce marin d'expérience, et dont la vie est elle-même un roman, prend alors lui-même la direction des opérations et parvient, par des manœuvres hardies, à remorquer notre vaisseau sur le quai.

Amarré avec soin, *La Sartine*, devenu rapidement la sardine, en référence sans doute aux armes parlantes du ministre de la Marine de Louis XVI, ne bloque plus le port phocéen ! Les galéjades marseillaises s'en nourriront pendant deux siècles... Notre malchanceuse frégate, *La Sartine* déséchoué, renfloué et réarmé rejoignit l'escadre de l'océan Indien, mais le 26 novembre suivant, au cours d'opérations sur la côte de Malabar, il touchait un récif à peine arrivé... et sombre en quelques heures !

Cette histoire est attestée par l'historien Paul Vergnet, commentateur des « Mémoires de Barras » qui la cite dans une note en bas de page.

Curieusement en outre, par une étrange coïncidence prophétique, le blason de la famille Sartine, créé bien avant cet évènement, est ainsi décrit dans les armoriaux : « d'or à la bande d'azur chargée de trois sardines d'argent » !

On ne saurait toutefois méconnaître d'autres hypothèses comme celles qui circulent aujourd'hui sur internet. On relève ainsi celle de la « sarde », chaîne flottante interdisant l'entrée du port, et celle du brick corsaire La Sardine sabordée par son commandant (le capitaine Danjard) lors du blocus de Marseille en 1793. On trouve aussi une autre histoire rocambolesque, mais avec des références historiques erronées ou très incertaines ; elle se serait déroulée en juin 1775 (?) et met en scène un certain Molinari de La Ciotat qui pour renflouer *La Sartine* aurait fait tuer 5 000 cochons pour en récupérer les vessies qui, une fois gonflées par 5 000 Marseillais à l'aide de tiges de roseaux, seraient ainsi parvenues à remettre le bateau à flot... Nos lecteurs apprécieront.

Pour en terminer avec l'anecdote, mentionnons que dès 1779, une commission examinait à Paris les conséquences financières pour l'armateur de la réquisition du bâtiment ; le 26 septembre elle admit seulement un premier dédommagement des prêteurs à la grosse ; dix années plus tard, l'affaire n'était toujours pas liquidée et les finances révolutionnaires eurent d'autres soucis que de rembourser les dettes royales.

On a centré ici notre récit sur la route et les pérégrinations de la frégate « *La Sartine* » sans développer les aspects financiers ou commerciaux ni les démêlés des représentants de l'armateur avec le sieur Saint-Lubin, non plus que les déboires de l'armateur pour obtenir des réparations de l'État concernant la valeur du vaisseau, de sa cargaison et des sommes engagées pour l'expédition on a limité aussi nos commentaires sur le personnage du prétendu « Chevalier de Saint-Lubin », de son vrai nom Pallobot, connu aussi sous les noms de Winslow et de Massei, et vrai « chevalier d'industrie ». On a pu relever en particulier à son actif dans cette affaire : l'usurpation de la qualité d'ambassadeur, l'abus de pouvoir, la falsification des pouvoirs du Roi, la fomentation d'une mutinerie à bord, la tentative de détournement du vaisseau, le vol de sa cargaison d'armes avec des indigènes, les tentatives d'assassinat sur la personne du commandant du vaisseau, etc., sans compter ses manœuvres de diffamation contre l'armateur à son retour en France. Bien entendu il s'agit là des témoignages de l'armateur ou de ses commis (Capitaines, subrécargue, officiers et matelots du *Sartine*) à charge et accablants pour Saint-Lubin dont la défense reste à faire. Pour autant enfermé à la Bastille dès 1780 puis à Charenton en 1782 d'où il s'évada un an plus tard, et « retiré » en Allemagne puis en Hollande, il ne fut jamais autorisé à revenir en France, ce qui pourrait conforter les accusations. Mais ceci est une autre histoire.

M. D.



Vue du Port de Marseille, le matin, par Claude Joseph Vernet 1754

Bibliographie :

- Besson Maurice : « *Les aventuriers français aux Indes 1775/1820* », Payot, 1932.
- C.A.O.M. Aix en Provence, Inventaire des archives coloniales, sous-série C1 à C14
- Haudrière Philippe, « les compagnies des Indes », Ouest-France éditions « *le grand commerce maritime au XVIII^e siècle* » Édition CDU-Sedes.
- Laffon de Ladebat André-Daniel (Fils de l'armateur du *Sartine*), « *Journal de ma déportation à la Guyane française* », Ollendorf, Paris 1912.
- Michel Jacques : « *Du pari de Louis XV à la Marine de Louis XVI, l'œuvre de Monsieur de Sartine* », Tome II, Les éditions de l'érudit, Paris 1984.



- Hé, Marcel ! la pêche a été bonne ce matin ?

- Bé, je n'ai rien pris !

- Peuchère de toi !

- Tu crois à ça toi ? Quelle bestiasse tu fais ! Marcel, c'est une histoire pour les fadas :

- Bonne mère, tu déparles ! Pour les fadas ? Qu'est-ce que tu en sais ?

- T'ias pas vu comme c'est petit une sardine. Il en aurait fallu des sardines et des sardines pour boucher le port :

- Peuh :

- Hé bé oui, nigaud, je vais te la raconter moi, la vraie histoire de la sardine. Allons nous asseoir là-bas, sur ce banc.

- Écoute-moi bien :

Le 17 avril 1780, après avoir dépassé les Açores, un navire français aux intentions pacifiques croise un navire de guerre anglais qui le prend pour un ennemi. L'Anglais lâche sur le pauvre bateau français une bordée et de tirs de mousqueterie au cours desquels le Capitaine Dallest est tué avec quatre de ses hommes.

- Mais c'était aux Açores ! Qu'est-ce que ça a à voir ?

- Laisse-moi continuer !

Le Capitaine anglais s'aperçoit, un peu tard c'est vrai, qu'il s'est trompé. Il se porte au secours du navire français qui, réparations faites, poursuit sa route vers Marseille avec un nouveau Capitaine, puisque le premier est mort.

- Je ne comprends toujours pas le rapport avec la sardine !

- Boudbi, laisse-moi finir ! tu vas voir.

Barras, tu connais Barras, hé bé il a écrit dans ses Mémoires que le bateau français s'est échoué à l'entrée du port par la maladresse du remplaçant du capitaine qui a été tué par les Anglais. Tu m'as bien entendu ? Ils ont échoué à l'entrée du port...

- Je ne vois toujours pas de sardine

- T'es teston, toi quand tu t'y mets, hé !

Le bateau se nomme la *Sartine* ! la *Sartine*, oui !! Monsieur de *Sartine* était le ministre de la Marine de Louis XVI.

- Je veux bien moi, mais la *Sartine*, c'est pas une sardine !

- Avec le temps, le mot a dû se déformer, grand couillon !

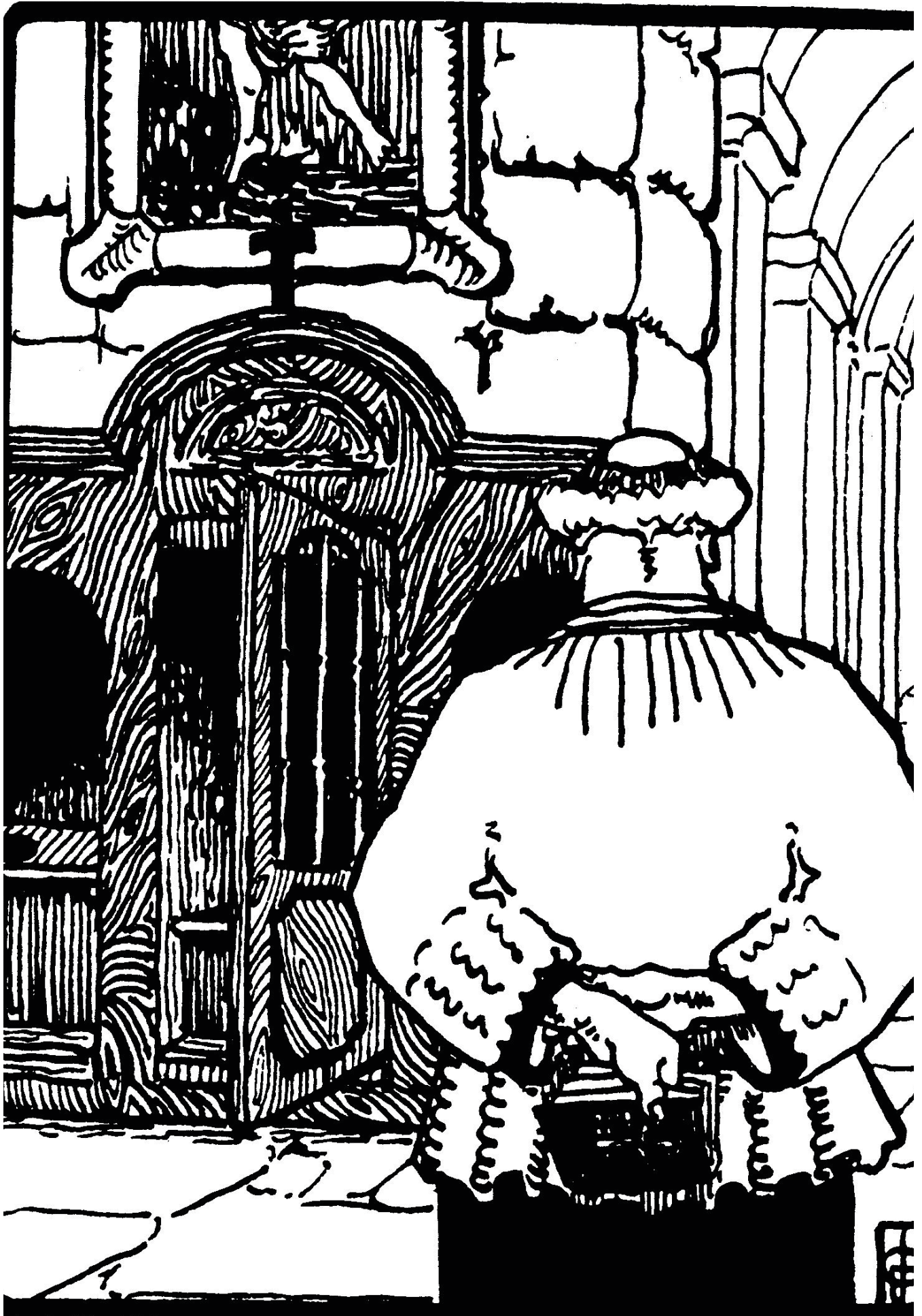
Mais il y a mieux..... Sur le blason de Monsieur de La *Sartine* était dessinée « une bande d'azur chargée de trois sardines d'argent ». De là, à ce qu'on ait nommé familièrement le bateau *La Sardine*, pour se moquer du ministre.....

- Surtout si le bateau arborait ses armes !! Hé bé, quand je vais apprendre ça à Monette !

Adieu, je vais la lui raconter.

- Tchao, à demain. Et surtout, ne te nègue pas dans un verre de pastaga !

« Texte de : Marie LIEHN »



*Bois gravés de J. Guiran
dans l'édition Vint Conte de Jousè Roumaniho - GEP-1968*

UN CONTE TRÈS POPULAIRE

LE CURÉ DE CUCUGNAN

Qu'est-ce qu'un conte populaire ?

Un conte qui était souvent raconté lors des veillées (avant que n'arrive la télévision !), un conte que tous les adultes et les enfants connaissaient, un conte qui voyageait, de village en village, de région en région, de pays en pays... Le conte est dans la tradition orale, donc à l'origine non écrit, non publié.

Comment naissent les contes populaires ?

D'un souvenir, d'un fait divers, d'un événement... de l'imagination aussi et du talent du premier qui le raconte, puis du second, puis des suivants... Bien sûr, peu à peu, il y a des variantes, des détails ajoutés ou retranchés. Mais la structure est solide, et on peut souvent retrouver les mêmes contes d'un bout à l'autre d'un continent.



Puis vint un jour où des lettrés prirent conscience de cette richesse qui allait se perdre, et au plus vite ils ont mis par écrit ces contes, et les ont publiés, souvent pour les sauvegarder, quelquefois aussi pour s'enrichir financièrement, s'ils avaient une certaine notoriété et prévoyaient que leurs livres rencontreraient un bon accueil auprès de leur public.

« *Le sermon du curé de Cucugnan fera bien à Paris* », avait écrit Alphonse Daudet¹ à Joseph Roumanille.

1 – Alphonse Daudet (né en 1840 à Nîmes, mort en 1897 à Paris) est fils d'une famille de tisserands cévenols et de négociants en soie. La ruine complète de son père en 1815 l'oblige à renoncer à passer son baccalauréat. (Son roman « *Le petit chose* » paru en 1868 mêle faits réels et inventés, suite à cette expérience pénible.) En 1857 il rejoint son frère à Paris, et débute une vie de bohème et une carrière littéraire, en collaborant à plusieurs journaux, dont *Le Figaro*. En 1858 il publie un recueil de vers : « *Les Amoureuses* », en 1859 il rencontre Frédéric Mistral, et débute une longue amitié avec le poète provençal, qui sera ternie à la publication de « *L'Arlésienne* » en 1869, qui s'inspire d'un fait réel survenu dans la famille de Mistral, et à la publication de « *Numa Roumestan* » en 1881 qui caricature trop fort le tempérament méridional. Plus tard le ridicule « *Tartarin de Tarascon* » lui vaudra aussi la colère des Tarasconnais. En 1860 Daudet est engagé comme secrétaire du duc de Morny, demi-frère de Napoléon III. Il connaît un grand succès avec « *La première idole* », pièce de théâtre jouée à l'Odéon, écrite avec Ernest Lépine. Il voyage en Provence et débute avec Paul Arène l'écriture des « *Lettres de mon moulin* ». Il écrit encore plusieurs romans, dix-sept pièces de théâtre. Maintenant riche et célèbre il aide Baptiste Bonnet, paysan pauvre monté à la capitale, en qui il admire la connaissance de sa langue natale, et Baptiste Bonnet lui en sera éternellement reconnaissant. Dans « *Moun Baïle* », Baptiste Bonnet relate leurs rencontres, et son apprentissage de l'orthographe provençale auprès de ce maître si admiré. À cinquante-sept ans, paralysé, Daudet meurt des complications de la syphilis contractée dans sa jeunesse. Écrivain provençal ? Daudet a passé très peu de temps en Provence et n'a jamais habité dans le fameux moulin que les touristes visitent comme en pèlerinage... mais il a su servir à Paris des caricatures de mœurs « provençales » qui l'ont bien enrichi, et cette mode s'est perpétuée.



Donc « *Le curé de Cucugnan* » vous fait penser immédiatement aux « *Lettres de mon moulin* » (1869) d'Alphonse Daudet, mais il n'en est pas l'auteur, le créateur. Il a traduit ce conte d'une version provençale publiée par Joseph Roumanille (*Armana provençau* de 1866), mais Joseph Roumanille² n'en est pas l'auteur non plus ! Auguste Blanchot de Brenas³, relatant son voyage en province sous forme de feuilleton « *Avec mon ami Félix* » dans l'hebdomadaire *La France littéraire, artistique et scientifique*, le publie en juillet 1859, en français.

Cette histoire lui fut racontée dans un village de l'Aude. Cucugnan est un petit village de l'Aude, près des célèbres châteaux de Quéribus et Peyrepertuse.

Mais le curé qui fit ce sermon était-il à Cucugnan ?

Peut-être le nom de Cucugnan a beaucoup plu au voyageur, comme Cucuron en Vaucluse, d'entrée les deux syllabes font sourire. (*Cuc*, en toponymie, désigne une hauteur.) « *L'anecdote n'a pas eu lieu à Cucugnan, ce nom a été pris au hasard pour ne froisser aucune susceptibilité* » précise Auguste Blanchot en note.

Mais alors ? Le véritable auteur serait-il un vrai prêtre désirant, louable entreprise, ramener toutes ses ouailles sur le bon chemin. Et ce prêtre serait-il l'abbé Ruffié, justement à Cucugnan au milieu du XIX^e siècle ? C'est ce qu'a affirmé Charles Pelissier. Déjà le conte a été rapporté en 1850 par le Narbonnais Hercule Birat qui l'a publiée en 1860 sous le titre « *Sermon du Père Bourras de Ginestas* », dans le premier volume de ses *Poésies narbonnaises*. « *Je vais travailler à un sermon que je ferai prononcer au Père Bourras* », avait annoncé l'auteur, en parlant de la « tradition patoise » de raconter l'arrivée du curé aux portes du paradis, puis du purgatoire... :

« – Pam, pam, pam ! – *Qui tusto dè bas ? – Lou pèro Bourras. – Cal demandats ? – De gèns de Ginestats*
– *Aïci y gna pas, anats pus bas.* »

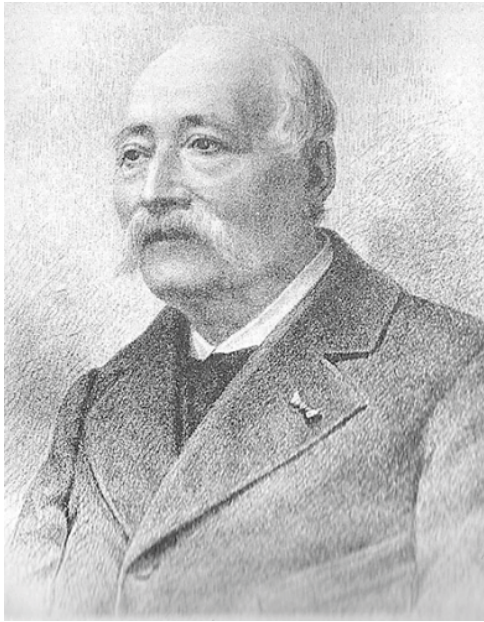
Puis à celle de l'enfer :

« – Pam, pam, pam ! – *Qui tusto dè bas ? – Lou pèro Bourras. – Cal demandats ? – De gèns dé Ginestas.*
– *Dintrats, dintrats ! y'n manco pas.* »

2 – Joseph Roumanille est né le 8 août 1818 à Saint Rémy de Provence, dans une famille de jardiniers, et mort le 24 mai 1891 à Avignon. Il fait des études à Tarascon (1834-1836) puis il est clerk de notaire (1836-1839), puis répétiteur à Nyons (d'où le nom du lycée de Nyons actuel) puis à Avignon, à la pension Dupuy, où il connaît le jeune Frédéric Mistral qui s'y trouve élève. Ses premiers vers provençaux paraissent dans l'*Écho du Rhône*, il collabore au *Bouy-Abaisso*, écrit un roman « *Louis Gros et Louis Noé, ou un drame dans les carrières de Saint-Rémy* ». En 1855 il devient libraire-éditeur à Avignon, où la vente de « *l'Armana provençau* », chaque année, connaît un grand succès. Toutes ses œuvres (*Li Margarideto, Li capelan, Li soujarello, Li Prouvençalo, li Nouvè, li conte...*) sont teintées d'une grande ferveur religieuse. Cependant il utilise volontiers l'humour et se moque souvent des ecclésiastiques... et il épouse Thérèse Gras, la sœur d'un « Rouge » ! Majoral du Félibrige, Capoulié de 1888 à sa mort, il a surtout vécu pour faire vivre, comme Mistral, la langue provençale, en un temps où, à cause de l'école, elle commençait à ne plus être transmise en famille. C'est au XIX^e siècle qu'une « renaissance » de la langue d'oc se produisit, avec de nombreux poètes et écrivains dans toutes les régions, Auvergne, Béarn, Gascogne, Languedoc, Limousin, Provence, Rouergue... Malheureusement la Grande Guerre (14-18) va décimer leurs rangs et freiner l'expansion du Félibrige.

3 – Auguste Blanchot de Brenas, qui fut juge à Yssingeaux puis à Cusset (03), avait réclamé à Daudet et Roumanille la paternité de ce texte, et avait menacé Joseph Roumanille d'un procès pour plagiat, mais les choses ont traîné et la mort d'Auguste Blanchot de Brenas en 1877 y mit fin.

Dans le deuxième volume des « *Poésies narbonnaises* », Le Sermon du père Bourras se retrouve, en octosyllabes et en français cette fois. Il devait y tenir, car il suggérait « à l’ami lecteur » : « [...] *ne vas pas te dispenser au moins de jeter les yeux sur le sermon si pathétique et si orthodoxe du révérend père Bourras, car il contient des choses très profitables ; les survivants de ces vieilles ouailles de Ginestas qui, par la négligence, sans doute, de leurs précédents pasteurs, abion toutos saoutat lou parré, s’étaient toutes échappées du bercail, et y furent ramenées, sans qu’il en manquât une, par ses salutaires exhortations, peuvent en porter témoignage* ».



Ce conte a été repris encore de nombreuses fois. Nous donnerons ici des extraits de la superbe version d’Achille Mir⁴, poète languedocien, qui fut éditée en 1884 à Carcassonne sous le titre *Lou sermou dal curat de Cucugna*, en langue d’oc et en vers. Il fut édité une nouvelle fois l’année suivante avec une traduction en français, qui malheureusement s’écarte trop du texte.

Achille Mir n’a jamais traduit son texte, sans doute pensait-il en cette fin du XIX^e siècle que c’était aux autres de se hausser à la connaissance de la langue d’oc, non à lui de faire cette basse besogne. Mais en 2021, où nous sommes obligés de donner une traduction, nous prenons celle de René Quehen et Christian Burgat. Cela devrait vous aider à apprécier la richesse et la vigueur de la langue d’oc.

4 – Achille Mir, poète français d’expression occitane (Escales, Aude, 1822 – Carcassonne 1901).

Félibre majoral en 1876, il écrivit des poèmes et des contes tels que *lou Sermoun del curat de Cucugnan* (l’imprimerie Bonnafous et Fils, au tome III des œuvres complètes de Mir).

Cet instituteur, fils d’ouvriers agricoles propriétaires de quelques vignes, exerça pendant cinq années dans le petit village d’Aigues-Vives avant d’être appelé aux fonctions de maître adjoint et de directeur de l’école annexe à l’école normale de Carcassonne. Enseignant consciencieux, auteur d’une méthode d’écriture, il supporte mal toutefois la rigidité de l’administration scolaire. Il lui préfère les classes préparatoires du petit séminaire et les leçons d’écriture dans les maisons d’éducation. Il prend la liberté d’y proposer ses propres compositions, fables et moralités, en français d’abord, puis en langue d’oc quand cette dernière est mise à l’honneur par la gloire nationale de Jasmin et de Mistral. Il présente son poème « *la bigno* » au concours de la Société archéologique de Béziers en 1863 et collabore au recueil mensuel *Les Muses du Midi*. Il quitte l’enseignement en 1869 pour assurer la charge de directeur comptable de la Manufacture de la Trivalle. Présent dans le premier numéro de la *Revue des Langues romanes* en 1870, il rencontre les félibres provençaux en 1874. Devenu l’ami de Mistral, il s’essaie à sa demande au genre lyrique prisé alors par un mouvement à la recherche d’une plus grande légitimité. Mais le « papa Mirgot » n’excella que dans la « verve populaire » ; ni les odes, ni les sonnets, pas même les textes de la *Cansou de la lausetto* ne valent ses « bouffonades » dont la plus célèbre reste *Lou lutrin de Lader*. Il y fait montre d’un art subtil de la reconstitution par l’écriture d’une langue orale chargée de sens où tout ne serait qu’expressions savoureuses, du type de celles qu’il s’attachera à recueillir sa vie durant. Devenu un personnage officiel du Félibre et de la vie culturelle locale, Achille Mir préside aux destinées de la Société de lecture en 1885, de la *Revue de l’Aude* en 1886, de *l’Escolo audenco* en 1892, avant d’être publiquement célébré par Mistral et par Mounet-Sully à l’occasion d’une Santo Estello [1893] et de la Fête des Cadets de Gascogne (1897).

En 1888 Frédéric Estre⁵ donne une autre version dans le journal le « *Tron de l'èr*⁶ » à Marseille. En 1892 Auguste Fourès⁷ édite une traduction du *Sermon du Père Bourras* en vers languedociens dans « *Lo Grill*⁸ » de Toulouse. André Lagarde⁹ en 1970 a traduit en langue d'oc « *Les lettres de mon moulin* », juste retour du pillage. Norbert Mounie en 1977 dans « *Cucugnan, village que j'aime* », de Marcel Baillat, fit une nouvelle traduction en vers français du poème d'Achille Mir.

Ce conte fut aussi adapté au cinéma par Marcel Pagnol en 1954, en revenant au texte de Daudet dans *Les lettres de mon moulin*, Fernand Sardou (photo ci-dessous) jouait le rôle du prêtre. Le texte fut enregistré pour la radio par Fernandel également. Avec la participation de ces artistes, il est certain maintenant que ce conte devint vite un des plus populaires en France.



5 – Frédéric Estre, médecin, né à Marseille, s'installe à 33 ans à Remilly (son épouse est Lorraine). Il fut le seul médecin de la région à oser braver l'épidémie de choléra en 1866 pour se rendre au chevet des malades. Il mourut en 1902. Il écrivit « De l'abus des boissons alcooliques » et d'autres documents en rapport avec son métier, mais il écrivait aussi en provençal, signant *Le Felibre de la mousèlo* (moelle), et en dialecte lorrain, signant Chan Heurlin. Ses ouvrages sont à la médiathèque Verlaine à Metz.

6 – *Lou tron de l'èr* est un hebdomadaire qui paraît à Marseille de 1877 à 1882. Entièrement rédigé en langue d'oc, ce journal profite du développement de la presse régionale dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

7 – Auguste Fourès (1848-1891) journaliste, qui a beaucoup écrit en languedocien, directeur du journal « *Le petit Toulousain* » en 1891, qui signait aussi sous les noms de Jean Prouvaire et de Pierre Toulouse. Parmi ses œuvres on peut retenir les poésies du Lauragais : « *Les grills* » (1888) et « *Les cants del soulelh* » (1891), et une recherche ethnographique importante : « *Les jeux des enfants en Lauragais* », et « *Les saltimbanques du Languedoc* ».

8 – *Lo Grill* – « *Lé Gril, gazeto senmanalo de la léngo patouèso* » : a tiré jusqu'à 10 000 exemplaires, a eu pour collaborateur Auguste Fourès. En 1896 devint « *Le Grillon de Toulouse* » et comporta aussi dorénavant des textes en français, fusionna en 1898 avec « *Terro d'oc* » et s'interrompt en 1901, avec une petite renaissance de juin à août 1907.

9 – André Lagarde, né en 1925 à Bélesta (Ariège), instituteur puis professeur de lettres à Carbonne (Haute Garonne), puis conseiller pédagogique d'occitan dans l'académie de Toulouse. En 1969 fait partie des fondateurs du CREO (centre de recherches et d'études occitan). Son œuvre : des recueils de contes, des traductions, une chronique en occitan à « *La dépêche du Midi* » et des dictionnaires parus en 1991-1996-1998.

Extrait du texte de
Joseph Roumanille

Traduction par
Alphonse Daudet

Lou curat de cucugnan

Le curé de cucugnan

L'abat Martin èro curat... de Cucugnan.

L'abbé Martin était curé... de Cucugnan.

Bon coume lou pan, franc coume l'or, amavo si Cucugnanen coume un paire sis enfant ; pèr éu soun Cucugnan sarié 'sta lou paradis sur terro, se li Cucugnanen i'avien douna, fèsto e Dimenche, e subre-tout pèr Pasco, un pau mai de satisfacioun. Car es verai de dire que souvènti-fes, ai las ! avié pèr ausi la messo li Dimenche, lou clerjoun que la servié e sa servicialo, que penecavo ; e pèr canta vèspro, soun sacrestan e soun companié. Dins soun counfessionnau lis aragno fielavon, e lou bèu jour de Pasco, restavon lis oustìo au founs de soun sant cibòri !

Bon comme le pain, franc comme l'or, il aimait paternellement ses Cucugnanais ; pour lui son Cucugnan aurait été le paradis sur terre, si les Cucugnanais lui avaient donné un peu plus de satisfaction...

Mais, hélas ! les araignées filaient dans son confessionnal, et le beau jour de Pâques, les hosties restaient au fond de son saint-ciboire.

(Daudet a coupé des détails tout au long du conte.)

Poème
d'Achille Mir

Traduction
de Christian Burgat

lou sermou dal curat de Cucugna

Le sermon du curé de Cucugnan

*Moussu l'abat Marti, curat de Cucugna,
Èro bou coume lou boun pa,
E tout lou mounde l'adourabo.
Quand un paroussian recoultabo
A l'ort, al camp, quicon de bou,
Bite, bite un presen à moussu lou Ritou !
Al temps das porcs, èro 'no manno;
E sa madono, la Marianno,
Qu'èro pas graciouso dous cops,
En besent loumbets, salcissots,
Arriba 'la parrabastado,
Bascalabo coumo'no fado.*

Monsieur l'abbé Marty, curé de Cucugnan,
Était bon comme le bon pain,
Et tout le monde l'adorait.
Quand un paroissien récoltait
Au jardin, au champ, quelque bonne chose,
Vite, vite un présent à Monsieur le Curé !
Au temps des porcs, c'était une manne ;
Et sa servante, la Marianne,
Qui n'était pas gracieuse deux fois
En voyant longes, saucissons,
Arriver en avalanches,
S'esclaffait comme une folle.

(Achille Mir, lui, rend son poème plus vivant avec moult détails sur la vie du village et décrit longuement la tristesse du pauvre curé, dont « *Lou counfessionnal se cussouno* », est mangé des vers.)

(En remplaçant la plupart des B par des V, le parler languedocien est tout à fait accessible aux habitués du provençal, puisque ce sont deux dialectes de la langue d'oc.)

**Dans le conte
de Joseph Roumanille**

Le curé fait venir le village en foule (« *coume l'avé à la sau* » – comme le troupeau court vers le sel) en promettant un trésor à se partager, information répandue très vite par « *Misè Rousselino, beilessò de la coungregacioun* », seule présente au moment de l'annonce...

**Dans la version
d'Alphonse Daudet**

Cette explication a disparu, alors on peut se demander comment la semaine suivante l'église habituellement vide est tout à coup pleine comme un œuf.

**Dans le poème
d'Achille Mir**

Il y a tout d'abord les conseils avisés du bedeau

*Dirèts que preferats faire aima Nostre-Segne
Que de trouna per lou fa cregne ?
Soui pas de bostre abis ; predicats sus l'Enfer,
Fasèts banaja Lucifer
Armat de sa roujo fouissino,
Qu'enfournelo tant de dannats,
E beirets lous cors pus tanats,
Qu'à la glèiso biroun l'esquino,
Trambla de pòu, beni fidèls
E magnaguets coumo d'agnèls.*

**Traduction
de Christian Burgat**

Vous direz que vous préférez faire aimer Notre-Seigneur
Que tonner pour le faire craindre !
Je ne suis pas de votre avis. Prêchez sur l'enfer,
Faites donner Lucifer
Armé de sa fourche rouge,
Qui enfourne tant de damnés,
Et vous verrez les cœurs les plus endurcis,
Qui à l'église tournent le dos,
Trembler de peur, venir fidèles
Et gentils comme des agneaux.

***Après longue réflexion, l'abbé annonce un
trésor à se partager :***

*... Abertissèts tout Cucugna ;
Qu'à plenos mas bengue poussa,
Car i'a d'argent e d'or en abounde
Per acountenta tout lou mounde.*

... Avertissez tout Cucugnan ;
Qu'à pleines mains on vienne puiser,
Car il y a d'argent et d'or en abondance,
Pour contenter tout le monde.

La ruse a fonctionné, et dans chaque version le curé raconte son voyage au paradis, puis au purgatoire, puis en enfer devant tout un village attentif, attristé, paniqué... Il fut bien accueilli par Saint-Pierre, qui hélas ne trouve aucun nom de Cucugnan dans son grand registre, mais lui offre une solide paire de souliers cloutés pour se rendre au purgatoire par de mauvais chemins (Daudet, économe, le chausse seulement de sandales – avait-il peur qu'à Paris de gros souliers de paysans soient mal perçus ?), il fut bien accueilli par l'ange du purgatoire, qui n'avait personne de Cucugnan dans son grand livre, puis après une marche éreintante, il fut bousculé par Satan... qui consentit cependant à lui montrer les âmes des villageois brûlant sans fin. Là les descriptions sont très réalistes, chacun reconnaît des membres de sa famille, et le prêtre arrive à la conclusion qu'il faut sans tarder que chacun vienne se confesser !

Conte
de Joseph Roumanille

Deman, dilun, counfessarai li vièi e li vièio.

Acò n'èi rèn.

Dimars, lis enfant. Aurai lèu fa.

Dimècre, li chato et li droulas. Sara proun long.

Dijòu, lis ome. Couparen court.

Divèndre, li femo. Ié dirai : pas d'alòngui.

*Dissate, lou mounié ! ... – que pèr éu soulet, faudra bèn tout un jour ! **

E se Dimenche avèn acaba, saren bèn urous !

Es egau, quand lou blad es madur, fau que lou blad se cope ; quand es vueja lou vin, fau que lou vin se begue. I'a proun de linge sale, fassen bugado, e fassen-la bono. Oh ! que leissiéu !

Es la gràci... e lou tresor que vous souvète. Amen !

* Il était de tradition d'estimer tous les meuniers voleurs : jamais le paysan n'était content du poids de farine et de son qui lui revenait après le passage au moulin.

Traduction
d'Alphonse Daudet

Demain, lundi, je confesserai les vieux et les vieilles. Cela n'est rien.

Mardi, les enfants. J'aurai bientôt fait.

Mercredi, les garçons et les filles. Cela pourra être long.

Jeudi, les hommes. Nous couperons court.

Vendredi, les femmes. Je dirai : Pas d'histoires !

Samedi, le meunier !... – Ce n'est pas trop d'un jour pour lui tout seul...

Et, si Dimanche nous avons fini, nous serons bien heureux !

Voyez-vous, mes enfants, quand le blé est mûr, il faut le couper ; quand le vin est tiré, il faut le boire. Voilà assez de linge sale : il s'agit de le laver, et de le bien laver.

C'est la grâce que je vous souhaite. Amen.

Poème
d'Achille MIR

Traduction
de Christian Burgat

*Aici lou plan : Dilus, confèssi lou bielhun ;
Dimars, lous drolles : tres per un ;
Dimècres, goujats et goujatos :
Sarà prou loung ; dijaus, las fenno : finos gatos !
Caldrà parti matis amai sarèi tardiè.
Dibendres, lous masclun ; dissate, l'moulmié :
Sarà pas trop d'un jour entiè !
Quand l'espigo es amadurado,
Mous enfants, cal que siò segado !
E qu'on aje set ou pas set,
Cal escourre lou bi qu'es dins lou gobelet.
Que Dius mande sa soulelhado,
Per que toutis pousquets asseca la bugado ;
Respoundi dal lessiu ; n'abèn
Que s'emporto lou tros. Amèn.
Mi pàuris enfant ! Es la gràci... e lou tresor que vous
souvète. Amen !*

Voici le programme : lundi je confesse les vieux ;
Mardi, les enfants : trois pour un (vite, trois dans le
temps d'un seul)
Mercredi, garçons et filles ;
Ce sera assez long ; jeudi, les femmes, fines chattes !
Il faudra commencer matin, et terminer tard ;
Vendredi, les hommes ; samedi le meunier :
Ce ne sera pas trop d'un jour entier !
Quand l'épi est mûr,
Mes enfants, il faut qu'il soit moissonné !
Et, qu'on ait soif ou pas soif,
Il faut boire le vin qui est dans le gobelet.
Que Dieu envoie son beau soleil,
Pour que tous puissent sécher leur lessive ;
Je garantis du détergent*, nous en avons
Qui emporte le morceau. Amen

* Il est d'usage en langue d'oc d'utiliser l'expression « *coula bugado* », pour faire la lessive et pour se confesser, car on en ressort « propre comme le linge blanc ! »

« *Le lessif* » (*leissiéu-lessiu*) était l'eau de lavage, obtenue à partir des cendres sur lesquelles on versait de nombreuses fois l'eau bouillante qui traversait le linge ; plus tard c'était le produit lavant acheté dans le commerce. Mais en français tout s'appelle lessive, le linge et la poudre.

À n'en pas douter vous connaissiez la traduction française d'Alphonse Daudet dans « *Les lettres de mon moulin* », elle est de bon goût. Mais en langue d'oc, que ce soit provençal ou languedocien, vous pourrez trouver les autres versions, plus originales, plus riches, plus amusantes, plus authentiques, et si délicieuses par la langue employée...

Joseph Roumanille (1818-1891) et Achille Mir (1822-1901) étant deux monuments de la langue d'oc, il existe de nombreuses éditions, parmi elles :

- Joseph Roumanille : *Œuvres complètes, Les contes provençaux*, édité par CPM – Culture provençale et méridionale, 1978, d'après l'édition de 1908 (avec traduction en 2^e partie)
- Achille Mir : *œuvres complètes* – Éditions Bonnafous – 1922
- Achille Mir : *Lou sermou dal curat de Cucugna*, (bilingue) présentation René Quehen et Christian Burgat. Édité par René Quehen 31310 Montesquieu-Volvestre-1989 –

Jacqueline HUBERT



*Bois gravés de J. Guiran
dans l'édition Vint Conte de Jousè Roumaniho - GEP-1968*



LES LIONS DE LA MAHOUNA - 1842

PASSION PROVENCE

PERSONNAGES EXTRAORDINAIRES



Jules Gérard de Pignans, le tueur de lions

Cirille Jules Basile Gérard dit Jules Gérard est né à Pignans (Var) le 14 juin 1817, militaire, explorateur et chasseur français du XIX^e siècle.

Son père, Calixte François Gérard, né à Cotignac, était percepteur des contributions directes de la commune de Pignans. Il mourut à Pignans le 28 juin 1829 à l'âge de 48 ans. Son acte de décès précise qu'à cette époque, il était juge de paix du canton de Besse et chevalier de l'Éperon d'or¹.

Jules manifesta de bonne heure une véritable vocation pour l'état militaire. Il aimait beaucoup la chasse, première passion des âmes vigoureuses comme la sienne. Il termina toutes ses études à l'âge de quinze ans. À vingt et un ans, il tira un bon numéro dans l'urne de la conscription au grand désespoir de sa mère qui ne voulut pas le laisser partir. Il en tomba malade et on lui ordonna de voyager en Italie. Il parcourut le pays puis s'embarqua pour l'île de Malte. C'est là qu'un soir se trouvant dans un café à La Valette, il tomba sur un journal de France. Les soldats allaient se battre en Afrique, Abd-el-Kader levait le drapeau de la guerre sainte ! Jules écrivit à sa mère qu'il était né pour le métier des armes et qu'il partait en Algérie. Voyant la détermination de son fils, sa mère ne put que se résoudre à le laisser partir.

1 – Le père de Jules Gérard était Chevalier de l'Éperon d'Or, en voici l'explication : cet ordre a été créé dans les États romains, en mars 1559, par le pape Pie IV, sous le nom d'ordre de la Milice Dorée, dans le but de récompenser les personnes qui se distinguaient dans les sciences, les arts et les armes. Les membres portaient le titre de Chevaliers-Pie, du nom du fondateur de l'ordre. Plus tard, il prit la dénomination de l'Éperon d'Or, et se conserva pendant des siècles avec la pureté de son institution primitive. Il fut successivement confirmé par les papes qui suivirent Pie IV, et notamment par Grégoire XIII, en 1572 ; Sixte V, en 1585 ; Benoît XIV, en 1740. Mais le temps l'altéra, et, plusieurs familles princières de Rome, des dignitaires de l'État, nonces, légats, s'étant arrogés le privilège d'en conférer les insignes, il fut accordé sans réserve ni ménagement et perdit la considération dont il avait si longtemps été entouré, ce qui engagea le pape Grégoire XVI à le remplacer, le 31 octobre 1841, par l'ordre de Saint-Sylvestre, ou de l'Éperon d'Or réformé. Dictionnaire des Ordres de Chevalerie.

Le 13 juin 1842, il s'inscrit comme engagé volontaire au rôle du troisième régiment de spahis en garnison à Bône. Dès lors, l'existence du spahi, ce cavalier d'avant-garde, frère du zouave, dont il a toutes les qualités et tous les défauts, plonge Jules Gérard dans le ravissement. Jamais soldat n'apporta plus d'ardeur à se former aux manœuvres. Six mois après son entrée au corps, au début de l'année 1843, on lui donnait les galons de brigadier. Ses chefs l'aimaient pour sa bravoure, son air digne, ses initiatives, son adresse au tir à la cible et pour son courage à la chasse au sanglier, à la hyène et au chacal. Depuis deux ans, Jules Gérard était au service. Les environs de Bône étaient presque pacifiés. Tout le service de garnison consistait à surveiller les tribus insoumises. Il saisit bientôt l'occasion de se rapprocher de l'ennemi en se portant volontaire pour rejoindre l'escadron de Guelma. Jules Gérard parlait fort bien l'arabe, il s'était familiarisé avec les mœurs des indigènes.

C'est à proximité de ce poste avancé qu'il abattit, le 8 juillet 1844, son premier lion, un fauve descendu de l'Atlas, qui terrorisait les habitants de la région et semait la terreur et la désolation dans le pays d'Anchouïa, situé à vingt-quatre kilomètres du camp français.

Jules Gérard s'exalte et prend la résolution de combattre le monstre. Il va trouver son chef d'escadron, le capitaine Durand, pour lui demander son autorisation et le voilà en route. Le 8 juillet 1844, à six heures du soir, au moment où il s'est placé en embuscade, il entend un rugissement terrible. Aussitôt, il arme son fusil à deux coups. Un des chiens se brise. Jules Gérard ne recule pas. « Bon, se dit-il, il faut que je le tue d'une seule balle ! » Deux spahis l'ont accompagné dans son expédition.

Jules Gérard traverse un bouquet de lentisques et de pistachiers qui le sépare du lion. « Ne me suivez pas, abritez-vous, dit-il à ses compagnons, et surtout ne tirez que si je le manque ». Soudain le lion paraît. Seulement vingt pas le séparent du chasseur. Il relève sa tête énorme, sa crinière se hérissé, il va bondir. Mais l'héroïque brigadier le tient en joue. Il presse la détente, le coup part. Le lion foudroyé laboure la terre de ses bonds convulsifs. Une balle lui a pénétré dans le crâne entre les deux yeux.

L'intrépide Français repart annoncer la bonne nouvelle. De tous côtés retentissent des cris de triomphe et d'allégresse. Les torches s'allument, des coups de feu donnent le signal d'une fantasia délirante. Tout le monde se presse autour de Jules Gérard, tous veulent toucher sa main glorieuse.

Le lion dépouillé pesait deux cent cinquante kilos et mesurait trois mètres de long. Jules Gérard à dater de ce jour fut presque un dieu pour les Arabes. Ils lui donnèrent les titres les plus pompeux : chérif, cheik, émir, sultan des lions.

Son nom se répandit dans toutes les peuplades voisines. Trois semaines après la mort du premier lion, quelques Arabes de la Mahonna, viennent implorer son secours. Un autre roi du désert leur enlevait chaque nuit hommes et bestiaux. Il demande à nouveau une permission et se rend accomplir sa nouvelle mission. Cette fois, il est mieux armé. Son fusil contient un double lingot de fer.

Le 4 août, vers deux heures du matin, il voit arriver le plus gigantesque et le plus audacieux des lions africains. Il ajuste la bête au moment où elle se dresse la gueule ouverte. Il tire et abat le lion. Ainsi dans l'espace de vingt-cinq jours, un obscur brigadier de spahis a tué deux lions. En récompense de son dévouement et de son intrépidité, le général commandant la subdivision de Bône lui fit cadeau d'un fusil d'honneur et voulut le présenter au duc d'Aumale. Celui-ci demandait à connaître un homme dont l'histoire tenait du prodige. Il reçut le tueur de lions à bras ouverts et lui donna la plus belle de ses carabines. Jules Gérard n'a jamais perdu le souvenir de ce touchant accueil du fils de Louis-Philippe. Au nombre des services rendus par le jeune sous-officier de spahis, il faut signaler celui d'avoir mis un terme à l'incertitude où la science flottait encore, au sujet du véritable caractère du lion.

Le chiffre des monstres africains tués par Jules Gérard s'élève en 1857, à vingt-six ! Nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1847, le maréchal des logis Gérard fut promu sous-lieutenant au 3^e régiment de spahis en récompense de sa conduite au siège de Zaatcha (1849). Attaché au bureau arabe de Constantine, il obtint par la suite les grades de lieutenant puis, entre 1855 et 1857, de capitaine.

Ses exploits de chasseur de lions valurent à Jules Gérard l'estime des personnalités les plus éminentes de l'époque, qui lui offrirent des armes de prix : le duc d'Aumale lui fit don d'un fusil, le comte de Paris lui confia des pistolets ayant appartenu à son père, l'empereur d'Autriche lui offrit un arsenal de chasse dont une carabine de précision, tandis que Napoléon III lui décerna un fusil très cher en guise de premier prix au concours de tir de Vincennes (1860).

En 1848, à l'occasion d'une visite de Jules Gérard en France, le lieutenant général Bedeau remit au célèbre chasseur un somptueux couteau de chasse décerné par le *Journal des Chasseurs* (dirigé par Léon Bertrand, un parent de Bedeau) et par l'arquebusier Devisme.

À la demande de ses amis et de ses admirateurs, Jules Gérard fit le récit de ses aventures dans un ouvrage à succès qu'il dédia au gouverneur général de l'Algérie, le général Randon (1854). L'édition de 1855 fut illustrée par Gustave Doré.

Après plusieurs années marquées par de nouvelles chasses exotiques (notamment dans l'Himalaya), le capitaine Gérard décida de contribuer à l'exploration de l'Afrique subsaharienne et obtint à cette fin un congé illimité du gouvernement français.

Au début de l'année 1862, il fonda la Société africaine internationale, exploratrice, cynégétique et zoologique, qui avait pour but d'organiser des expéditions de chasse sur le continent africain, mais aussi de faciliter des explorations entre l'Algérie et les côtes du Sénégal. Approuvée par l'Académie des beaux-arts, elle comptait le prince de Metternich, le général Daumas, le comte de Saulcy ou encore le savant Jomard parmi ses membres fondateurs.

Peinant toutefois à trouver un appui financier en France, notamment auprès de la Société de géographie, il se tourna vers les Britanniques, proposant à la Royal Geographical Society ainsi qu'à d'autres riches mécènes de financer une expédition entre la Côte de l'Or et la région montagneuse – alors inexplorée – de Kong au nord de Kumasi (pays Ashanti). Il n'obtint cependant de l'institution que des instruments astronomiques et, faute de moyens, il dut revoir à la baisse ses ambitions avant de débarquer à Lagos en compagnie d'un seul domestique arabe. Alors qu'il comptait parvenir aux montagnes de Kong en passant par le Dahomey, il ne put cependant aller au-delà de la factorerie française de Ouidah, le roi d'Abomey Glélé lui ayant refusé le passage à travers ses États.

Il dut par conséquent abandonner son projet initial et se rendit en 1864 à la Sierra Leone. Cherchant à atteindre la source du Niger pour éventuellement descendre ce fleuve jusqu'à Tombouctou, il trouva la mort en remontant ou en traversant la rivière Jong, grossie par les pluies, probablement lors d'une embuscade tendue par ses propres porteurs, qui s'étaient ainsi vengés de mauvais traitements et en avaient profité pour voler l'arsenal de chasse de l'explorateur. Il n'était âgé que de 47 ans.

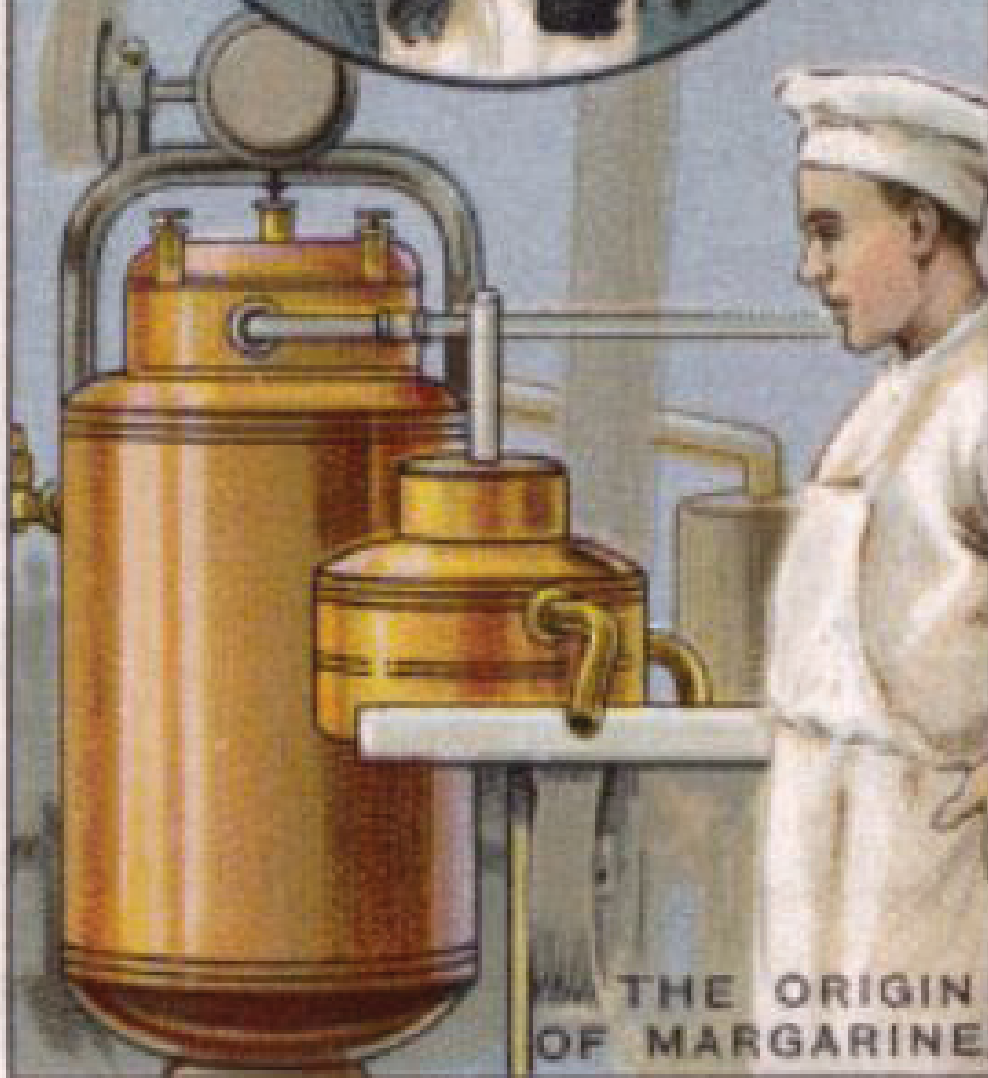
La nouvelle de sa mort parvint à un négociant français de l'île de Sherbro, M. Huchard, qui en informa le vice-consul de France par une lettre datée du 15 octobre.

Selon la tradition, le Varois Jules Gérard, dont les exploits ont été chantés par Pierre Dupont (*Le Tueur de lions*), aurait entre autre également inspiré à Alphonse Daudet le personnage provençal de Tartarin de Tarascon.

Bibliographie

- Gérard Jules *La chasse au lion*. Edité par Paris, Librairie Nouvelle, 1855, Gravures hors-texte par Gustave Doré.
- Mirecourt Eugène de – « *Les contemporains : portraits et silhouettes au XIX^e siècle : Gérard, le tueur de lions* » Paris, Librairie des Contemporains, 1870.

WILLS'S CIGARETTES.



THE ORIGIN
OF MARGARINE.

PASSION PROVENCE

PERSONNAGES EXTRAORDINAIRES

Hippolyte Mège-Mouriès, inventeur de la margarine

Hippolyte Mège a vu le jour à Draguignan le 24 octobre 1817, fils de Jean, Joseph-Emmanuel Mège, instituteur et de Marie, Marguerite Mouriès. Après avoir fait ses classes jusqu'à 16 ans au collège de Draguignan, il entre en apprentissage chez le pharmacien Blanc, au numéro 7 de la place aux Herbes. Il poursuivra son apprentissage à Aix, puis à Paris, dans l'officine de M. Jourdain. On le retrouvera quelques années plus tard en stage de pharmacie à l'Hôtel-Dieu, avant d'être reçu à l'unanimité membre de la Société d'émulation pour les sciences pharmaceutiques.

Passionné par la recherche, Hippolyte Mège (qui adjoindra à son nom celui de sa mère : Mouriès) se révèle un inventeur fécond, déposant, à partir de 1840, de nombreux brevets couvrant des inventions dans les domaines de la pharmacie, de l'alimentation, de la diététique et de la chimie.

Ses recherches le porteront d'abord à s'intéresser aux maladies de la vigne et le 2 septembre 1848, il dépose un brevet d'invention concernant « un procédé d'extraction et de raffinage du sucre contenu dans la canne, la betterave ou autres plantes... » C'est toutefois en 1852 qu'Hippolyte fait sa première découverte importante, sur le rôle du phosphate de chaux dans l'alimentation humaine. Le terme de diététique n'était pas encore inventé, mais Hippolyte Mège-Mouriès venait d'en jeter les premières bases.

Ses recherches le conduisirent à constater que les habitudes de la civilisation altèrent des conditions naturelles de l'homme et toute sa carrière tournera autour de cette problématique. C'est lui qui, en 1853, découvre l'importance de l'action digestive d'une amylase (enzyme digestive) : la diastogène.

Après des travaux sur la panification où il obtenait un pain blanc irréprochable avec toute la substance assimilable du froment.

Ses résultats lui vaudront de nombreuses récompenses et distinctions, c'est en 1858 que notre inventeur se voyait décerner la grande médaille d'or de la société d'agriculture, puis, trois ans plus tard, c'est l'empereur Napoléon III qui le récompensait en lui remettant de ses propres mains, au cours d'une audience aux Tuileries, la Croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Utilisé pour l'alimentation humaine, le beurre, au milieu du XIX^e siècle, était rare, donc cher, et se conservait mal. Trouver un produit de même valeur nutritive, ne présentant pas ces inconvénients, était nécessaire pour la marine ou les armées.

Cette prise de conscience conduisit Napoléon III à lancer un concours, dont le lauréat fut, en 1869, le pharmacien Hippolyte Mège, l'inventeur de la margarine. Du pain blanc au beurre, il n'y avait qu'un pas à franchir.

C'est donc un chercheur confirmé qui répond en 1869 au concours « *Découvrir un produit propre à remplacer le beurre ordinaire pour la marine et les classes peu aisées* ».

Hippolyte releva le défi avec brio au sein de la ferme expérimentale de Vincennes et en 1869, il dépose le brevet de ce qu'il baptise l'oléomargarine.

Son invention résulte d'une observation fortuite, faite à la ferme expérimentale de Vincennes : le lait de vaches mises à la diète contient toujours des matières grasses. Celles-ci ne peuvent donc provenir

que des réserves en graisse de l'animal, qui se trouvent émulsifiées au cours du métabolisme. La bête puisant dans ses réserves.

En s'inspirant des travaux de Michel Eugène Chevreul², Hippolyte Mège-Mouriès travaille sur l'émulsification du suif en milieu aqueux jusqu'à obtenir un produit de point de fusion et de texture (tartinable) proches de ceux du beurre. Il lui donne le nom de « oléo-margarine », d'après le grec « margaron » (perle) et ine du fait de sa couleur nacré. Il parvint à reproduire le phénomène en se servant de graisse de vache, puis de bœuf, pour obtenir un aliment sain et naturel. Il baptisera finalement cette substance margarine.

Le brevet d'invention, n° 86-480, fut déposé en France le 15 juillet 1869. Hippolyte Mège-Mouriès se lança dans sa production en créant une petite usine à Poissy. Mais la guerre franco-prussienne éclata en 1870 et ralentit la commercialisation. La guerre de 1870 et les difficultés de ravitaillement estompent l'essor de cette géniale découverte. Paris est assiégé, on dévore les animaux du jardin des Plantes. La fabrication de la « margarine Mouriès » ne peut se faire.

Le « beurre de bœuf » obtint le droit de mise sur le marché en avril 1872 après enquête du Conseil d'Hygiène et de Salubrité de la Seine menée auprès de savants et « d'experts de la halle aux beurres ».

Mais une condition fut requise : en aucun cas la margarine ne devait être nommée beurre.

Dans un premier temps il semble que la modicité du prix (la margarine coûtait entre 1,20 et 1,40 franc la livre alors que le beurre s'achetait entre 3 et 8 francs comme le souligne un petit article de presse de 1874 intitulé « Curiosité ») ait apporté un certain succès à l'ersatz graisseux qui avait trouvé de fervents partisans, au point qu'il y eut des contrefaçons qui firent entrer le faux beurre dans la catégorie des faits-divers.

Mais son mode de fabrication en étonnait certains et son goût (fort en cuisson) en écœurait d'autres. Rapidement on se demanda si ce produit industrialisé était bien digeste pour un estomac, en particulier pour les malades, car les hôpitaux de Paris en faisaient une grande consommation.

En 1879 l'Académie de Médecine fut saisie par le ministre de l'Intérieur pour se pencher sur le « cas Margarine » et plus particulièrement sur ses capacités à être assimilée par le corps humain. Les médecins conclurent « qu'une partie seulement était digestible, et que c'était donc une perte d'argent et une perte alimentaire ». De plus, la graisse animale utilisée (bœufs, porcs) n'était pas toujours (loin s'en faut) de première qualité, les produits importés de l'étranger recelaient parfois de terribles surprises, comme ce lot en provenance des États-Unis dans lequel on détecta du plomb, de la craie, de la vaseline et de la houille !

2 – Le chimiste français Michel Eugène Chevreul, né à Angers, vient à Paris en 1803 et devient l'élève puis le préparateur de Vauquelin ; il publie en 1807 ses premiers travaux sur l'action de l'acide nitrique sur le liège et ses études sur les matières colorantes. En 1811, il aborde le problème de la constitution des corps gras qui le rendra célèbre, car il éclaire un domaine peu connu de la chimie. Son premier mémoire (1813) fournit de précieuses indications pour la chimie organique, qui n'a pas encore obtenu les faveurs des chimistes, surtout préoccupés alors de chimie minérale. En 1823, il publie un ouvrage fondamental, *Recherches chimiques sur les corps gras d'origine animale*, où il expose la première théorie scientifique du processus de saponification et établit la composition réelle des graisses et des huiles. Une des conséquences pratiques de cette découverte sera la fabrication des bougies de stéarine (1825), qui vont remplacer les fumeuses chandelles de suif. En 1810, il est aide naturaliste de Vauquelin au Muséum d'histoire naturelle, trois ans plus tard professeur de physique au lycée Charlemagne et, de 1821 à 1840, examinateur à l'École polytechnique. En 1824, il est nommé directeur des teintures à la Manufacture royale des Gobelins (poste qu'il quittera en 1884) ; il y installe un laboratoire et y perfectionne les contrastes des couleurs : de la loi du contraste simultané des couleurs (1829), Théorie des effets optiques que présentent les étoffes de soie (1846). Son cours est publié en 1829 sous le titre *Leçons de chimie appliquée à la teinture*. Ses études sur la décomposition de la lumière par le prisme et sur le cercle chromatique intéressent beaucoup les peintres impressionnistes. Il succède à Vauquelin en 1829 dans la chaire de chimie appliquée au Muséum d'histoire naturelle, dont il devient le directeur de 1864 à 1879. Le 31 août 1886, une grande cérémonie célèbre le centenaire du « Nestor de la chimie », qui vécut sous deux empereurs, trois républiques et quatre rois.

Le scandale sanitaire éclata, il fallut légiférer. Un projet de loi réglementant strictement l'appellation du terme beurre au beurre de vache et rejetant la vente de la margarine en-dehors des boutiques de produits laitiers, fut débattu à l'Assemblée nationale le 3 mars 1896, puis au Sénat l'année suivante. Les débats furent vifs et passionnés, menés essentiellement par les élus des départements de l'Ouest, premiers producteurs nationaux de beurre, qui obtinrent l'ostracisation de la margarine par la loi du 16 avril 1897.

Dans l'intervalle, l'inventeur aura amélioré le produit en réalisant l'émulsification du suif dans du lait. Il vendra son brevet à Anton Jurgens, négociant de beurre hollandais. Celui-ci s'associera alors à la firme Van den Bergh pour créer la société néerlandaise « Margarines unies » qui finalement, fusionnera en 1930 avec l'entreprise des frères Lever (savonneries) pour fonder le groupe anglo-néerlandais *Unilever*.

Sa découverte sera, dès lors, exploitée en France, mais prendra son envol à l'étranger notamment dans les pays du nord de l'Europe et des Amériques. Bien vite des chercheurs parvinrent à résoudre le problème de l'utilisation de la graisse de bœufs (chère et peu pratique) par l'utilisation d'huiles végétales (bon marché et aisées à intégrer à la composition). Les Pays-Bas en particulier développèrent une industrie à grande échelle qui émerveilla le journaliste de la revue *Le Panthéon de l'industrie* en juillet 1891. Le rêve de Mège-Mouriès s'accomplissait, mais hors des frontières nationales. À partir des années 1880, le nombre de margariniers explose.

La première margarine de grande diffusion (société Astra) est produite en Normandie à partir de 1910. Le succès remarquable du produit n'empêchera malheureusement pas l'inventeur de terminer sa vie (1880) dans la pauvreté et l'oubli, à un point tel qu'aucun journal ne mentionnera son décès.

La production et la commercialisation de la margarine connaissent ensuite de nombreuses améliorations pour satisfaire les besoins et goûts des consommateurs et les exigences de la diététique et de la santé : utilisation de matières grasses végétales (huiles) en substitution aux matières grasses animales, optimisation des degrés d'hydrogénation pour maîtriser le point de fusion, choix d'huiles à teneur élevée en acides gras insaturés, notamment tournesol (1968), supplémentation en vitamines (1992), en stérols végétaux (2000) pour lutter contre l'hypercholestérolémie, enrichissement en acide gras comportant une insaturation sur le 3^e carbone à partir du groupe méthyle (surnommé « oméga 3 »), ou mise au point de produits allégés.

Tous ces produits, aussi sophistiqués soient-ils, correspondent tous à la définition légale européenne de la margarine : *Produit obtenu par mélange de matière grasse et d'eau, de lait ou de dérivés, se présentant sous la forme d'une émulsion renfermant au moins 80 g de matière grasse par 100 g de produit fini dont au plus 3 % d'origine laitière* qui correspond en tous points à l'invention d'Hippolyte Mège-Mouriès.

Il mourra le 31 mai 1880, alors qu'il travaillait à laisser intacts au sel marin les principes vivifiants de l'eau de mer. Hippolyte Mège-Mouriès le considérait comme *un condiment insuffisant pour une bonne alimentation*. Les diététiciens contemporains, qui ignorent parfois qui était Hippolyte Mège-Mouriès, sont bien de cet avis.

La légende raconte une fin cruelle pour cet inventeur. Sur son lit de mort, il se serait écrié : *Non vraiment, rien ne vaut le beurre !*.

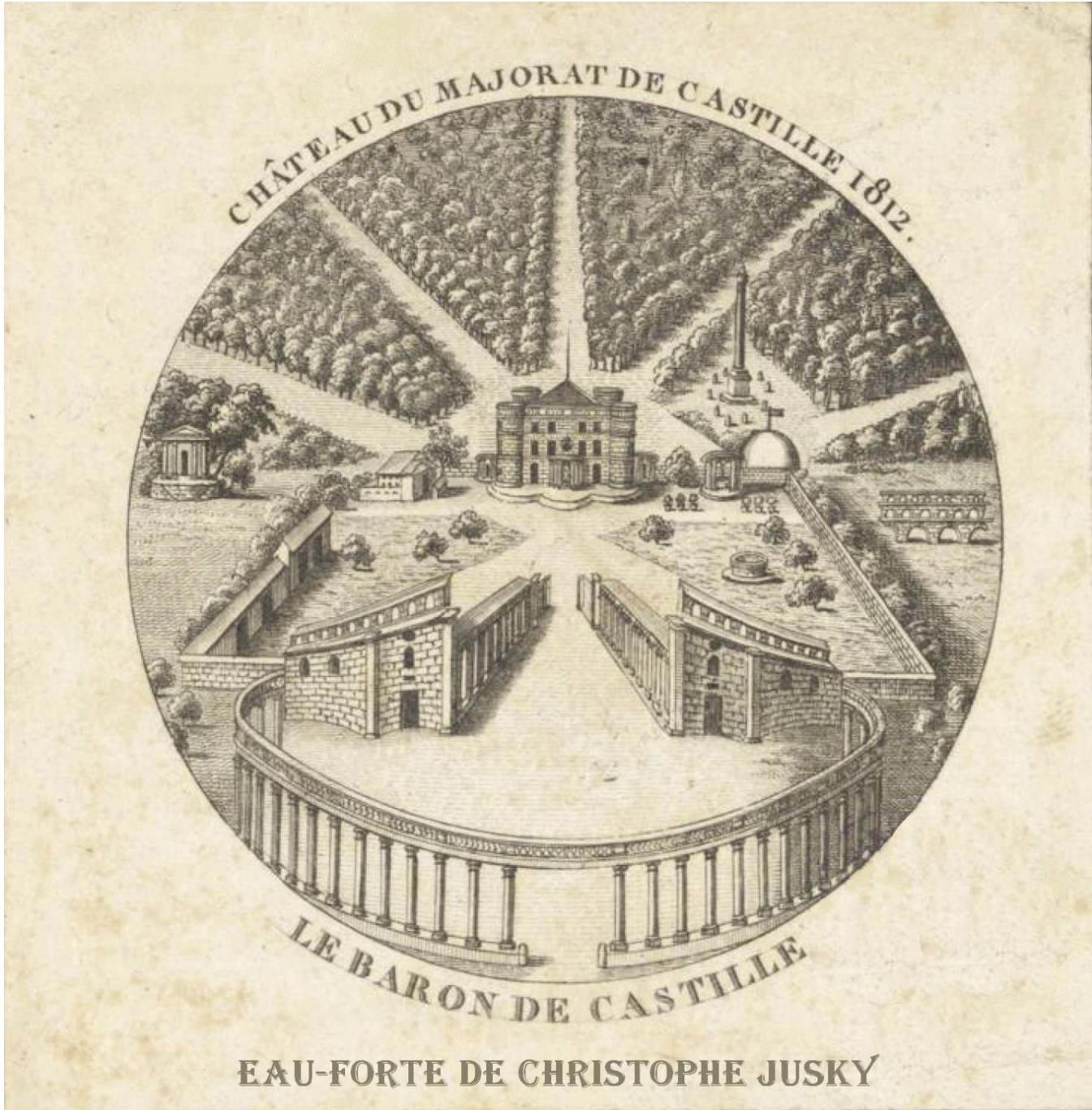
Bibliographie :

D'après un article paru dans le journal *Varmatin* en 2009.

Mège-Mouriès Hippolyte (1817-1880) : Site de la Société d'histoire de la pharmacie

La margarine, site L'école buissonnière

La margarine, « blanc de perle », site de la Fédération des Industries des Corps Gras



CHRISTOPHE JUSKY,

PEINTRE « OFFICIEL » DU BARON DE CASTILLE



Le tableau « Le passage de la duchesse d'Angoulême au Pont du Gard », qui illustre ce texte, est visible au Musée Georges Borias à Uzès.

Dans la précédente revue Provence - Dauphiné, dans l'article consacré au Pavillon Racine, nous avons pu lire qu'un certain Christophe Jusky avait décoré l'une des pièces. Mais qui est ce peintre ?

Ses origines

Christophe Jusky naît à Metz le 29 prairial de l'an 5 – 17 juin 1797 – ¹, et il décède à Nîmes, le 15 mai 1878, à l'âge de 81 ans. Sa famille paternelle, probablement d'origine polonaise, s'implante en France au XVIII^e siècle². Il est l'unique enfant du couple Jean-François et Jeanne Gaucher. Son père est dit « chirurgien³ » sur l'acte de naissance de Christophe, mais il se tourne assez vite vers les arts en devenant professeur de dessin, puis peintre d'Histoire. Il obtient son brevet de lithographe à Valence (Drôme), le 31 octobre 1832. Il est le premier professeur de son fils, Christophe. Son acte de décès, établi à Pont-Saint-Esprit en 1836, indique la profession de « peintre en tableaux ».

1 – Archives municipales de Metz. Registre d'état civil de la paroisse Saint-Victor, côte 1E36. La précision est importante, car certains auteurs et généalogistes le font naître à Pont-Saint-Esprit, et d'autres à Uzès.

2 – Son grand-père François-Christophe est né vers 1726 en Suisse, à Gersbach et décèdera à Metz en février 1812.

3 – Au début du XVIII^e siècle, le chirurgien n'est encore qu'un barbier. À la fin du siècle, il est devenu un anatomiste, un clinicien, un pathologiste.

En 1812, Christophe est envoyé à Paris où il intègre l'école du peintre Jacques-Louis David⁴, installé au Louvre. Après quelques années de formation auprès de David, il aurait eu comme professeur un certain d'Alagnon⁵ dont on ignore où se trouvait son école.

La rencontre avec le baron de Castille

Selon le journal « L'Artiste », il semblerait que Jean-François Jusky, père de Christophe, ait été « professeur de dessin à Uzès où il se lia avec le baron de Castille⁵ » et où il réalisa, en 1812, une gravure intitulée « Deuxième vue du château de Castille⁶ ».

Le baron de Castille remarque le jeune peintre (présenté par son père ?) et le prend comme « hôte à demeure » à partir de 1818. L'année suivante, en 1819, une médaille « lui fut décerné pour deux belles académies à l'exposition de Paris, peinture qui a été donné par sa fille madame Sabatier, à la ville de Nîmes⁷... ».

Début 1823, Jusky accompagne le baron et la baronne de Castille à Paris où il va s'initier à la lithographie. De retour au château d'Argilliers le baron transforme sa presse de taille-douce en presse lithographique. Ainsi, lorsque le baron reçoit des visiteurs, Jusky en exécute le portrait. Il réalisera pour son commanditaire et protecteur nombre d'ouvrages entre autres un plafond peint à fresques, au château d'Argilliers.

C'est grâce aux représentations très fidèles de l'intérieur du château dont « le baron de Castille et sa famille dans le salon de compagnie » (lithographie de 1824) et des différentes « folies » du baron que son descendant, Thierry de Seguins-Cohorn a pu établir la liste complète des trente « fabriques⁹ » et de leur emplacement au cœur d'un luxuriant parc arboré. Certaines sont détruites ou fortement dégradées, d'autres ont été déplacées comme le minaret de Castille qui est devenu tour Fenestrelle, une autre « le puits d'amour » a été acquise par un américain, etc.

La même année dans le « Journal du Gard » daté du 22 octobre 1823, on peut relever ce commentaire à propos du tableau « Le passage de la duchesse d'Angoulême au Pont du Gard » : « L'aspect du monument, le site, le paysage, la scène principale et l'ordonnance des groupes sont rendus de manière à faire honneur au jeune peintre auteur du tableau, M. Jusky fils ». Il a 27 ans. »

4 – Jacques-Louis David (1748-1825) est un peintre et conventionnel français, né le 30 août 1748 à Paris et mort le 29 décembre 1825 à Bruxelles. Il est considéré comme le chef de file du mouvement néo-classique, dont il représente le style pictural. Son atelier, rapidement devenu école, est un des lieux de formation artistique les plus en vue entre 1781, date de sa réception à l'Académie de peinture et sa fuite à Bruxelles en 1816. L'école de David fut l'une des plus influentes; entre 1781 et 1821, de ses ateliers, sont sortis environ 400 élèves, peintres, sculpteurs, ou graveurs, représentant en majorité le néoclassicisme.

5 – Michel Nicolas, « Histoire des artistes peintres, sculpteurs, architectes et musiciens-compositeurs, nés dans le département du Gard », Ballivet, Nîmes, 1859, p. 135-136.

6 – Thierry de Seguins-Cohorn, « Les folies du baron de Castille dans le parc du château d'Argilliers », éditions de la Fenestrelle, Brignon, 2016.

7 – *L'Artiste* : journal de la littérature et des beaux-arts 1883, Gallica .bnf.fr pages 189-190

8 – Une presse à taille-douce est un dispositif d'impression des gravures en creux, c'est-à-dire utilisant des plaques métalliques où le motif a été gravé ; l'encre étendue sur la plaque et demeurant dans les creux se reporte sur le papier sous l'effet d'une forte pression.

La presse lithographique est constituée d'une pierre en calcaire particulier, sur lequel on dessine directement, ou on reporte un dessin, une photographie. La pierre lithographique peut atteindre des dimensions et un poids respectables. Les dimensions de la presse sont en rapport avec la taille maximale de la pierre.

9 – Les « fabriques » ou « folies » sont des constructions ornementales. Voir Thierry de Seguins-Cohorn, « Les folies du baron de Castille... », ouvrage déjà cité.

CHRISTOPHE JUSKY, IMPRIMEUR-LITHOGRAPHE

Au décès du baron de Castille, Christophe Jusky s'établit à Nîmes où il exerce le métier d'imprimeur-lithographe et y connaît une certaine notoriété.

Christophe Jusky, de Castille à Nîmes

Le 19 mars 1826, Gabriel Joseph de Froment, baron de Castille, décède en son domaine d'Argilliers. Son « protecteur » disparu, Christophe Jusky part s'installer à Nîmes. Il délaisse peu à peu la peinture pour se consacrer à la lithographie et le 22 août 1826, il obtient son brevet d'imprimeur-lithographe¹⁰. Il a tout juste 29 ans. En 1828, avec l'agrément du maire de Nîmes, Marie-Joachim-Isidore de Chastellier (1825-1832) et la protection de l'évêque, Claude III Petit-Benoît de Chaffoy (1821-1837), il ouvre une école de dessin et peinture et il y enseigne aussi la lithographie¹¹. Comme peintre, il innove en restaurant par un procédé nouveau, les tableaux dégradés.

Le 5 juin 1830, il épouse à Nîmes Marie Antoinette Charlotte dite Clarisse Ducros 21 ans, dont il aura au moins une fille. À son mariage, son père donnera son consentement par procuration établie à Die dans la Drôme.

Christophe Jusky sera le premier à établir à Nîmes une imprimerie lithographique en 1833¹², en créant avec deux associés le 16 juillet 1833 et ce pour 9 ans, une société dont la raison est « Jusky et compagnie ».

Connu pour ses lithographies des environs de Nîmes comme le « Plan de la Ville de Nîmes » d'après les levés des cadastres¹³, il fit réaliser des vues monumentales du Gard. Joséphin Péladan¹⁴ cite notamment la suite de 10 lithographies de « *L'Album pittoresque de l'arrondissement d'Uzès* » publié en 1842¹⁵. Auteur de tableaux de tout genre, Jusky était aussi renommé comme copiste et portraitiste.

10 – Le régime des brevets d'imprimeur typographe, lithographe et des libraires : le Premier Empire, revient en ce domaine sur les vues de la Révolution qui avait proclamé la liberté de l'imprimerie, réserve les professions d'imprimeur et de libraire à un nombre limité de titulaires de brevets par département (article 3 du décret du 5 février 1810). Cette norme perdure sous Louis XVIII (roi de France de 1814 à 1824 (excepté pendant les Cent jours) et sous Charles X (roi de France de 1824 à 1830). C'est Louis-Philippe (roi de France de 1830-1848), beaucoup plus libéral, qui la supprime. Ce régime du brevet, qui s'impose dès lors aux libraires et aux imprimeurs typographe, est étendu aux imprimeurs lithographe par ordonnance du 8 octobre 1817. Pour obtenir un brevet, il faut fournir : une lettre de demande, un extrait d'acte de naissance, un certificat de capacité signé de quatre professionnels brevetés, un certificat de bonne vie et mœurs dressé par le commissaire de police du quartier de résidence du demandeur, un rapport du préfet du département sur l'opportunité ou non de délivrance du brevet.

11 – *Le Journal du Gard* du 30 avril 1828 : « ... vient d'établir à Nîmes une école de dessin et de peinture dans laquelle il enseigne, comme il le fait à Paris et dans les grandes écoles où il a eu l'avantage d'étudier, la perspective linéaire et aérienne, l'ostéologie, la myologie, l'optique, le paysage, l'ornement, la peinture à la gouache, à l'aquarelle, à la sépia, à l'huile ; il promet de mettre en peu de temps ses élèves à même d'étudier seuls la nature, maîtresse souveraine des arts... »

12 – *Courrier du Gard* du 16 juillet 1833.

13 – Bibliothèque nationale de France, Cartes et plans, GE C-2732.

14 – Péladan Joséphin, « Les Collections d'art de province. La Collection Jusky de dessins de maîtres anciens », à Nîmes, *L'Artiste*, mars 1883, p. 184-201.

15 – Cet album est publié par Joseph-Dominique Magalon. Paris, Dolin libraire, 1842. Il contient des dessins de Léon Alègre.

Dans le même article, Peladan décrit la collection de dessins de Jusky qu'il estime à cinq cents feuilles, dont « un tiers de premier ordre », certaines d'entre elles portant les marques de Mariette ou de Louis Corot, célèbre collectionneur de Marseille. Les noms d'environ quatre-vingts artistes importants des trois grandes écoles sont cités, avec parfois un grand sens critique envers leurs auteurs, et cela d'un ton assez libre.

Le 31 mars 1846, treize ans après la création de la première société, le « Courrier du Gard » fait passer un avis dans lequel est annoncé la formation d'une société de commerce composée de Jusky et de deux associés sous la dénomination de « Lithographie Jusky », et ce pour une durée de cinq années.

Ses œuvres lithographiques

Dans un article du « Courrier du Gard » du 23 juin 1857, hommage à Jusky alors âgé de 60 ans, sont citées ses principales œuvres et les lieux où on peut les trouver : « Saint Joseph sortant de prison » dans l'église des Carmes à Nîmes ; « Le mariage de la Vierge » dans l'église Saint-Étienne à Uzès, tableau de 1825¹⁶ ; « Saint Pierre recevant les clés du Paradis » dans l'église-cathédrale de Pont-Saint-Espirit ; « Un savoyard » chez monsieur Espérandieu, de Nîmes ; « Le passage de la duchesse d'Angoulême au Pont du Gard¹⁷ ».

Parmi les portraits dûs à son pinceau, on cite ceux de la princesse d'Albani, de la reine d'Espagne, du prince Charles de Rohan, du général des capucins etc. Celui de M. de Chaffoy, évêque de Nîmes de 1821 à 1837, sera dessiné et lithographié en 1824 au château du majorat de Castille et on peut lire dans la « Gazette du Bas-Languedoc » cet éloge à propos de l'exécution du portrait de Mgr Cart (1799-1855) successeur Mgr de Chaffoy : « *Le portrait de Mgr Cart, dû au crayon si facile et si vrai de M. Jusky réunit le double mérite de la ressemblance et du fini du travail* ».

Dans « Catalogue des peintures, sculptures, dessins, gravures et objets d'art du musée de Nîmes » au chapitre « Collection de dessins, salle Gower », on trouve listé six dessins de Christophe Jusky, et en 1881 son élève Brutus Roux remet au musée un autoportrait de son maître.

Joséphin Peladan, dans l'article déjà cité, fustige la centralisation en rappelant que Xavier Sigalon ne devait sa réputation que par son passage (obligé) par Paris et il écrit : « *Parmi les artistes méridionaux qui eussent leur part de gloire dans la pleine lumière, une place, des premières, appartient légitimement à Christophe Jusky* ». Il décède à Nîmes, le 15 mai 1878, à l'âge de 81 ans.



Bernard Malzac

16 – On peut lire l'inscription en bas à droite : « SG Monseigneur de Chaffoy évêque de Nîmes / MR F Bonnet cure chapelain / GI Baron de Castille de Fromentes et S.A. La / Princesse Hermine de Rohan son épouse donnent ce tableau à l'église paroissiale de S.T. Etienne ». Selon une tradition orale transmise par les descendants de la famille du baron, Jusky aurait pris pour modèles les membres de la famille du baron.

17 – Ce tableau a été acquis par « Les amis du musée d'Uzès » lors d'une vente aux enchères, le 27 octobre 2012. Cette œuvre a trouvé sa place au musée Georges Borias, d'Uzès.



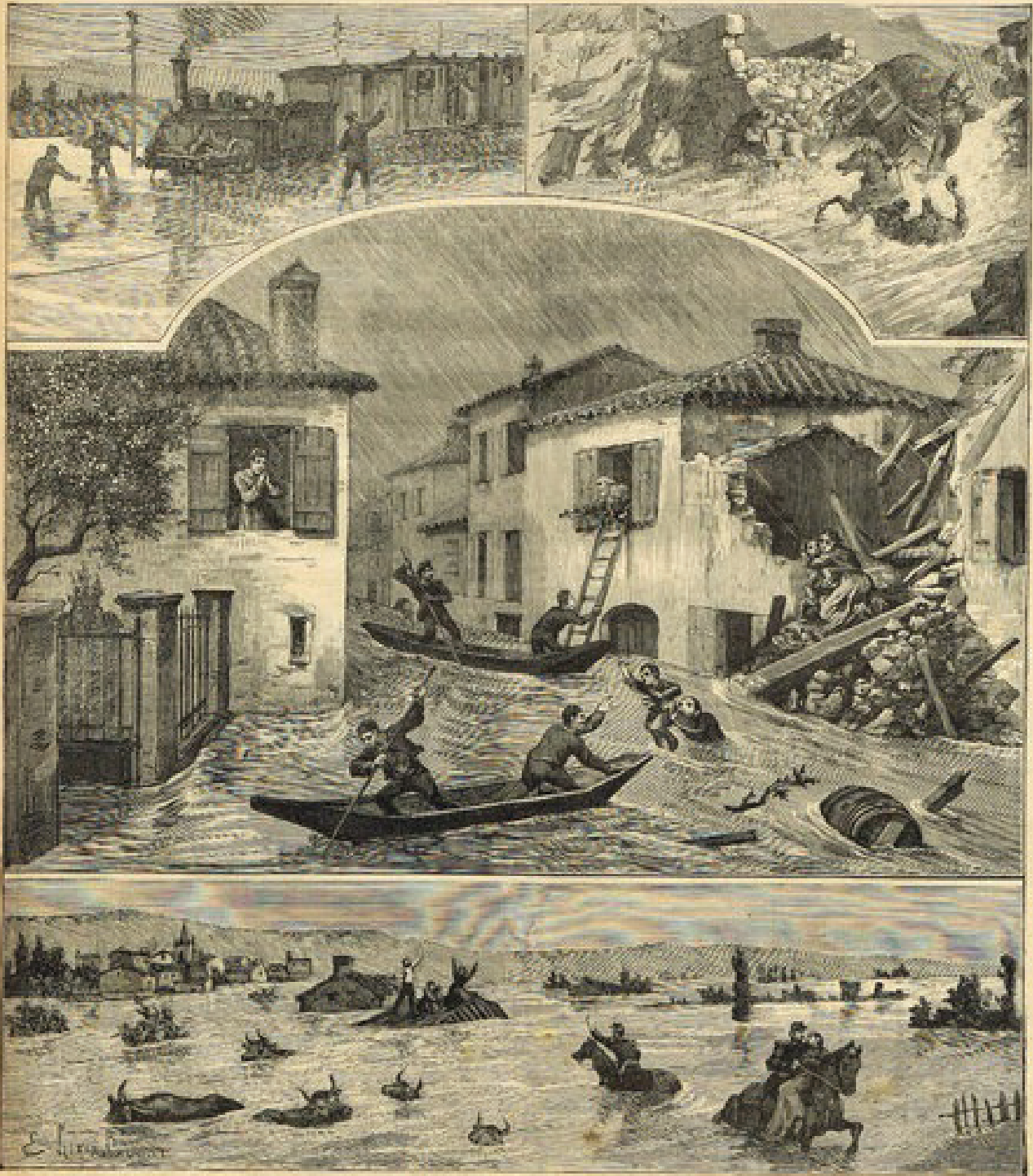
« Le mariage de la Vierge » dans l'église Saint-Étienne à Uzès.

Le Petit Parisien

TOUS LES SAMEDIS
SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE
5 CENTIMES

SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

TOUS LES JOURS
Le Petit Parisien
5 CENTIMES



LES INONDATIONS DANS LE MIDI

UNE GARDONNADE HISTORIQUE EN 1890

Même si la gardonnade de 1890 ne fut pas la plus importante, elle n'en fut pas moins dévastatrice tout au long de son parcours.

Un épisode cévenol

En cette automne 1890, c'est un véritable déluge qui va s'abattre pendant 48 heures sur notre région et provoquer d'importantes inondations. De Valleraugue¹ jusqu'à Comps les dégâts vont être considérables. C'est dans les journées du 22 et 23 septembre que les pluies ont été les plus intenses.

D'importants dégâts sont à déplorer

À **Moussac**, les dégâts causés par la crue du Gardon sont « terrifiants » : toutes les récoltes sont emportées, les jardins et les vignes détruits, un grand nombre de chevaux et d'autres animaux domestiques noyés et le pont du chemin de fer est complètement arraché. « C'est la consternation générale dans la commune. »



Par ailleurs, l'usine de réglisse Carénou et Cie², qui est implantée sur la commune de Moussac, a été envahie par les eaux qui ont atteint, à l'intérieur, une hauteur de 2 mètres 50. Par mesure de sécurité, tous les ouvriers ont été dirigés vers le premier étage où ils ont dû passer la nuit. Le matériel et les marchandises sont complètement perdus. « Les dégâts de cette fabrique dépassent 200 000 francs ». Une véritable catastrophe économique pour cette usine où 250 ouvriers, sur les 300 qui sont employés, vont rester sans travail³.

1 – En 24 h, entre les 20 et 21 septembre 1890, il est tombé 828 mm à Valleraugue (relevé par l'instituteur Michel).

2 – Le premier atelier de Moussac fut construit en 1866 par Isaac Carénou, Alfred Bonifas et Cie, grâce au financement d'Ernest Guizot, pour remplacer la réglisserie Barre dont ils étaient locataires.

En 1871, Carénou dirige seul l'usine avant de s'associer, en 1873, à son gendre Georges Tur, cousin d'Aubrespy, dépositaire de la marque Zan à Uzès. Le succès est fulgurant et des comptoirs de vente s'ouvriront à Cuba, New York... En 1913, Élie Carénou (fils d'Isaac) et son gendre Auguste Colomb dirigent l'usine et déposent la marque Car. En 1962, la marque est absorbée par Ricqlès et en 1970, c'est la fusion avec Zan. En 1986, Haribo rachète le tout et en 1989, l'usine de Moussac sera fermée.

3 – Rappel : Le patronat (CNPF) et plusieurs syndicats (CFTC, CGC et CGT-FO) signent en décembre 1958, une convention d'assurance chômage après une négociation engagée en octobre 1958, sous l'impulsion du Général de Gaulle.

Un berger qui s'en retournait de la foire de Quissac, ayant enfermé ses moutons dans un bergerie, non loin de Moussac, a vu son troupeau tout entier emporté par la crue du Gardon. Plus de 800 bêtes ont péri noyées. Ce troupeau appartenait à M. Mathon, maire de La Bruguière et à divers autres propriétaires.



À **Collias**, le nom du moulin, appelé « Les Machines⁴ », lui vient d'une double fonction plus originale qui lui a été attribuée en 1890, alors qu'il était déjà en ruine. Il a en effet servi de pompe de relevage pour la distribution d'eau potable (le jour) et de turbine pour la production d'électricité (le soir). Avec 20 lampes d'éclairage public et 80 foyers desservis, Collias devient alors une des premières communes françaises ainsi équipées (4). Une plaque sur le mur du moulin évoque cet événement. Malheureusement, à peine inauguré, il va subir la crue qui va le dévaster⁵.

Dans l'Uzège

À Saint Chaptès, les eaux sont arrivées jusqu'aux portes du village. Au domaine du Gournier⁶, l'eau est montée dans les appartements situés au premier étage. On a vu passer des bestiaux entraînés par le torrent.

À **Dions**, le lundi 22 septembre, le conducteur d'un omnibus appartenant à M. Roux, voiturier à Uzès, voulant traverser le pont submersible, a été obligé d'abandonner son véhicule après avoir coupé les traits des chevaux, afin d'éviter d'être emporté par le Gardon⁷.

4 – « C'est un ancien moulin à grain qui a fonctionné jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Comme son pendant le moulin à l'autre extrémité de la digue, il a eu pour fonction le polissage du marbre.[...] Depuis, devenu sans fonction, il sera malmené par les crues, particulièrement celle de 2002 qui a dévasté le haut de l'éperon. Toutefois, sa robuste conception lui permet de perdurer. Il semblerait que certaines pierres ayant servi à sa construction ou plutôt à certaines restaurations, proviennent de la démolition de l'ancien rempart de Collias. Aujourd'hui, il a été restauré par son propriétaire qui souhaiterait le réhabiliter. » Les Amis du Patrimoine de Collias

5 – Pauline van Hoogenhuizen, « Collias dévoilé. Un village du Gard », Éditions de la Fenestrelle, Brignon, 2016.

6 – Jusqu'à la Révolution, ce domaine appartenait à l'évêque d'Uzès.

7 – Le journal *L'Éclair* du 22 septembre 1890.



À **Montfrin**, le Gardon a atteint 8 mètres au-dessus de l'étiage. Une douzaine de personnes qui s'étaient réfugiées dans une campagne voisine, ont été sauvées par la gendarmerie à l'aide d'un bateau. Dans cette commune, des charrettes chargées de vendanges, abandonnées dans les champs par les propriétaires, ont été emportées par le courant.

Quelques idées prémonitoires...

Dans le *Journal des débats politiques et littéraires* du 25 septembre 1890, M. Stublein, directeur de l'Observatoire des Corbières précise : « Nous sommes dans une aire atmosphérique telle qu'il est à craindre que les pluies ne gagnent de plus en plus notre Midi... »

Dans sa séance du 20 mai 1890, le Conseil général du Gard délibère ainsi : « ... À la suite des grandes inondations, survenues dans le département du Gard en septembre 1890, l'administration supérieure a constaté l'extrême difficulté que présentera toujours l'annonce des crues dans les bassins des-Gardons, de la Cèze et du Vidourle à cause de la très grande rapidité de propagation des crues de ces rivières; elle n'a pas pensé toutefois, qu'il fallût pour cela renoncer, à entreprendre tout au moins un essai d'organisation. – En conséquence, par décision du 10 février 1892, M. le Ministre des travaux publics nous a prescrit d'organiser, à titre d'essai, un service d'avertissements pour les crues d'inondation des Gardons réunis... »



Bernard MALZAC



« Albert Roux lors de son arrivée au 7^e RAP à Nice. Collection Bernard Malzac »

ALBERT ROUX,

LE RETOUR DE GUERRE

En ce lendemain de 11 novembre, date de l'Armistice¹ de 1918, les combats cessent mais la démobilisation des soldats n'a lieu que plus tard². Le retour dans les familles et au pays est un moment attendu avec impatience par ses soldats.

Albert Roux s'en va en guerre

Tandis que la mobilisation générale est déclarée, le 2 août 1914, en France métropolitaine et dans les départements français d'Algérie, Albert Roux, « poète félibre de Sanilhac³ » continue à mener sa vie habituelle sans trop se soucier du développement de ce conflit. En ce mois d'août 1914, il est courant dans l'opinion publique que cette guerre ne durerait que quelques semaines, tout au plus quelques mois.

Néanmoins, le 14 décembre, il est convoqué à Uzès pour passer devant le conseil de révision qui le déclare apte pour le service⁴ malgré son âge (43 ans) et sa « barbe grisonnante », mais il est célibataire... Dans l'attente que son sort se décide, il vaque à ses occupations comme à l'ordinaire. Les mois passent et il n'a toujours rien reçu. Comme il l'écrit dans une correspondance avec son ami Albert Hugues⁵, il veut bien croire qu'il n'ira pas au feu, mais l'ordre d'affectation tombe et le 19 mars 1915, il s'embarque à Pont-des-Charrettes pour prendre le train qui l'emmène à Nice, rejoindre le casernement du 7^e régiment d'artillerie à pied⁶ qui est cantonné au fort du Mont-Boron.

1 – L'Armistice de 1918, signé le 11 novembre 1918 à 5 h 15, met provisoirement fin aux combats de la Première Guerre mondiale (1914-1918). Il était prévu de durer 36 jours et a été renouvelé à terme échu. La guerre ne s'est terminée officiellement qu'avec la série de traités de Paix, qui s'est succédée à partir de 1919. Le plus important est le traité de Versailles, signé dans la galerie des Glaces du château, le 28 juin 1919, qui a mis définitivement un terme à cette guerre.

2 – La démobilisation des combattants français de la Première Guerre mondiale s'est déroulée sur une période de 19 mois, du 16 novembre 1918 au 14 juin 1920.

3 – C'est sous cette dénomination qu'il signe ses poèmes.

4 – En 1891, le conseil de révision le déclare bon pour le service et en septembre 1892, il est affecté au 19^e régiment d'artillerie de campagne à Nîmes. Le 6 février 1893, la commission spéciale de Nîmes, le réforme pour « aliénation mentale ». Albert Roux utilise cette stratégie pour ne pas faire son service militaire parce qu'il est libre penseur et pacifiste. Cette attitude sera bien différente lorsqu'il partira en mars 1915, mais le contexte ne sera plus le même : dans la lutte contre l'ennemi allemand le patriotisme prévaudra sur toutes autres formes de pensée. C'est là un des faits les plus troublants de cette période : à peine la mobilisation générale était-elle décrétée que tous les slogans « A bas la guerre ! » se turent soudainement pour faire place à des cris « A Berlin ! ».

5 – Albert Hugues (1876-1940), de Saint-Geniès-de-Malgoirès est un naturaliste, correspondant du Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, ornithologue pour les oiseaux du Gard et de la Lozère et spécialiste des castors du Rhône et des Cévennes.

6 – Vu son âge, il est affecté à la réserve territoriale dont les missions : au début de la guerre, les régiments territoriaux ne devaient pas coopérer aux opérations en rase campagne mais au fil du temps leurs missions évoluent. Tout d'abord, les territoriaux ont pour mission la garde dans les tranchées de première ligne dans des secteurs dits « calmes », le mitraillage des lignes allemandes par tirs indirects, l'occupation des tranchées de départ, en soutien des divisions d'attaque. Puis, ils sont engagés en première ligne où ils s'illustrent, en particulier, lors des grandes offensives allemandes de 1918.

Durant trois ans et demi de mobilisation, il est affecté dans divers régiments de réserve territoriale d'artillerie⁷ et traverse cette guerre sans trop à en avoir souffert.

Le retour à Sanilhac

En septembre 1918, c'est pour lui la démobilisation, il peut enfin retourner dans son pays et retrouver les siens. En casernement à Évreux, il quitte cette ville, le 26 septembre, par le train pour rejoindre Paris où il passe la nuit. Le lendemain, à 7 heures 15, c'est le départ pour le Midi... Après un long trajet, il arrive en gare de Nîmes à 23 heures 45. Vu l'heure, il attend le lendemain pour envisager de rejoindre Sanilhac qui se trouve à 4 heures de marche. Fatigué de son périple et parce qu'il bénéficie de la gratuité d'un billet, il décide de prendre le train qui le conduira à Pont-des-Charrettes. Le trajet Nîmes-Remoulins-Uzès ne retient pas son choix, il préfère passer par Nozières pour rejoindre l'Uzège. Le train part de Nîmes à midi et arrive en gare de Brignon-Nozières à 14 heures et la correspondance pour Uzès est prévue à 18 heures 30, ce qui lui laisse le temps de « se promener sur les rives du Gardon et d'aller examiner minutieusement le pont de Brignon⁸ ». Dans le cours de l'après-midi, le temps menace et « la pluie survient sous forme d'averses brèves, violentes et rapprochées ». À 18 heures 30, le train démarre en direction d'Uzès où il arrive à 20 heures 10. La pluie n'a pas cessé et Albert Roux écrit qu'elle tombait « à pleines portes ». Après ce voyage de 2 jours, il va enfin arriver chez lui, mais auparavant, il doit rejoindre Sanilhac par le moulin du Sautet et le chemin des fileuses. La pluie redouble « si bien que par endroits l'eau monte jusqu'à son mollet ». Enfin, il arrive en vue de son cher village de Sanilhac. Il fait nuit et les rues sont désertes. Enfin « l'oustal » est là ! Avant d'entrer, « il sort sa montre pour enregistrer le souvenir précis de ce moment. Il est exactement 21 heures 32, ce 28 septembre. » Toute la maisonnée dort. D'un coup de sifflet, il prévient ses parents de son arrivée et ils apparaissent sur le seuil de la porte. L'émotion est à son comble... Albert Roux, alors que très prolifique dans ses correspondances, ne dira rien de ces instants et Jean-Bernard Vazeille d'écrire : « La réalité possède parfois une intensité que les mots ne peuvent traduire. »

Et la vie a repris son cours...



Bernard MALZAC

Nota : ce récit est tiré des différentes correspondances qu'Albert Roux a entretenu avec sa famille ou ses amis et notamment celles avec Albert Hugues.

7 – Ses affectations : du 20 mars 1915 au 6 mars 1916 au 7^e régiment d'artillerie à pied ; du 7 mars 1916 au 23 mars 1916 au 11^e régiment d'artillerie à pied ; du 24 mars 1916 au 9 novembre 1917 au 10^e régiment d'artillerie à pied pour intégrer, le 10 novembre 1917, le 40^e régiment d'infanterie jusqu'à sa démobilisation. Extrait du registre des matricules, archives départementales du Gard http://gard.viewer.anaphore.org/viewer/FRAD030_1R0783/FRAD030_1R0783_0321_0001.jpg

8 – Article Jean-Bernard Vazeille, Journal de l'Uzège.

Pour remplacer le bac qui permettait de traverser le Gardon, Gaston Doumergue, alors ministre des colonies en présence de Frédéric Desmons, député, inaugure, le 9 avril 1904, le nouveau pont de Brignon. Malheureusement, cet ouvrage est emporté par la crue du Gardon du 16 octobre 1907. Il est remplacé par un pont suspendu, appelé pont Desmons.

2. - BRIGNON (Gard). - Vue du Pont



Ce qui lui laisse le temps de se promener sur les rives du Gardon et d'aller examiner minutieusement le pont de Brignon



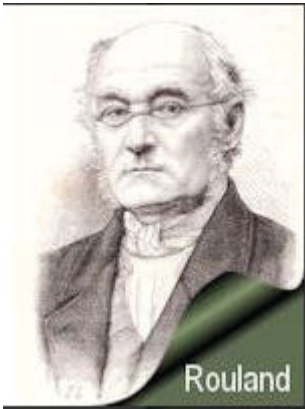
Enfin, il arrive en vue de son cher village de Samilbac



*Loi sur l'Éducation nationale
Salle de classe 1881
Paris BNF*

L'ÉCOLE PUBLIQUE

VERS LES LOIS JULES FERRY



Fâché avec le clergé et une partie des catholiques pour l'intervention en Italie de 1859, le Second Empire va chercher à s'appuyer sur les enseignants laïcs, en tentant de se les réconcilier, en leur témoignant de l'intérêt. Le ministre Gustave Rouland¹ invente une nouvelle méthode de communication, en posant directement la question aux enseignants : « Quelles améliorations apporter au service de l'enseignement primaire dans les communes rurales ? » 5 940 instituteurs de France répondent, par de véritables cahiers de doléances.

En 1862, pour faciliter l'installation des jeunes instituteurs, le gouvernement leur attribue une indemnité de 100 francs. Un décret porte à 700 francs minimum le salaire d'un enseignant (les hommes seulement !) ayant cinq ans d'ancienneté. Le préfet de la Drôme enquête sur les abus de pouvoir de certaines autorités locales. On reconnaît que, même insuffisant, le brevet de capacité exigé des laïcs donne de meilleurs enseignants que la lettre d'obédience des congrégations.



Victor Duruy² succède à Gustave Rouland le 23 juin 1863, et occupera ce poste six ans, et cela lui donnera le temps de faire concrètement avancer ses idées. Enfant d'ouvrier de la manufacture des Gobelins, il a pu poursuivre ses études et obtenir l'agrégation d'histoire grâce à une bourse. Il tient à ne pas laisser le champ libre à l'Église, il veut « *contenir sans persécution ni taquineries vexatoires, mais par l'application de la loi, et surtout par l'essor donné aux écoles laïques, les progrès des dix-huit congrégations autorisées et ceux des associations non autorisées* ».

1 – Gustave Rouland (1806-1878), fut magistrat, député de 1846 à 1848, sénateur de 1859 à 1863, puis de 1864 à 1870, ministre de l'Instruction publique et des Cultes de 1856 à 1863, enfin président du conseil de 1863 à 1864.

2 – Victor Duruy (1811-1894) fut professeur au lycée de Reims, puis au lycée Henri IV à Paris (il eut comme élèves les deux fils de Louis-Philippe), puis inspecteur d'académie, professeur à l'École normale supérieure en 1861, inspecteur général, professeur à l'Institut Polytechnique en 1862... Il fut aussi un spécialiste de l'Antiquité de renommée internationale. Quand il accepta le poste de ministre de l'Instruction publique, il posa comme condition de le séparer du ministère des Cultes. Pour l'enseignement secondaire, il rétablit l'agrégation et la classe de philosophie, supprimées par Fortoul en 1852. En 1865, il créa un enseignement secondaire « spécial », approprié « aux besoins des industriels, des agriculteurs, des négociants », sans latin, mais renforcé en économie, langues vivantes, dessin industriel, comptabilité... Il eut en 1857, le projet de cours d'enseignement secondaire à destination des jeunes filles, avec programme de sciences sous leur aspect pratique et expérimental, qui déclencha un tollé dans l'église et se solda par un échec. En 1868, il mit en place une École pratique des hautes études, pour développer la recherche et former des savants. Dans l'enseignement primaire il préconisa trois niveaux : élémentaire, moyen, supérieur, des effectifs moins importants par classe, des punitions moins sévères, un bulletin scolaire trimestriel, des leçons d'une heure maximum, la récréation au bout de deux heures, une pause pour le déjeuner, un enseignement plus vivant (avec manipulations, sorties nature, visites de musées...). Il envoya des missions à l'étranger pour y étudier leurs systèmes éducatifs. En six ans le budget de l'instruction publique augmenta de 42 %, passant de 26 à 37 millions de francs.

L'évêque de Valence (dans « Instruction pastorale sur l'Enseignement chrétien et mandement pour le carême de l'an de grâce 1877 ») montre son inquiétude en termes choisis : « *On se propose simplement par une habile gradation de chasser la religion de l'enseignement et de la société. [...] On confiera la mission d'instruire la jeunesse à des libres-penseurs, à des païens, à des athées, à tous ceux qui consentiront à ne pas dire un mot de religion à leurs disciples, ou à n'en dire que du mal [...] On décrètera ensuite la gratuité de l'enseignement [...] on obligera l'enfance et la jeunesse à recevoir des leçons de ces maîtres [...] Ainsi l'on arrivera promptement à la constitution d'une civilisation perfectionnée telle qu'on peut l'admirer chez les anthropophages de l'Océanie [...]* »



Le 14 mars 1864, Victor Duruy lance une grande enquête en 64 questions sur les pratiques pédagogiques et l'équipement des écoles. Pour la Drôme, on y apprend que 14 communes entre 60 et 135 habitants n'ont pas encore d'école. En 1867, plus que cinq communes parmi les plus petites. De 1864 à 1869, 38 maisons nouvelles sont construites pour être des écoles, mais il y a encore 196 maisons louées par les communes. Il y a aussi des salles d'école jouxtant un cabaret, un abattoir... Dans beaucoup de salles, les enfants n'ont qu'un simple banc : ils y apprennent à lire, mais pour l'écriture c'est impossible. La gratuité ? L'abbé Désiré Niel (l'inspecteur d'académie) estime « *qu'elle serait bien accueillie par les populations, mais que des troubles éclateraient, des luttes entre les écoles gratuites et les autres* », il demande donc « *qu'on ne décide pas la gratuité aussi longtemps que le financement complet de cette mesure pour tous ne peut pas être garanti par l'état des finances publiques* ».

La question du contenu de l'enseignement ne semble pas faire problème, tel que prévu par la loi de 1850. Si une extension devait être envisagée, ce serait sur « *des notions usuelles tendant à inspirer aux jeunes le goût du travail des champs et les retenir à la campagne qui manque de plus en plus de bras* ». En 1867, l'inspecteur d'académie donne les instructions suivantes : « *Nous inculquerons aux instituteurs de conduire les enfants dans les propriétés voisines les mieux cultivées pour leur voir faire les semis, la taille des arbres, la confection des engrais, la bonne tenue des écuries[...] car le jour où les jeunes garçons auront compris tous les avantages qu'on peut tirer du sol, ils s'y attacheront avec goût et profit et dès lors ces émigrations croissantes si funestes de la jeunesse des campagnes vers les villes cesseront ou du moins commenceront à diminuer* ». C'est sans tenir compte de la démographie (les familles de sept à quatorze enfants n'étaient pas rares) et de la surface agricole disponible, ni de la qualité des sols en zone de montagne ou moyenne montagne (les versants aménagés en « *bancaus* » en « *restanques* » avec des murs de pierres et de la terre remontée à dos d'homme montrent bien que les habitants des campagnes étaient arrivés à l'extrême limite de survie...). L'usage voulait que seul l'aîné des garçons hérite de la ferme, les autres devaient la quitter, et trouver comment gagner leur vie... les filles devaient se marier sans tarder.




PRIX NETS 1882

PARIS 1879, MENTION HONORABLE
Trois médailles d'argent

MOBILIER SCOLAIRE

Conforme à l'arrêté ministériel du 17 Juin 1880


ET
MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT

MELUN 1880. TOURS 1881. LE MANS 1880.

P. GARCET & NISIUS

CONSTRUCTEURS ET ÉDITEURS



PARIS
76, RUE DE RENNES, 76
USINES A FAUCOGNEY ET A LA CORVERAINE (HAUTE-SAÔNE)

Ce Catalogue de FEVRIER 1882 annule les précédents.

14 P. GARCET ET NISIUS, A PARIS

TABLE - BUREAU DU MAITRE

(Type officiel), avec chaise : 65 francs.

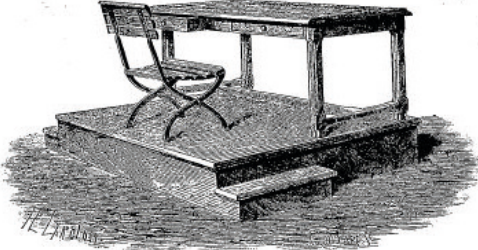
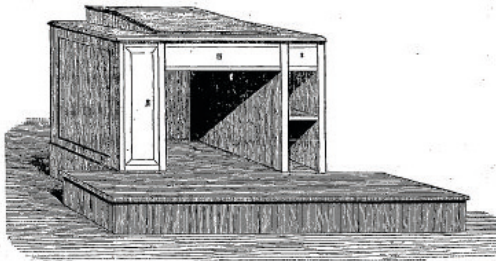


Table. Longueur 1^m20, largeur 0^m70, Estrade. Longueur 1^m25, largeur 1^m10.
Bâti en hêtre, dessus encadré de chêne. Estrade en sapin. Chaise en fer et bois.

CHAIRE DU MAITRE



Longueur 1^m25, largeur 0^m90, hauteur au-dessus de l'estrade 0^m71.

Modèle chêne	}	une marche : 110 fr.	}	Modèle sapin
		deux marches : 120 fr.		deux marches : 100 fr.

Chaise (voir page 18)

P. GARCET ET NISIUS, A PARIS

ÉCOLES ENFANTINES ET ÉCOLES PRIMAIRES

B. - TABLE-BANC DES CAMPAGNES

(dépouillé)

Deux places. — 9 fr. et 11 fr. la place.



Rafins en hêtre, montants de la table et du banc, dossier, siège et casier en sapin, tablette supérieure en sapin noirci et ciré, la place 9 fr.

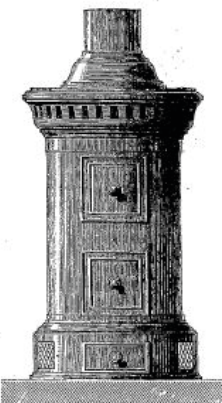
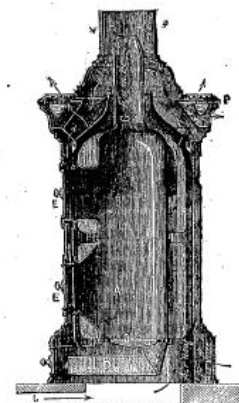
Même modèle avec tablette supérieure en chêne noirci et ciré, la place. 11 fr.

Escrions (voir page 18).

15 A. GARCET ET NISIUS, A PARIS

POÊLE - VENTILATEUR

SYSTÈME GAILLARD, HAILLOT ET C^{ie} (Brevet)

Numéros	1	2	3	4	5	6
Cube chauffé	80 ^{m3}	125 ^{m3}	175 ^{m3}	225 ^{m3}	275 ^{m3}	360 ^{m3}
Diamètre extérieur	0.39	0.39	0.50	0.50	0.565	0.585
Hauteur	0.96	1.025	1.10	1.175	1.250	1.325
Prix	110. >	125. >	155. >	185. >	225. >	255. >

Calorifères ronds, garniture fonte ornée.

N° 3. Diamètre 0^m30, hauteur 0^m86 70 fr.

N° 4. — 0^m34, hauteur 0^m94 90 fr.

N° 5. — 0^m38, hauteur 1^m02 100 fr.

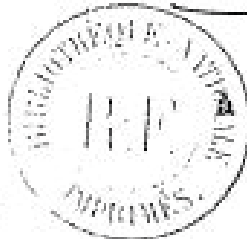
MOBILIER SCOLAIRE

ET MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT

P. GARCET & NISIUS

CONSTRUCTEURS ET ÉDITEURS

Paris, 76, Rue de Rennes



RÈGLEMENT MINISTÉRIEL

DU 17 JUIN 1880

Pour la construction et l'aménagement des maisons d'école

EXTRAIT

ART. 90. — Les tables-bancs seront à une ou deux places, mais de préférence à une place. Quatre types seront établis pour les écoles des communes dans lesquelles il n'existe pas de salles d'asile (écoles à classe unique) :

Le type I, pour les enfants dont la taille varie de 1 mètre à 1^m10; — le type II, pour ceux de 1^m11 à 1^m20; — le type III, pour ceux de 1^m21 à 1^m35; — le type IV, pour ceux de 1^m36 à 1^m50.

Un cinquième type pourra être établi pour les enfants dont la taille excéderait 1^m50.

ART. 94. — Le banc et le dossier seront continus, toutes les arêtes seront abattues. — La tablette à écrire peut être mobile ou fixe.

ART. 95. — La distance entre le banc et la tablette sera nulle, c'est-à-dire que la verticale tombant de l'arête de la table rencontrera le bord antérieur du banc.

ART. 97. — Un casier pour les livres sera ménagé sous la tablette à écrire.

ART. 98. — Un essor mobile de verre ou de porcelaine, à orifice étroit, sera adapté à la table et placé à la droite de chaque élève.

ART. 100. — Une table avec tiroirs, posée sur une estrade de 0^m20 à 0^m32 (hauteur de deux marches), servira de bureau pour le maître.

TABEAU DES DIMENSIONS DES CINQ TYPES DE TABLES-BANCS

Numéros des types.....	1	2	3	4	5
Taille des enfants.....	1 ^m à 1 ^m 10	1 ^m 11 à 1 ^m 20	1 ^m 21 à 1 ^m 35	1 ^m 36 à 1 ^m 50	1 ^m 50 et au-dessus
Hauteur de la tablette à la poitrine de l'enfant.....	0 ^m ,44	0 ^m ,50	0 ^m ,55	0 ^m ,62	0 ^m ,70
Longueur de la tablette d'avant en arrière.....	0 ^m ,35	0 ^m ,37	0 ^m ,39	0 ^m ,43	0 ^m ,45
Longueur de la table pour un enfant.....	0 ^m ,55	0 ^m ,55	0 ^m ,60	0 ^m ,60	0 ^m ,60
Id. pour deux enfants.....	1 ^m ,09	1 ^m ,09	1 ^m ,10	1 ^m ,19	1 ^m ,19
Hauteur du banc.....	0 ^m ,37	0 ^m ,30	0 ^m ,28	0 ^m ,28	0 ^m ,25
Longueur du banc d'avant en arrière.....	0 ^m ,21	0 ^m ,22	0 ^m ,25	0 ^m ,27	0 ^m ,30
Longueur (banc à une place)	0 ^m ,50	0 ^m ,50	0 ^m ,55	0 ^m ,55	0 ^m ,55
— — deux —	0 ^m ,50	0 ^m ,50	1 ^m ,00	1 ^m ,00	1 ^m ,00
Hauteur du dossier (largeur : 0 ^m ,10).....	0 ^m ,19	0 ^m ,21	0 ^m ,24	0 ^m ,26	0 ^m ,28

Inclinaison de la tablette à écrire : 15 degrés.

Nos différents modèles de tables-bancs sont construits suivant ces 5 types.



Un décret du 3 février 1869 rend obligatoire l'enseignement de la gymnastique, mais il n'y a aucun équipement... En 1879, cinquante-sept écoles du département déclareront pratiquer la gymnastique et deux préciseront faire des exercices militaires en utilisant des bâtons en guise de fusils.

La mixité (les mixités, en fait) est un problème difficile : l'inspecteur d'académie, l'abbé Désiré Niel est hostile aux écoles accueillant des garçons et des filles : « *La mixtion des sexes présente toujours plus d'inconvénients que la mixtion des cultes* », déclare-t-il dans sa réponse à l'enquête. Par contre, le curé de Plan-de-Baix, le 4 août 1877, écrit au préfet pour se plaindre qu'il y ait dans son village, deux écoles mixtes quant à la religion : une école de garçons où l'instituteur enseigne aux catholiques et aux protestants, une école de filles où l'institutrice fait de même « *Je redoute plus le contact protestant pour la moralité d'un enfant catholique que la réunion des sexes.* »

Revenons à l'abbé Désiré Niel, pour qui le développement de classes de filles dirigées par des femmes est une nécessité dans un projet de moralisation sociale : « *L'influence de l'éducation des filles a plus d'effet sur toute la famille* ».

Le 10 avril 1867, « *Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français* », promulgue la nouvelle loi préparée par Gustave Duruy (22 articles) :

Article 3 : « *Toute commune doit fournir à l'institutrice, ainsi qu'à l'instituteur adjoint et à l'institutrice adjointe, un local convenable, tant pour leur habitation que pour la tenue de l'école* ». (La loi de 1850 ne concernait que l'instituteur titulaire, soit en langage moderne le directeur).

Un salaire minimal est fixé : 500 francs pour les institutrices de première classe et instituteurs adjoints, 350 francs pour les institutrices adjointes. (L'égalité des salaires est une notion encore inconnue.) Le traitement réel est composé de trois éléments, un traitement fixe de 200 francs, un traitement payé par les élèves présents, et un supplément éventuel si les deux premiers éléments n'ont pas permis d'atteindre la rémunération minimale.

La gratuité est désormais possible si les municipalités la décident. Une aide de l'État sera possible « *dans les limites du crédit spécial porté annuellement à cet effet au budget du ministre du ministère de l'Instruction publique* ». En 1871 l'inspecteur d'académie de la Drôme s'est adressé au ministre à propos du versement de ces fonds, voici la réponse reçue : « *Les fonds du Trésor ne sont jamais appliqués à l'entretien d'écoles gratuites sans que, de son côté, le Département ne contribue à la dépense* ». Or depuis 1867 le Département n'a pas voté la moindre subvention.

Adolphe Thiers, devenu président de la République en 1871, a gardé ses idées de député quand, vingt ans plus tôt, il déclarait : « *Je dis qu'il faut bien regarder avant d'étendre démesurément partout l'instruction primaire, et surtout avant de lui donner une extension plus grande et qui n'est pas sans graves dangers[...]* » À quels dangers pense-t-il ?

La gratuité avance cependant, en fonction des volontés et des possibilités des municipalités : dans la circonscription de Valence 5 323 garçons sur 10 983 en bénéficient (48,47 %) et 2 586 filles sur 6 169 (41,92 %) : notons cependant que le nombre de filles scolarisées est encore grandement inférieur au nombre de garçons.

Dans la loi Duruy, l'article 1 qui stipule que toute commune de plus de 500 habitants doit avoir une école publique de filles, est important. Mais dans les départements ruraux, et ils sont nombreux, beaucoup de communes ont moins de 500 habitants, en Drôme 50 % des communes sont dans ce cas. Autre précision : dans une école mixte tenue par un instituteur, une femme proposée par le maire sera chargée de diriger les travaux d'aiguilles des filles, car c'est un élément important du programme, n'oublions pas que les filles ont pour avenir d'être bonnes ménagères et bonnes mères de famille.

Les Écoles normales font leur retour : à Valence pour les garçons en 1863, pour les filles en 1884.

Pour la formation des maîtres, il y aura un professeur de lettres, un de sciences, un aumônier, un maître d'agriculture et un maître de chant. Le premier bâtiment loué est succinct, ni préau, ni infirmerie, ni lingerie, ni bibliothèque. Mais on a creusé un bassin de natation, et les sœurs du Saint Sacrement tiennent un pensionnat de jeunes filles dans une propriété mitoyenne. Elles écrivent au préfet le 12 avril 1869 pour qu'un mur soit élevé : « *Les jeunes gens lorsqu'ils prendront des bains sont aperçus par les parents et les jeunes filles qui se rendent au pensionnat* ». Une commission de surveillance le 5 mai se transporte sur les lieux et observe que les deux propriétés sont séparées par « *un ruisseau profond dont les bords sont complantés d'arbres touffus[...] c'est une épaisse ligne de thuyas qui suffiraient à eux seuls pour intercepter la vue, même en hiver* ». Fausse alerte. Mais on ne joue pas avec la moralité, ni d'un côté ni de l'autre : en 1870 neuf élèves-maîtres sont renvoyés pour avoir fait le mur et être allés « *se souiller dans des lieux dont le nom seul fait rougir les cœurs honnêtes* », d'après le rapport du directeur.

Cependant le métier d'instituteur n'est toujours pas attractif : « *La situation de l'instituteur fait que l'on ne recrute pas les meilleurs. L'existence de l'instituteur n'ayant trop souvent rien qui puisse être envié, il en résulte que ce sont généralement les familles peu aisées qui dirigent leur fils dans cette voie* ». (rapport de M. Georgin, directeur de l'École normale, en 1871). De plus, il faudra de longues années pour atténuer les victoires de l'enseignement congréganiste, le nombre d'instituteurs formés par an reste très insuffisant : quand l'inspecteur d'académie juge qu'il en faut 50, le ministre alloue 10 ou 12 places au concours de recrutement, entre 1870 et 1879.

À Valence en 1872 un terrain est acheté, avec un projet de construction d'une École normale pour le département. Elle sera achevée en 1877, pour un coût total de plus de 230 000 francs, y accueillant 38 élèves la première année.



La construction d'une École normale pour les filles ne va pas de soi non plus. L'inspecteur d'académie y est opposé en 1878, car la situation du département répond parfaitement bien aux besoins depuis trente-trois ans. En 1881, par la volonté du conseil général et en application de la loi de 1879, l'École normale de filles est ouverte dans un local loué, provisoirement, et rejoindra des locaux neufs en janvier 1884, accueillant 25 normaliennes la première année.



Noël François Alfred Madier de Montjau
(1814-1892)

Le problème se pose toujours de savoir si on y accueille seulement des élèves catholiques, ou si ceux qui sont « *entretenus à l'École modèle de Dieulefit, avec des bourses inférieures à celles des boursiers catholiques, deux ou trois jeunes protestants (qui) se préparent aux fonctions d'instituteur, isolés de leurs camarades, privés des avantages qu'ils pourraient trouver à l'école de Valence* ». (rapport de Alfred Madier de Montjau) Le préfet et d'autres conseillers répondent : « *Ceux de l'école protestante s'y refusent de la manière la plus absolue* ». Alfred Madier de Montjau³ : « *Nous avons voulu [...] faire cesser dans l'éducation les distinctions de croyance et les séparations qu'elles établissent entre les hommes [...]* Je réponds que les protestants sont nombreux, qu'ils aiment la liberté et la république, qu'ils se rappellent les persécutions et l'intolérance et qu'ils sont les premiers intéressés à établir cette communauté entre les hommes [...] » Le conseiller Théodore Morin craint, lui, « *que la promiscuité dans une même école d'élèves de cultes différents ne produise ce double résultat, également regrettable : l'indifférence en matière religieuse ou l'antagonisme que pourraient faire naître des controverses et des discussions ardentes* ». Au vote, un seul lieu de formation est approuvé, mais ce sujet agitera encore longtemps les esprits.

La formation des normaliens est riche maintenant : cours de pédagogie, géométrie, physique-chimie, histoire naturelle, histoire de France, visites d'usines, hygiène, tenue de livres de commerce, rédaction d'actes d'état civil, musique instrumentale, chant, relevés météorologiques pour l'étude du climat. Cependant il leur est bien recommandé « *d'adapter leur langage au parler des agriculteurs* » (non, ce n'est pas du « patois » qu'il s'agit, bien sûr, le patois doit disparaître !) « *C'est dans cette langue particulière qu'il convient d'enseigner aux enfants du cultivateur, car c'est la seule qui puisse leur être utile. Ce serait un contresens que de vouloir les entraîner sans profit dans un ordre d'idées impropres à leur position. Donner aux individus des aspirations inopportunes et au-dessus de leur état, c'est les déplacer dans la société, c'est faire deux maux dans un.* » En clair, le fils du paysan doit rester paysan, « *dans l'ordre social où toutes les places sont marquées, chacun doit être élevé pour la sienne* » et l'école n'aura pas mission à les faire sortir du rang « *initier les jeunes gens des deux sexes aux frugales et modestes jouissances de la vie des champs, pour leur faire éviter les tristes et éphémères plaisirs des villes. Former des laboureurs [...] contents de leur sort [...] ce sera, en un mot, correspondre aux besoins de l'époque [...]* » (La circulaire de l'abbé Désiré Niel en 1863 avait posé clairement les bases.)

En 1875 l'inspecteur général Lescoeur observe que « *le département de la Drôme est resté en dehors des progrès et des améliorations [...] les conférences pédagogiques, le certificat d'études n'ont pas été mis en place [...] l'École normale qui doit être le régulateur du niveau des études est restée jusqu'ici tout à fait en dehors de sa mission* ».

3 – Noël François Alfred Madier de Montjau (1814-1892) est un républicain laïque, député de la Drôme de 1874 à 1892. Avocat à Paris en 1838, il participa à la révolution de 1848, défendit de nombreux insurgés après les journées de juin, écrivit dans le journal *Le Peuple* de Proudhon, s'opposa au Second Empire, dut s'exiler en Belgique après avoir organisé la résistance au Coup d'État du 2-12-1851 et ne revint en France qu'après le désastre de Sedan (1870).

Les conférences pédagogiques, qui existaient avant la loi Falloux, sont à nouveau organisées. Des mémoires sont demandés sur des sujets pédagogiques et ils sont primés. En 1875, une commission d'examen est créée dans chaque canton pour délivrer un diplôme scolaire aux enfants de douze ans : 502 enfants se présentent à la première session, 209 sont reçus.

La fête annuelle de l'enfance se met en place dans certains villages, des particuliers la dotent de récompenses financières pour les bons élèves, et les enfants chantent, dansent... mais les pièces de théâtre sont interdites. Le programme de la fête et même le discours du maire doivent être approuvés au préalable par l'inspecteur. En 1873 à Pierrelatte le conseiller général du canton, chef de file des républicains laïcs, Alfred Madier de Montjau, prend la parole et de façon improvisée et critique les rois, le dernier empereur « *l'homme néfaste de Sedan* », fait crier vive la République, affirme que la religion est l'affaire de la famille [...] : condamnation immédiate du préfet.

Les enseignants restent sous contrôle : ils risquent toujours la révocation, toute action politique leur est interdite, même leur vie privée est très surveillée, y compris par l'inspecteur. « *M. S... n'a pas accompli son devoir pascal. Il prétend l'avoir fait dans son village natal. J'ai de bonnes raisons d'en douter.* » (1874) « *Il serait bon que cet instituteur se mariât enfin avec cette femme de Crupies dont il est toujours choyé [...] Il s'est engagé à le faire.* » (1869)

En 1871, le rapport d'Alfred Madier de Montjau au conseil général reprend l'essentiel du programme républicain de Léon Gambetta : l'enseignement laïque gratuit et obligatoire, les frais de scolarité exclusivement supportés par l'État, la nomination des instituteurs par les conseils municipaux, rien que des écoles communes sans distinction de culte, et l'enseignement religieux hors de l'école. Sur 20 votes, 16 sont pour la laïcité et 4 contre, 19 pour la gratuité et 1 contre, c'est le comte Arthur Harouard de Suarez d'Aulan, ennemi politique d'Alfred Madier de Montjau.

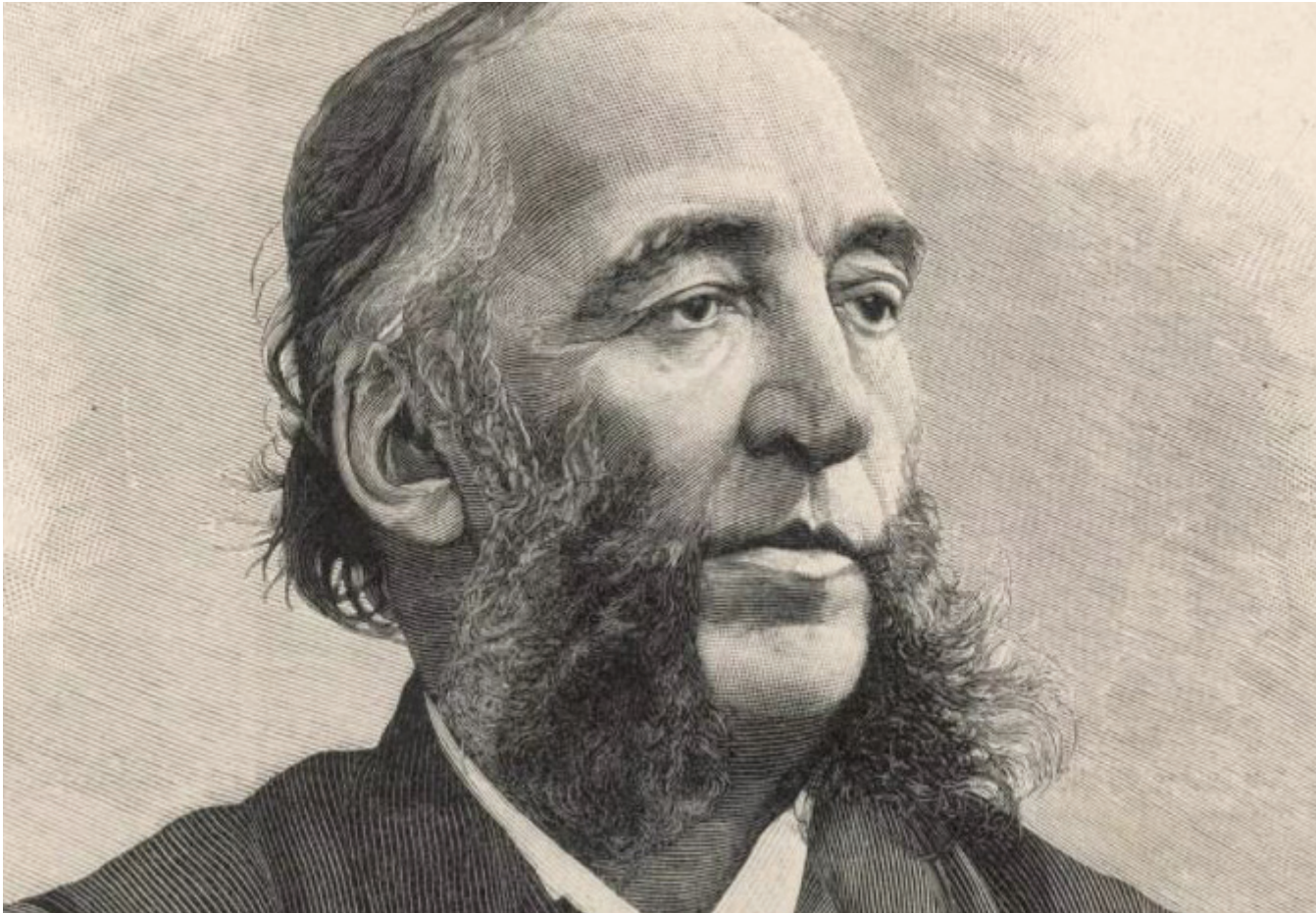
En 1876, Paul Bert propose la suppression de la lettre d'obédience, pour rendre plus difficile l'emploi des congréganistes dans les écoles communales. En 1877, Alfred Madier de Montjau dépose un texte pour la liberté de conscience et l'exclusion de toute interrogation sur les principes religieux aux examens.

Ce n'est que le début de nombreuses années de discours enflammés, où chacun tentera de défendre sa position, où s'exprimera de plus en plus fort l'anticléricalisme, mais où l'idée que l'État doit instruire les enfants ne sera plus contestée. F. Buisson définit même l'instituteur ainsi : « *celui qui, dans chaque commune, représente non pas tel parti dominant, non pas telle opinion et telle croyance, mais la société elle-même en tant qu'elle s'occupe de préparer ses enfants pour l'avenir, en tant qu'elle les veut intelligents, instruits, libres, égaux et mûrs pour la vie civique* ». (*Journal général de l'instruction publique*, avril 1880.)

Avec les lois Jules Ferry⁴ de 1881 et 1882, l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire prendra sa pleine expansion. Mais François Guizot et Victor Duruy, ne les oublions pas, ont bien préparé le terrain.

L'école maternelle en 1881 est véritablement instituée, ce ne sera plus « la salle d'asile », la garderie pour les pauvres enfants dont les mères vont travailler hors de la maison...

4 – Jules Ferry (1832-1893) fut avocat, journaliste, député de Paris en 1869, entra au gouvernement provisoire de 1870, maire de Paris en 1871. Nommé ambassadeur à Athènes par Thiers, il quitta la capitale au moment de la Commune. En 1868 il avait fait paraître *Les comptes fantastiques d'Hausmann*, sous forme de caricatures au sujet des grands travaux du baron Hausmann à Paris. Président du Conseil en 1880, il veut redonner son prestige à la France, après le désastre de Sedan, et choisit l'expansion coloniale : 1881 protectorat sur la Tunisie (contre l'Italie), 1883 Madagascar, 1883-1885 une partie du Congo (l'autre partie restant à la Belgique), puis le Tonkin... (La France n'était pas le seul pays colonialiste, c'était la course aux colonies pour toute l'Europe.) En mai 1881, son gouvernement accorda la liberté de réunion, en juillet la liberté de la presse, en 1884 la création de syndicats. Jules Ferry échoua à l'élection présidentielle en 1887, il fut battu aux législatives en 1889, élu sénateur des Vosges en 1891, président du sénat en 1893, et mourut trois semaines plus tard. Il était rescapé de deux attentats (1883 et 1885) et vivait depuis le second avec une balle dans la poitrine. Ses ennemis le disaient froid, calculateur, arrogant, mais lui reconnaissaient le sens de l'État. Il eut des funérailles nationales.



Jules Ferry, l'homme qui a révolutionné l'école

Le 1^{er} décembre 1880, création de lycées pour jeunes filles. « *Les filles sont aussi aptes que les garçons à recevoir l'éducation secondaire.* » Merci, monsieur Camille Sée. Cela suscita des débats houleux à la chambre des députés et au sénat, car bon nombre de parlementaires ne voulaient pas le reconnaître !

16 juin 1881 : l'école primaire sera gratuite.

28 mars 1882 : l'école sera obligatoire (y compris pour les 3-6 ans, et jusqu'à 13 ans) et laïque. L'instruction civique remplacera l'éducation religieuse, la morale sera placée aussi haut que les autres enseignements. La blouse, signe d'égalité, sera portée par tous les élèves.

Tous les problèmes ne seront pas réglés cependant : si les décrets des années 1880 ne prennent aucune mesure contre les 1 665 congrégations s'occupant d'enseignement, c'est la loi Waldeck Rousseau (titre III), Émile Combes, anticlérical, étant président du Conseil, qui précisera que seules les congrégations autorisées continueront d'enseigner, les autres étant expulsées, avec pour conséquence 3 000 écoles fermées en 1903. Puis elles reviendront...

Aujourd'hui encore, la guerre public-privé n'est pas partout complètement éteinte... mais ce n'est rien comparé à ce que les premières générations d'enseignant(e)s laïques ont eu à supporter, dans ce métier exigeant qui, même laïque demande une vraie vocation, et presque un sacerdoce.

Jacqueline HUBERT

Bibliographie :

Bouchet Gérard, *L'école dans la Drôme*, Éditions&Régions www.labouquinerie.com

Fromant Éric, *Jules Ferry cet inconnu*, L'Harmattan, 2018

FRÉDÉRIC BONS



TRACES ET PAYSAGES
photographies & collages



FRÉDÉRIC BONS

ITINÉRAIRE PROVISOIRE

22 octobre 1972, 16 h 20 : naissance à Paris, rue des Bleuets, 11^e arrondissement.

Septembre 1988 : un pull de laine écru rehaussé trace le sillon.

1993 : Sempiternellement, poèmes.

Février 1994 : création de Les paroles du silence, Théâtre du Lycée Voltaire, Paris 11^o, auteur, metteur en scène et comédien, avec l'aide et le soutien de David Khawam, de l'AFMA et de Jacques Grynberg.

1994-1995-1996 : création avec Paul de Clartens d'une revue de littérature et d'art, ACME.

Juin 1997 : lecture musicale de La première lettre, d'Armand Gatti, au studio des amandiers, à Paris 20^e, mise en espace et co-comédien avec Marianne Jakobi et Nathalie.

Août 1998 : première trace picturale.

22-29 octobre 1999 : exposition de deux toiles au salon des Indépendants. À l'aube du siècle : animation de l'émission syndicale de la CNT-Éducation puis de Léo 38 avec Papa Laurent (Laurent Melon) sur Radio Libertaire, 89,4 FM.

30 mars-13 avril 2001 : Sentes primales, perspectives provisoires rétrospectivement appréhendables, peintures, collages, poèmes. Le Riaume, restaurant, Paris 12^e.

30 juillet-08 août 2001 : Sentes primales, perspectives provisoires rétrospectivement appréhendables, inauguration de l'ancienne chapelle de La Combe, Montauban-sur-l'Ouvèze, Drôme.

29 juillet-08 août 2002 : [L'etwal filât], exposition de peintures, collages, poèmes, Montauban-sur-l'Ouvèze.

Mai 2003 : premières publications dans Le Monde libertaire sous le nom de Monsieur Frédéric, photographies, visuels et articles.

2003... 2020, non-stop ! réalisation d'affiches et de visuels pour Le Parisien libertaire, Les nuits noires et Le Ferré Club de Davou, émissions diffusées sur Radio libertaire, et ça n'en finit pas...

26-27 février 2005 : Estive 2004, exposition photographique, Montauban-sur-l'Ouvèze.

23-24 avril 2005 : Estive 2004, exposition de 11 photographies inédites à l'Office de tourisme et à la Maison des plantes de Buis-les-baronnies.

05-12 août 2008 : exposition de collages et photographies, Montauban-sur-l'Ouvèze.

06-14 août 2011 : collages, exposition collective, mise en espace sonore, DJ Vorak, Montauban-sur-l'Ouvèze.

09-17 août 2014 : collages et photographies, exposition collective, mise en espace sonore et photographies, DJ Vorak, Montauban-sur-l'Ouvèze.

Mars 2018 : réalisation de la pochette de l'album, Derrière les ecchymoses, du groupe Makizar.

15 septembre 2018 : publication du recueil de poèmes Latitude/Longitude suivi de Fammes/Femmes.

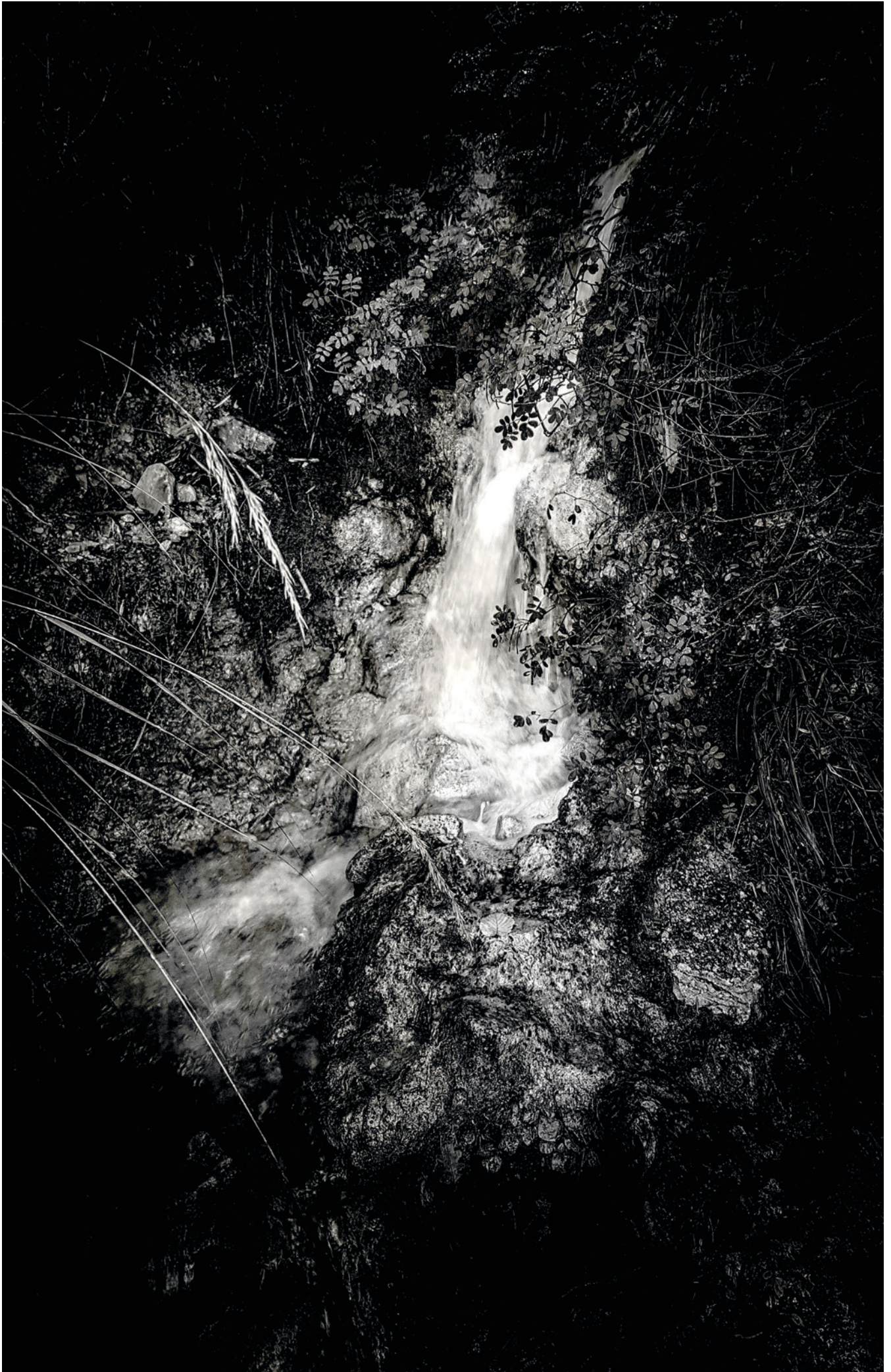
03-11 août 2019 : collages et photographies, mise en espace sonore DJ Vorak, Montauban-sur-l'Ouvèze.

20 janvier 2020 : publication de Instant, récit.

16 juin 2020 : publication de L'attente, Chronique de confinement, Poèmes photographiques.

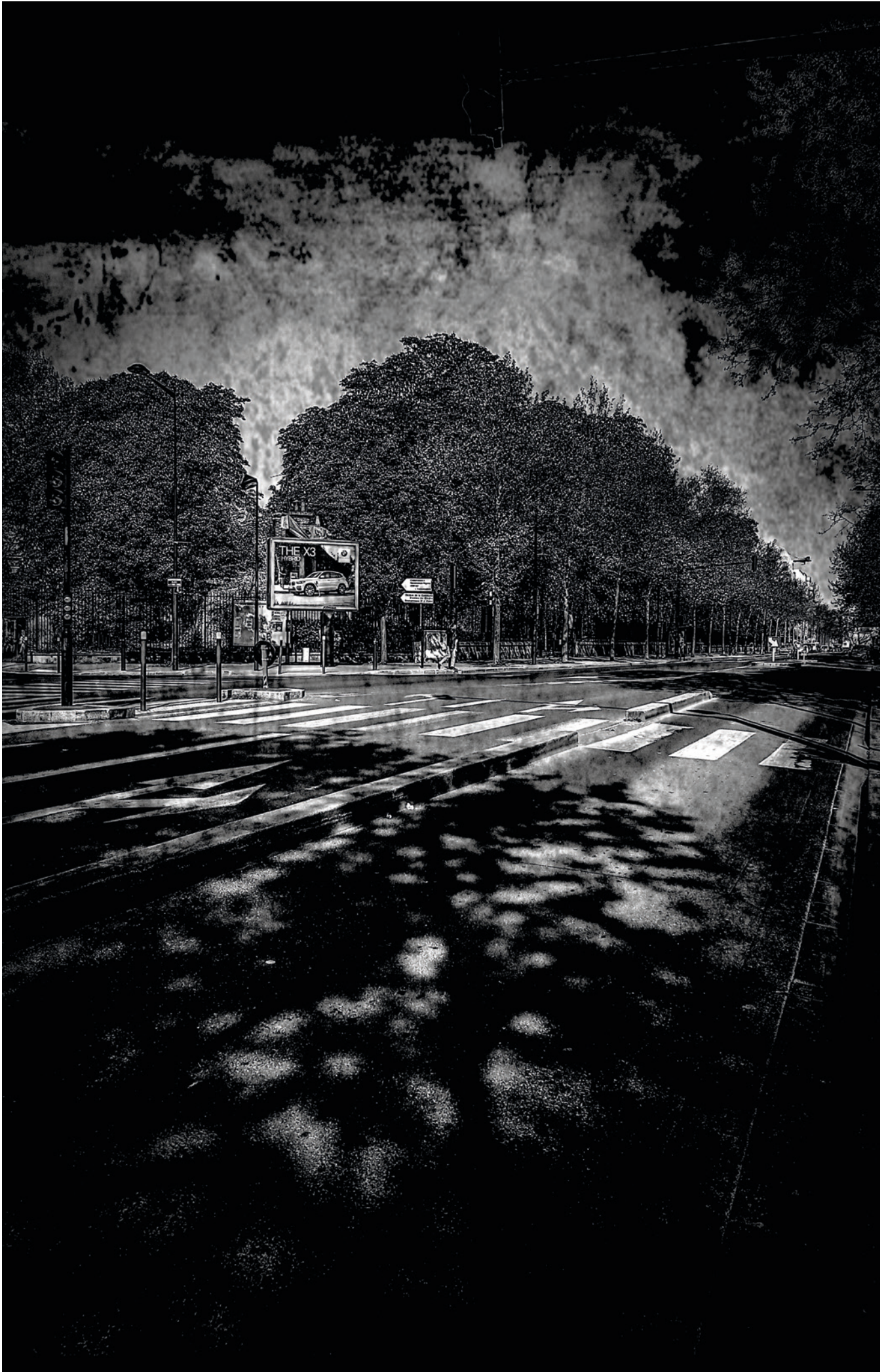
01-09 août 2020 : Traces & paysages, collages et photographies, mise en espace sonore DJ Vorak, Montauban-sur-l'Ouvèze.

Les empreintes de ces bornes existentielles sont archivées sur fredericbons.fr



LA DÉRÉLICTION

*La dérélition du printemps
aux ombres passagères éclaircies
arrosées de nuages :
viatique de mes envies éphémères
j'emprunte à la floraison
les paroles amènes d'un chemin parcouru
après tant de silences trompeurs
quand l'eau fluide et huileuse enrobe
les rochers de ma mémoire
je crache.*

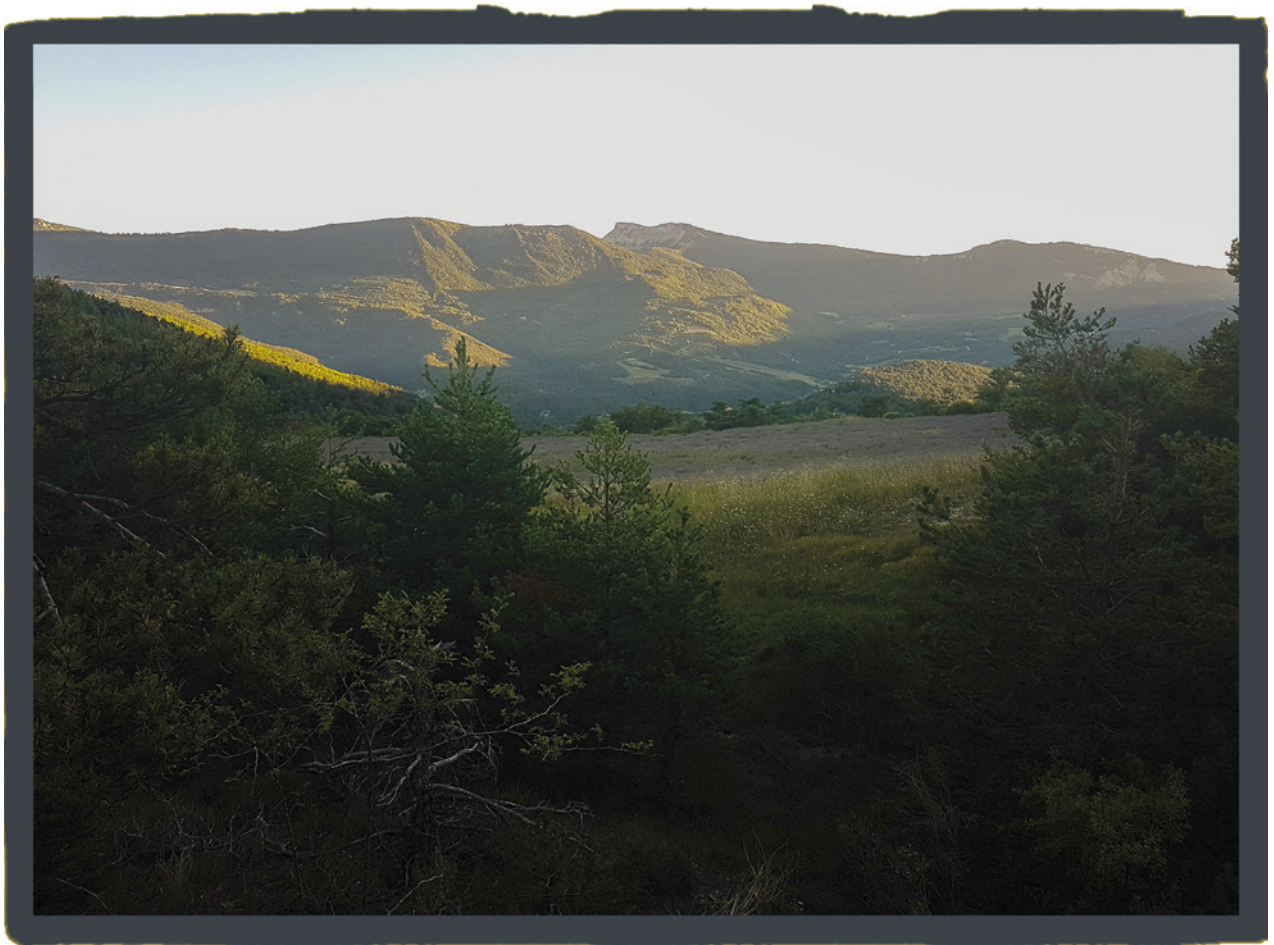


NUIT DE BITUME

*À la dérive le désir insouciant
et l'amitié en bandoulière
longues sentes de bitume
élancées semées de jaunâtres
réverbères longs panaches de fumées
grises blanchâtres et âcres
vapeurs enivrantes
et derrière ce nuage
la ville à nos pieds
soumise et indolente
dépouillée de ses muscles diurnes
rendue à la fragilité de sa mélancolie*

*Bercés du sommeil
prisonnier des façades silencieuses
nos pas pressés imprimaient à l'obscurité
teintée de phares et de halos
évanescents
un souffle amical
infini
les rues et les passages
traces endormies
des aspérités
du jour dans ce vaste
désert soumis au froid mordant ou
à la tiédeur et le nez levé
vers de fantomatiques étoiles
nous apprenions à contempler le silence
avec le regard de l'absence/*

à D.K



RUMEURS

*L'herbe vibre fragile
délivrée des pas sauvages
de bêtes musclées
une violette
à la senteur délicate
légère dans le vent dépouillé
de violence murmure sa liberté
vespérale parcourue d'un frisson
sous l'apex d'un embrun esseulé
une fourmi
gracile escalade
sa colline empourprée par
le fauve brasier
du soleil renaissant
parcourt le duvet de flanelle et s'abîme
s'abîme s'abîme s'abîme*

Dominique DIELETTIENS

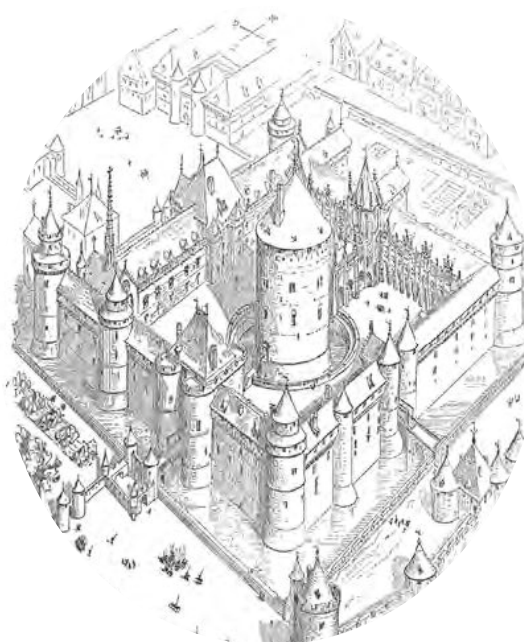
Un blanc manteau de châteaux

L'implantation
des Capétiens
en Languedoc et en
Provence (1209-1328)

Éditions de la Fenestrelle

DOMINIQUE DIELTIENS

AUTEUR



Un blanc manteau de châteaux L'implantation des Capétiens en Languedoc et en Provence (1209-1328)

En quelques décennies, des années 1220 aux premières années du XIV^e siècle, le Midi, de la Provence aux marges de la Gascogne, est le théâtre d'un profond renouvellement de l'architecture castrale. La puissante dynastie capétienne impose en effet sa présence dans des terres où son influence était jusque-là contestée ou absente. La lutte contre l'hérésie cathare permet la liquidation des princes locaux. La guerre contre les souverains étrangers fixe les frontières du royaume. Le mariage provençal installe une branche cadette au cœur des terres de l'Empire. Le triomphe des « grands » capétiens, de Philippe-Auguste à Philippe-le-Bel, s'illustre par l'érection de très nombreux châteaux, forteresses frontalières, citadelles de garnisons, résidences de l'aristocratie ralliée. La puissance du vainqueur, la faveur royale et le retour de la prospérité développent une architecture « philippienne » qui influence l'Europe entière. En rendant aux Capétiens ce qui leur est dû, notre étude rectifiera la datation de monuments souvent attribués aux « Provençaux » ou aux « Occitans » d'avant la « conquête ». Elle montrera aussi que l'idée d'une « avance » des Plantagenêt sur les Capétiens en matière d'architecture castrale est que le résultat d'erreurs de datation. Enfin, elle permettra à l'amateur de belles pierres de découvrir cet autre « blanc manteau » resplendissant au soleil du Midi.

Docteur en Histoire de l'Art, Dominique Dieltiens est l'auteur de nombreux articles et ouvrages sur l'architecture militaire du Midi de la France. Son travail sur le terrain, longtemps en collaboration avec René Quehen, l'amène souvent à reconsidérer les datations habituellement admises.



Lastours. La tour de Quertinbeux

UN BLANC MANTEAU DE CHÂTEAUX

L'implantation des Capétiens en Languedoc et en Provence (1209-1328)

Introduction

« C'est du XII^e ! ». Notre petite assemblée d'éminents castellologues, archéologues et autres historiens de l'Art était tout ouïe lorsque la sentence fut lancée devant la haute tour à éperon du château de Beaucaire. Vu l'heure méridienne, j'avais cru comprendre que notre sympathique collègue évoquait le degré d'une des bouteilles qui allaient égayer la collation et je m'en étonnai, connaissant le redoutable taux d'alcool des produits locaux... Que nenni, il s'agissait bien de la datation de « la tour des Raymond ». Ma remarque sur le plan original de la tour, et sur la présence de chaînages à bossages, inconnus sous cette latitude au XII^e siècle, n'emporta pas l'adhésion. Une pause devant les bases des tours en moyen appareil soigné de la face nord fut l'occasion d'un bel exposé sur cette admirable construction qui ne pouvait être qu'« une réalisation royale capétienne ». Et la conclusion fusa : c'était aussi « du XII^e ». Je laissai entendre que le château n'avait été possession de la couronne de France qu'à partir de 1226. Et que les travaux n'avaient probablement pas été lancés dans la foulée de la prise d'Avignon... « Du XII^e », vous dis-je ! D'ailleurs, c'est toujours « du XII^e ». L'heure du pique-nique avait sonné. L'attention se déplaça sur quelques flacons tirés du sac : c'était du 13,5...

Il y a bien longtemps, René Quehen et votre serviteur, avons déjà été confrontés aux adeptes « du XII^e ». Il faut dire que l'enjeu était de taille : des murs « incontestablement cathares », à l'appareil « grossier », aux archères « primitives ». C'était « du XII^e ! ». Monsieur B., thésé et vacciné contre la contradiction, futur architecte du Patrimoine et oracle en matière de forteresses méridionales, avait parlé. Il semblait pourtant curieux que le roi de France ait conservé des murs mal bâtis dans des constructions de prestige. Et que ses archers tiraient leurs flèches dans des petites ouvertures adaptées au... mousquet. L'honnêteté m'oblige à reconnaître que, récemment, lors d'une visite du château de Puilaurens, j'eus la surprise d'entendre le même B. affirmer que le château avait été « évidemment » restauré lors des guerres du XVI^e siècle. Il faut être parfois patient... Allez mon cher B., encore trente ans, et l'« aula du XII^e siècle » de l'archevêque de Narbonne du château d'Auriac sera attribuée à Jean de Brunet, propriétaire des lieux à la fin du XVI^e siècle¹... C'est parfois pire... Comme avec cet historien de l'Art renommé dissertant sur un bâtiment qu'il n'a pas visité. Ou cet autre qui, par flemme n'est pas monté jusqu'à la salle qu'il décrit. On peut le pardonner des dilettantes de la Belle Époque, mais pas de nos brillants universitaires qui, souvent, confient à des étudiants novices le travail dont ils tireront des conclusions définitives. Ah, ces maîtres, parfois assistants, soucieux de briller... Surtout ne pas s'opposer aux pontes en place. Toujours répéter ce qu'ils veulent entendre...

Certes, la datation d'un monument est souvent difficile, sinon impossible, toujours risquée en l'absence de documents incontestables. Nous en avons fait parfois, je le confesse, la dure expérience... Heureux historiens de l'architecture pontificale qui disposent de la comptabilité avignonnaise ! Les autres se contentent du silence des sources, de brèves mentions miraculeusement conservées dans les archives, de relations collectées par des érudits des siècles passés. Et puis, il y a les incontournables. Viollet-le-Duc, assez ancien pour que l'on puisse se gausser de ces bâtisses « violées par le duc ! », même si son « Dictionnaire » reste inégalé.

1— Pierre Bascou, *Jean de Brunet seigneur d'Auriac, Bouisse et autres places, receveur du diocèse de Narbonne*, Bull. Soc. Et. Sc. de l'Aude, t. CVI, 2006, p. 107-113.

Depuis quelques années, la monumentale synthèse de Jean Mesqui permet les comparaisons entre des monuments éloignés. Si l'analyse des techniques utilisées est remarquable, les datations laissent souvent à désirer. En effet, la plupart des monuments n'ont pas fait l'objet d'études sérieuses depuis plusieurs décennies. Même des « poids lourds » sont toujours datés en dépit de la plus élémentaire logique. Ainsi, Château-Gaillard continue d'être attribué à ce brave Richard-Cœur-de-Lion qui l'aurait construit en deux ans en multipliant les innovations sans lendemain ! Le Poitou n'aurait plus entendu le raclement de la truelle après la faillite des Plantagenêt. Depuis peu, ce sont des « tours Bermonde » qui rappellent les malheurs de la maison d'Anduze. Last but not least, les châteaux « cathares » restent, malgré tous nos efforts, encore en partie « cathares ». Sans oublier les sulfureux « templiers » qui gardent leurs trésors dans les « oubliettes » d'énigmatiques ruines dans lesquelles ils n'ont jamais mis les pieds. Heureusement, la connaissance progresse avec l'étude du bâti. Mais, encore faut-il qu'il en reste suffisamment. Et qu'il soit accessible. Entre les éboulis, les ronces et... les propriétaires grincheux, l'étude est parfois problématique. Problème : les ruines seront datées grâce à d'autres ruines... mal datées ! De trop rares études, mêlant l'histoire et le bâti, éclairent parfois les ténèbres dans lesquels nous divaguons.

Ces nouvelles lumières montrent souvent l'importance du XIII^e siècle dans la construction castrale de la France méridionale. Le renouvellement de la fortification, constaté par Jean Mesqui à l'échelle du royaume au temps de Philippe le Bel², est particulièrement remarquable de la Provence aux marges de l'Aquitaine. Ce siècle, marqué ici par le triomphe des Capétiens fut, en effet, propice à un remaniement du paysage architectural, après la croisade albigeoise et la conquête royale. Avant l'irruption des « Français », dans les anciennes cités romaines, les bâtiments antiques étaient encore utilisés pour la défense ou le logement de l'aristocratie. Dans les campagnes, les mottes seigneuriales couronnées de tours, mêlant le bois et la pierre, dominaient des logis témoins de la rudesse des temps. De cela, il reste peu de choses. Les plus fortes enceintes ne résistèrent pas aux boulets des catapultes ou au pic des démolisseurs. Les castra des faidits, seigneurs dépossédés par la croisade, sombrèrent dans la tourmente. On répara ce qui subsistait. Avant de reconstruire ce qui n'était plus que d'anciennes bâtisses. Pour les abandonner pour d'autres mieux situées. Les matériaux furent récupérés. Les bâtiments « du XII^e » avaient disparu...

Pour prétendre dater les innombrables châteaux qui parsèment le pays, il est utile de rappeler quelques évidences, souvent oubliées. La guerre n'est pas propice à la belle construction. Les attaques sont récurrentes. L'argent fait souvent défaut. Tout au plus, peut-on alors, dans l'urgence, monter quelques murs sans beaucoup de soin. Des chantiers, longs et coûteux, ne peuvent se concevoir qu'en temps de paix. Celle-ci ne revint en Languedoc et en Provence qu'au milieu du XIII^e siècle, sous la domination capétienne. Le roi et les nouveaux princes sécurisèrent alors leurs domaines, détruisant les défenses des villes rebelles, rasant les châteaux menaçants, éradiquant les symboles des familles hostiles. Les finances de la monarchie la plus puissante d'Europe permettaient des programmes hors de portée des aristocrates locaux. À Aigues-Mortes, à Carcassonne, à Beaucaire, à Sommières, à Najac, à Cordes, à Domme, à Penne, des monuments dignes du roi de France sortirent de terre pour enraciner sa présence. Les nouveaux comtes de Provence ne s'en laissèrent pas compter à Hyères, à Châteaurenard ou à Villeneuve-Loubet. Ces monuments, construits entre 1240 et les premières décades du XIV^e siècle, connurent pour la plupart une histoire complexe faite de chantiers fractionnés sur près d'un siècle. Ne cherchons pas de « château gaillard » bâti d'un seul jet en quelques mois !

À la frontière avec l'Aragon, on s'empressa de fortifier en urgence avec des moyens limités. Les forteresses des Corbières furent, dans un premier temps, des réduits sommaires, loin des perfectionnements adoptés à Aigues-Mortes ou à Carcassonne. Étalés sur plusieurs années, les chantiers étaient sujets aux aléas du climat, et surtout à l'irrégularité du financement. On ne construisait pas pendant la guerre.

2 – Jean Mesqui, *Architecture du pouvoir sous Philippe le Bel. Châteaux et enceintes urbaines*, Rencontres de l'École du Louvre, 1300... *L'art au temps de Philippe le Bel*, p.163-184, École du Louvre, Paris, 2001.

Et l'intérêt de coûteuses fortifications s'évanouissait en temps de paix ! La persistance de la menace aragonaise justifia des chantiers d'envergure dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Les ambitions démesurées de Charles d'Anjou, soutenu par le faible Philippe le Hardi, l'échec du projet de « grande couronne » aragonaise, et les droits hérités de l'empereur Frédéric II ne pouvaient laisser indifférents ces rois auréolés de leurs victoires contre les Musulmans. Pour s'en protéger, de nombreuses forteresses furent implantées, de la côte provençale aux confins d'un comté de Foix à la fidélité chancelante. L'échec de la folle croisade d'Aragon de 1285 accrut l'ardeur constructive dans les premières années du règne de Philippe le Bel.

Rassurée sur son flanc sud, la monarchie française renoua avec sa vieille lutte contre le Plantagenêt. À la mort d'Alphonse de Poitiers, l'annexion de l'héritage toulousain rendait anachronique la présence des souverains anglais sur le continent. Il ne suffisait plus de tenir le terrain avec des bastides désarmées. La frontière occidentale se hérissa de forteresses à Cordes, Domme, Puycelsi, Penne d'Albigeois, ou Montcuq, sans oublier la modernisation des châteaux poitevins récupérés par le roi. Cet ensemble cadennassait le royaume et allait servir de base à la conquête des terres de ces pauvres rois d'Angleterre.

À l'est, depuis la mort de Frédéric II, l'éclipse de la puissance impériale autorisait les ambitions sur les terres d'Empire. Le grignotage commença par la comté de Bourgogne, le Vivarais et la « guerre de Lyon ». D'énormes chantiers, à Villeneuve-lès-Avignon, à Beaucaire, à Roquemaure, à Pont-Saint-Esprit, sécurisèrent la frontière du Rhône. À la mort de Philippe le Bel, en 1314, nombre de châteaux étaient encore en construction. La faillite financière et le marasme économique les laissèrent en l'état. En attendant les grands chantiers de la guerre de Cent Ans au milieu du XIV^e siècle.

Dans le royaume de France et la Provence pacifiés, les maîtres de la terre, laïcs et ecclésiastiques bénéficiaient de la paix et de la faveur royale. Ils multiplièrent les constructions de tours et de châteaux, mêlant traditions régionales et modes adoptées dans le domaine royal. Les nouvelles constructions furent mises en œuvre par des architectes « régionaux », « français » ou « étrangers ». La puissance, le confort, l'ostentation s'évaluaient dans de superbes constructions sans comparaison avec les austères castella « du XII^e ». De vastes enceintes flanquées, des parements soignés, souvent rehaussés de bossages, d'agréables logis généreusement éclairés, faisaient des châteaux de la haute aristocratie des résidences confortables. En ces temps de paix, les éléments de la défense prenaient de plus en plus une dimension symbolique et ostentatoire. La crise du XIV^e siècle allait refroidir l'enthousiasme.

Le prestige et la modernité des châteaux capétiens influencèrent les familles princières « étrangères », parentes de la prestigieuse dynastie. Pas plus que les lignages, les architectes ne connaissaient les frontières. « Provençaux », Catalans, Savoyards et « Français », ils copiaient, transposaient, amélioraient ce qu'ils avaient admiré ou construit dans les royaumes de France et de Naples. La Savoie, le Dauphiné, le royaume de Majorque, l'Aragon, le royaume d'Angleterre, de l'Écosse à la Gascogne en passant par le Pays de Galles, les terres d'Empire, se mirent ainsi à l'heure des châteaux français. À la veille de la grande crise du XIV^e siècle, la papauté, dans le Comtat, et les nombreux bénéficiaires du népotisme pontifical multipliaient aussi les palais et les somptueuses demeures. Étranger aux difficultés de la conjoncture, le pape, en Avignon, lançait en 1335 la construction de son nouveau palais.

II - La conquête royale (1224-1249)

Extrait des pages 51 à 56

La victoire du roi

À peine sacré, Louis VIII se retrouva aux prises avec Henri III d'Angleterre, décidé à retrouver ses possessions continentales. Maltraité par le roi de France, Raymond VII comptait sur son cousin anglais et sur l'empereur Frédéric pour obtenir son retour en grâce à la cour pontificale. Hugues de Lusignan qui venait d'épouser Isabelle d'Angoulême, veuve de Jean Sans Terre et mère du jeune roi d'Angleterre, avait pris les armes. Louis VIII décida d'attaquer en Poitou. Après la prise de la Rochelle, il se dirigea vers la Gascogne où une armée anglaise avait débarqué. Depuis 1224, il tentait d'imposer à l'Église ses conditions pour une reprise de la croisade : gagner le Midi, c'était aussi bouter l'Anglais du continent.

Le 17 mai 1226, une immense armée quitta Bourges pour la vallée du Rhône, non sans avoir rassuré l'empereur sur la pureté de ses intentions. Sous la menace du pape et sur le conseil de ses barons, Henry III décida de temporiser après un lamentable échec devant La Rochelle. Les soumissions au roi et à l'Église des grands et petits seigneurs se multipliaient au rythme de la marche de la troupe, telles celles de Pierre-Bermond d'Anduze, de Rostan de Sabran, de Raymond-Gaucelm de Lunel, Héraclé de Montlaur du Vivarais, des Posquières. La promenade militaire arriva le 6 juin devant les portes closes d'Avignon. Malgré l'accord conclu, et probablement soutenus par Raymond VII, ses habitants refusaient l'entrée en ville de l'armée. Ils avaient construit une passerelle de bois pour éviter que les croisés empruntent le pont sur le Rhône. Les habitants avaient, paraît-il, le projet de laisser entrer le roi avec une petite troupe pour le capturer. L'affront était terrible. En plus, Avignon, de l'avis du légat, était remplie d'hérétiques vaudois, justifiant ainsi le siège d'une ville qui relevait de l'Empire. Le siège de la ville commença. Il allait durer trois mois. Les durs combats devant les murs ne stoppèrent pas le flux des soumissions. « Le pays tout entier se prosternait à ses pieds » nous dit le poète Nicolas de Bray. Conduits par l'abbé de Lagrasse, Raimond-Arnaud de Pennautier, pourtant chargé par le comte de Foix et Trencavel de la garde de la cité de Carcassonne, vint remettre les clefs de la ville. Pierre de Laure, seigneur de Cabaret et ses frères étaient également du voyage. Toulouse, Foix et Trencavel étaient de plus en plus isolés. Avignon capitula enfin le 12 septembre. Le roi gagna Beaucaire, où Pèlerin Latinier fut installé dans le *castrum de Redorta* à la tête de la Sénéchaussée royale de Beaucaire et dans la terre d'Argence, la ville relevait pourtant de l'archevêque d'Arles, et donc de l'empereur... À Nîmes, les consuls et les chevaliers lui remirent la cité et les arènes. À Carcassonne, Eudes Le Queux fut chargé de la « Sénéchaussée royale de Carcassonne et Béziers », comme Philippe de Beztezi à Albi et André Chaulet pour les territoires toulousains. Le roi s'accorda avec Nuno Sanche de Roussillon, recevant son hommage lige pour le Fenouillèdes et le Pérapertusés³. Il était trop tard pour attaquer la ville de Toulouse. Une armée, sous les ordres d'Humbert de Beaujeu, resta sur place pour assurer le nouvel ordre. Affaibli par la maladie, Louis VIII s'en retourna à Paris. La mort le cueillit à Montpensier le 8 novembre. Le royaume était dans les mains d'un enfant et d'une régente, la reine mère Blanche de Castille. Les grands barons, Pierre Mauclerc, Thibaut de Champagne, Henri de Lusignan, s'agitaient déjà. Henri III préparait une intervention en Poitou et en Normandie. La résistance méridionale y vit un signe du ciel...

3 – Cette alliance entre le roi de France et le comte de Roussillon amena probablement celui-ci à s'opposer à certains de ses vassaux engagés dans la défense de l'hérésie. Ainsi, Pierre de Fenouillet lui fait, en 1229, sa soumission « lui et toute sa terre de Fenouillèdes », lui proposant « réparation des dommages que lui et ses chevaliers avaient causés à ce comte et à ses vassaux ».

L'administration royale quadrillait le territoire en s'appuyant sur les « anciens », Guy de Lévis, Guy de Montfort, Pierre de Voisins, décidés à conserver les terres gagnées pendant la croisade. Les premiers conflits juridiques, tel celui contre l'évêque de Maguelone pour la délimitation du comté de Melgueil, montraient la volonté de la couronne d'imposer ses droits. Sur le terrain, les *faidits* avaient repris la guerre : Termes, Cabaret étaient sous leur contrôle. Humbert ne s'en laissait pas conter, multipliant les opérations autour de Limoux, à Cabaret, à Cordes, en comté de Foix, autour de Toulouse, pratiquant partout le « dégât » et multipliant les massacres comme à Labécède. La détermination royale, la ruine du pays, le rapport des forces par trop défavorable, contraignirent les révoltés à négocier. Le roi Jacques d'Aragon, tout à son expédition vers Majorque, se désintéressait de la question. Cabaret était tombé. Olivier de Termes fut l'un des premiers à se soumettre à la fin de novembre 1228. Raymond VII suivit rapidement.

Les négociations ne pouvaient tourner qu'à l'avantage... du vainqueur. Le traité fut officialisé en avril 1229 sous le portail de Notre-Dame de Paris. Dans sa grande générosité, la couronne confirmait le comte de Toulouse dans la possession d'un comté... amputé du Languedoc oriental devenu sénéchaussée, de la Terre dite du Maréchal dévolue aux Lévis, du marquisat de Provence et du comté de Melgueil donnés au Saint Siège. Le mariage de sa fille Jeanne, déclarée seule héritière, avec l'un des frères du roi, assurait la transmission de son patrimoine dans la lignée capétienne⁴. Les terres de Raymond étaient promises à devenir un apanage⁵. Raymond VII devait livrer les châteaux de Castelnaudary, Lavaur, Peyrusse-le-Roc, Villemur, Montcuq, Penne d'Albigeois, Cordes, Penne-d'Agenais, Verdun, à charge d'en payer l'entretien pendant cinq années, avec possibilité pour le roi de les détruire s'il le jugeait nécessaire. Trente villes et châteaux, dont Toulouse, étaient démantelés. Raymond VII était réconcilié avec l'Église contre une énorme amende de six tonnes d'argent, et la création d'une université à Toulouse. Il avait l'honneur d'être armé chevalier par Louis IX dont il devenait l'homme lige. Isolé, Roger-Bernard de Foix, menacé d'une invasion de ses terres, se rendit, en juin, à la raison du plus fort. Ses châteaux de Foix, Lordat et Montgrenier étaient occupés. Il perdait ses enclaves en Carcassés, et le Pays d'Olmes était cédé à Guy de Lévis. Du vicomte Trencavel, réfugié en Aragon, il ne fut même pas question... L'ordre capétien régnait en Languedoc où les nouveaux maîtres, les Lévis, dans leur vaste seigneurie de Mirepoix, les Voisins, largement dotés en Razés et Limouxin, les Montfort seigneurs de Castres, les Thury autour de Saissac dans la Montagne Noire, les Bruyères en Chercorb, retrouvaient leurs terres.

Quelques semaines plus tard, la mort dans une embuscade d'André Chaulet, sénéchal du roi, fut le signe de la reprise des troubles. Les *faidits* et les populations soumises à l'arbitraire de l'administration royale rejetaient la domination étrangère. La guérilla répondit aux vexations quotidiennes et aux exactions de l'Inquisition. En 1232, le parfait Guilhabert de Castres implantait à Montségur le caput et domicilium de l'Église hérétique. La situation était explosive. Blanche de Castille était engagée contre les barons révoltés. Les vellétés d'Henry III en Poitou et Normandie firent long feu : la prise d'Angers en 1230, puis les accords signés avec Hurepel et Mauclerc, ramenèrent le calme. En Provence, la partie était complexe. Blanche de Castille faisait pression sur la papauté pour qu'elle rende à Raymond VII le marquisat... désormais promis à son fils. Installé à Pernes, Barral des Baux, sénéchal de Raymond VII, contrôlait les principales places. De son côté, le comte de Toulouse, appuyé par l'empereur Frédéric II, guerroyait contre le comte Raymond-Bérenger V de Provence. Le mariage, en 1234, de Louis IX et de Marguerite de Provence, devait garantir le retour au calme et... éloigner les ambitions anglaises et aragonaises. En 1236, Henry III épousait Éléonore, la seconde fille du comte de Provence, confortant son alliance avec la Savoie de Béatrice, épouse de Raymond-Bérenger V, et la menace sur la frontière du Rhône.

4 – La transmission de l'héritage toulousain par les filles, et donc à leur époux, était pourtant contraire à l'histoire de la famille comtale. À défaut de fils légitime, le comté passait aux frères du comte. En cas d'absence de frère, ce qui était le cas de Raymond VII, le comté devait revenir... au roi.

5 – Certains historiens voient dans la clause du mariage de Jeanne une « annexion différée » du comté de Toulouse par la dynastie capétienne. On ne pouvait évidemment pas imaginer alors que le couple resterait stérile. D'autant que le choix du futur époux n'avait pas encore été décidé. Cette clause semble plutôt marquer, encore une fois, les réticences de la couronne à trop s'engager dans le Midi, « région difficile, éloignée du domaine et qui ne présente pas pour la couronne d'intérêt stratégique » (M-B. Bruguère, *op. cit.*). Si la volonté de la régente avait été de « conquérir » le Midi, il aurait été plus simple de marier Jeanne au roi Louis IX, encore célibataire.

En 1237, Alphonse épousait enfin Jeanne de Toulouse. Pour sauver son héritage, Raymond VII devait absolument contracter un nouveau mariage que l'on pouvait espérer fécond... En attendant, il avait repris la guerre contre Raymond-Bérenger V et battu une armée de secours française. Frédéric II était la bête noire de la papauté. À la frontière de l'Aragon, Nuno Sanche, le vieux comte du Roussillon, n'allait pas tarder à mourir sans héritier, laissant le Fenouillèdes et le Perapertusès au roi d'Aragon. Pour renforcer sa position, la couronne lui acheta le castrum de Peyreperouse, point fort au sud des Corbières.

En août 1240, la révolte de Trencavel surprit tout le monde. Surgi de l'Aragon, l'ancien vicomte rallia en quelques jours les Termes, Fenouillet, Peyreperouse, Aniort et les nombreux *faidits* de ses anciens États. D'autres, tels Pierre-Bermond de Sauve, les seigneurs de Lunel, de Sabran rejoignirent le mouvement. Guillaume des Ormes, sénéchal de Carcassonne, n'eut que le temps de s'enfermer dans sa cité. Appelés au secours, les comtes de Toulouse et de Foix faisaient la sourde oreille. La ville assiégée résista vaillamment, attendant l'armée de secours de Jean de Beaumont. L'effondrement fut aussi subit que la révolte. Trencavel, assiégé dans Montréal ne dut son salut qu'à la médiation des comtes de Toulouse et de Foix. Il s'en retourna piteusement en Aragon. La répression fut féroce à Limoux, dans les Corbières et en Pays de Sault où les *faidits* s'étaient égaillés. Olivier de Termes, les Cucugnan, les Peyreperouse, les Aniort se rendirent, alors que nombre de « traîtres » étaient sommairement exécutés. La couronne espérait avoir écrasé toute envie de rébellion.

Après avoir renouvelé son serment, Raymond VII promit au roi de s'occuper de Montségur, centre de l'Église hérétique. Il venait de lâcher l'empereur pour se rapprocher du pape et conclure la paix avec le comte de Provence. Pourtant, des conversations avec Jacques d'Aragon à propos de Montpellier, et l'hommage rendu à l'archevêque d'Arles pour Beaucaire et la terre d'Argence, confisqués en 1229, n'auguraient rien de bon pour la couronne... Pas plus que son rapprochement avec le comte de Provence en vue d'un mariage avec Sancie, troisième fille de Raymond-Bérenger V. On attendait la dispense du pape. Jacques d'Aragon y était favorable.

La révolte éclata, en 1242, après « l'affront » subi par la reine mère d'Angleterre, Isabelle d'Angoulême, lors de l'adoubement d'Alphonse de Poitiers officiellement pourvu du Poitou et de l'Auvergne. Son mari, Hugues de Lusignan, appuyé par Henry III, constitua une coalition des mécontents comprenant Raymond VII, Jacques d'Aragon, Gaston VII de Béarn, le comte de Foix, le vicomte de Narbonne, Trencavel et les principaux *faidits*. En mai 1242, le massacre des inquisiteurs à Avignonet par les défenseurs de Montségur fut le déclencheur de la rébellion en Languedoc. Mal préparée, l'intervention d'Henry III en Poitou tourna au désastre avec les défaites de Taillebourg et de Saintes en juillet. Dans le Midi, l'espoir était de retour. Les *faidits* avaient retrouvé leurs biens. Ainsi, Raymond de Péreille était descendu de Montségur pour retrouver sa ville de Lavelanet. Neuf charpentiers hérétiques furent envoyés pour reconstruire la tour qu'il y possédait⁶. Les seigneurs révoltés tenaient le Razès, le Carcassès, le Minervois, le Termenès et le Narbonnais. Guillaume des Ormes, enfermé dans Béziers, attendait le secours d'Humbert de Beaujeu qui parut rapidement à Alès et à Beaucaire. Prudent, le comte de Foix fut le premier à tourner ses armes contre... Raymond VII. Les *faidits* retrouvèrent la clandestinité.

Le comte de Toulouse avait encore échoué. Il ne lui restait qu'à quémander son pardon auprès du roi. Blanche de Castille, soucieuse de l'héritage de son fils, lui permit, par le traité de Lorris, une capitulation honorable selon les conditions de 1229. Les « traîtres », Trencavel, Olivier de Termes, Pierre-Bermond de Sauve, chef de la puissante famille d'Anduze, Raimond-Gaucelm de Lunel ou Rostan de Montpezat, seigneur de Calvisson, n'avaient point de clémence à attendre. Leurs biens furent confisqués et une modeste pension leur fut attribuée pour tenir leur rang. Le sénéchal allait s'occuper de ceux de Montségur. Après un long siège, un bûcher illumina le printemps 1244 dans l'indifférence des comtes de Foix et de Toulouse. Les fidèles, comme Bérenger II de Clermont-l'Hérault qui s'était opposé à ses frères révoltés, n'eurent qu'à se féliciter des faveurs royales.

Abattu mais pas encore terrassé, Raymond VII crut pouvoir s'imposer dans le comté de Provence. Après avoir marié sa troisième fille, Sancie, à Richard de Cornouaille, le frère d'Henry III, R

6 – Michel Roquebert, *Figures du catharisme*, Perrin, 2018.

Raymond-Bérenger V avait décidé de léguer son comté à sa quatrième fille, Béatrice, au grand dam de ses sœurs, et en particulier de l'aînée, Marguerite, reine de France. Le vieux comte de Toulouse ne pouvait laisser échapper pareille occasion. Le mariage de sa petite-fille, Cécile des Baux, avec le comte de Savoie confirma le rapprochement avec la maison de Provence.

Le mariage avec Béatrice s'annonçait sous les meilleurs auspices, même si la concurrence était forte avec l'héritier de l'Empire et celui d'Aragon.

Il ne manquait que la dispense pontificale et l'annulation de son mariage avec Marguerite de la Marche. Tout s'accéléra en août 1245 à la mort du comte de Provence. La comtesse de Provence et Romée de Villeneuve ne voyaient que des avantages au rapprochement avec la France, écartant la menace impériale et les ambitions de l'Aragon. Blanche de Castille et Louis IX convinquirent Innocent IV de retarder la dispense de Raymond VII et... d'en accorder une à Charles, le plus jeune frère du roi de France. La pression de Frédéric II, soucieux de caser son fils Conrad, et la tentative de Jacques d'Aragon d'enlever la jeune promise accélérèrent les événements. Fort de sa dispense, le candidat capétien et le comte de Savoie, à la tête d'une puissante armée, parurent en Provence : le mariage fut célébré le 31 janvier 1246 en la cathédrale d'Aix. Quelques semaines plus tard, Charles était adoubé par son frère et pourvu du Maine et de l'Anjou. Raymond VII avait encore perdu. Une branche cadette des Capétiens s'imposait en Provence. L'Aragon ruminait sa revanche. Des opérations en Fenouillèdes contre le faidit Chabert de Barbaira, fidèle de l'Aragon, dissuadèrent Jacques de toute initiative belliqueuse. Entre 1248 et 1252, le sénéchal de Carcassonne Guillaume de Pian avait rassemblé des troupes au col de « Bressols », probablement le Brézou sous Peyreperouse, pour une incursion en Fenouillèdes⁷. La fortification des Corbières et du Pays de Sault garantissait la frontière du royaume.

Depuis sa promesse de croisade en 1244, Louis IX n'avait plus que ce projet en tête. Les premiers travaux du port d'Aigues-Mortes avaient été lancés en 1240. De vastes enquêtes pour réparer les torts commis dans les régions conquises furent lancées en 1247. Les nombreux *faidits* et seigneurs ralliés étaient conviés à rejoindre l'expédition. En avril 1247, Trencavel, « autrefois vicomte de Béziers », renonça à ses titres contre une rente de 600 Livres et la promesse de se croiser. Raymond VII, dont le vœu de croisade datait de... 1229, promit d'y participer. La situation dans le Midi restait pourtant tendue. Des incidents marquèrent le passage de l'ost royal sous les murs d'Avignon. L'évêque de Maguelone revendiquait ses droits sur le nord du comté de Melgueil. Tous pourtant étaient à Aigues-Mortes à l'été 1248 pour la traversée. Le roi Louis, ses frères, leurs épouses, la fine fleur de la noblesse française, mais aussi Olivier de Termes, Trencavel et de nombreux barons occitans ruinés s'entassaient dans les nefes à l'ancre dans la baie. Raymond VII, dont la flotte n'était pas prête, s'engagea à les rejoindre. Alphonse et Jeanne retardèrent leur départ, pour le surveiller. La saison étant trop avancée, Raymond VII partit à Agen pour vider un différent avec... Simon de Montfort, comte de Leicester, fils du chef de la croisade, en charge de la Gascogne pour le roi d'Angleterre. En septembre 1249, la mort le surprit à Millau. Sa fille Jeanne et son mari Alphonse de Poitiers héritaient du comté⁸.

À lire

UN BLANC MANTEAU DE CHÂTEAUX

L'implantation des Capétiens

en Languedoc et en Provence (1209-1328)

EN VENTE AUX EDITIONS-FENESTRELLE.COM

7 – René Quehen, *La seigneurie de Peyreperouse*, Édition de l'Auteur, 1975.

8 – Alphonse de Poitiers et Jeanne de Toulouse se comportèrent en grands feudataires, soucieux de leurs intérêts face aux prétentions de Louis IX. La récupération de leurs héritages fut le résultat d'un « coup de force » de Philippe III contre leurs dispositions testamentaires. Voir Gaël Chenard, *Héritier du Toulousain : Alphonse de Poitiers entre Capétiens et Raymonides*.

UN CŒUR QUI A AIMÉ

2017 Éric SPANO

Avez-vous déjà vu un cœur qui a aimé ?
Il est un peu bourru et souvent abîmé ;
Un brin désabusé, parfois un peu cynique,
Il regarde, amusé, les lionceaux dans le cirque.

Palpitants orgueilleux, débordant de jeunesse,
Qui ne voient dans ce vieux qu'abandon et faiblesse.
Il ne les juge point, car il fut l'un d'entre eux,
Le champagne à la main, éternel amoureux.

Tous ces jeunes idiots ne savent pas encore
Que si l'amour est beau, souvent il vous dévore.
Inconscients, ils sifflent, s'ignorant condamnés
À recevoir cent gifles avant que d'être aimé.

De tous ces mots qui tuent qu'il aurait fallu taire,
À ceux qu'il a trop tu qui étaient salutaires ;
Là où il est resté quand il fallait partir,
Aux gens qu'il a aimé qu'il fallait retenir ;

De toutes ses chimères aux inutiles dons,
Des trahisons amères au manque de pardon ;
Des « je t'aime » factices à ceux qu'il n'a osés,
Sous chaque cicatrice, il cache ses regrets.

ÉRIC SPANO



Éric Spano est né le 17 avril 1965 à Saint-Tropez. Passionné à la fois par l'écriture et par les sciences, c'est à la physique qu'il consacre ses études et c'est dans son placard qu'il range ses premiers poèmes, écrits dès l'âge de 15 ans. Titulaire d'un doctorat en 1994, il embrasse une carrière d'enseignant-chercheur à l'université de Toulon, poste qu'il occupe toujours aujourd'hui.

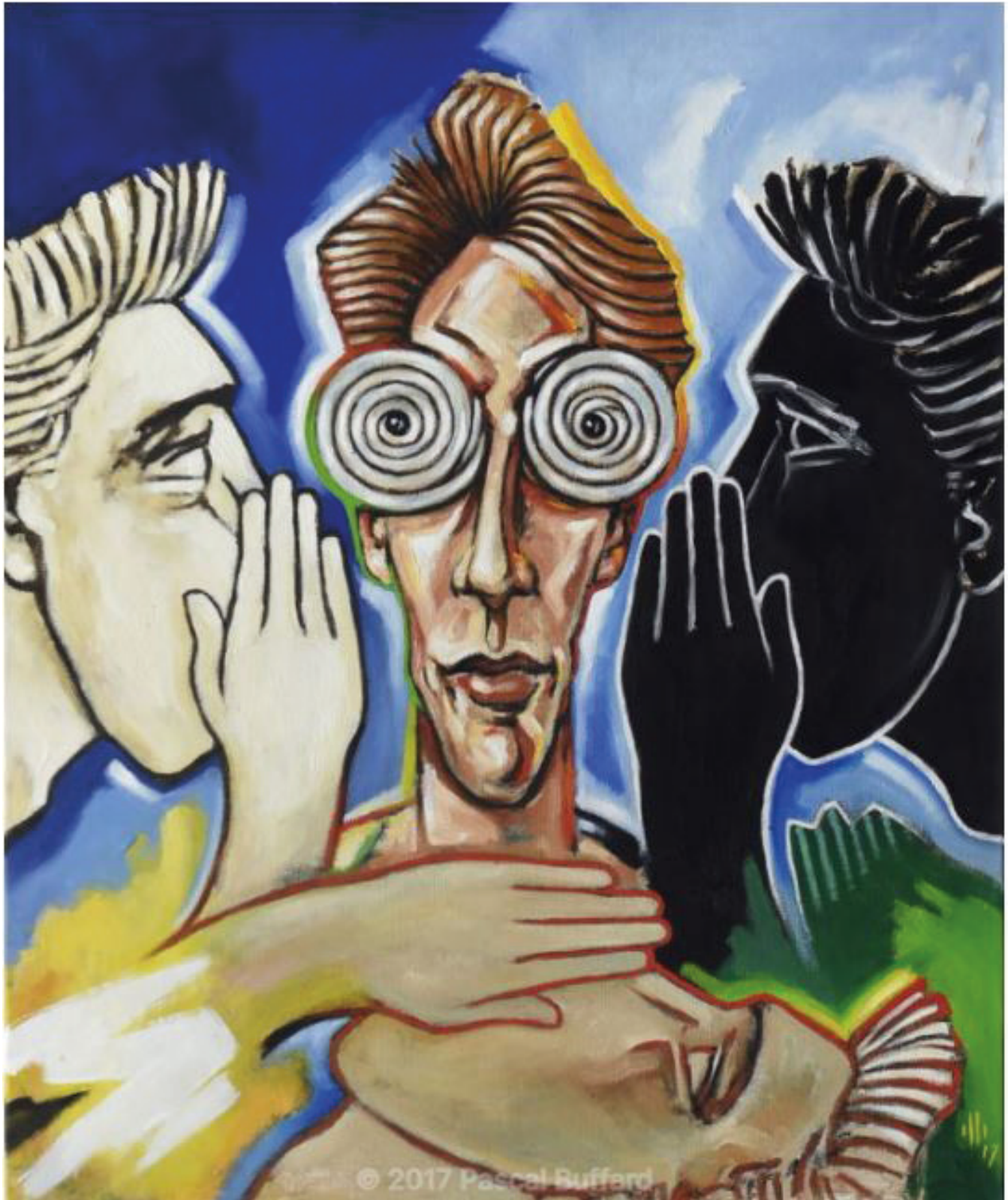
Même s'il s'épanouit dans son métier, il peut difficilement y exprimer cette fibre artistique qui vit en lui. Animé d'un besoin vital d'exprimer les sentiments et les émotions, il fait alors de l'écriture une seconde nature, un jardin paisible et secret où il peut se réfugier et exister pleinement. Au fil des années, son placard se remplit de textes et poèmes, comme autant d'exutoires aux peines et aux joies de l'existence.

En 2003, il couche sur le papier ses premières chansons et commence à envisager l'idée de faire connaître ses écrits au public. Mais ce n'est que huit années plus tard qu'il aura la joie d'entendre ses textes mis en musique, après sa rencontre avec Frederick Michelet, un compositeur de talent. Cette rencontre signera le début d'une grande période d'écriture et de création où chansons et poèmes s'enchaîneront au gré d'une inspiration puisée dans une vie riche en émotions et rebondissements. De cette collaboration naîtra la maquette d'un album concept composé de 21 titres déposés à la SACEM, dont il devient membre en 2012.

En 2014, il publie « *Les mots dits* » son premier recueil de poèmes et crée une page Facebook pour en assurer la promotion. Grâce à cette page qui connaît un succès très rapide, il rencontre son public et noue avec lui des liens très étroits.

En 2017, il publie « *Tout donner et Partir* », une nouvelle poignante sur le thème de la résilience.

Actuellement, Éric Spano travaille sur plusieurs projets, dont l'écriture d'un deuxième recueil de poèmes et celle d'un roman, et prépare également la sortie d'un CD. Il continue de publier régulièrement sur sa page Facebook qui compte aujourd'hui plus de 20 000 fans.



Pascal Buffard

QUAND J'AURAI TOUT DIT

Éric SPANO

Quand j'aurai tout donné, jusqu'à mon dernier mot,
Que ma plume, exsangue, rendra l'âme au combat ;
Quand chaque mot de plus sera un mot de trop,
Et que tous mes «comment» deviendront des « pourquoi ? » ;

Quand j'aurai tout dit, jusqu'à frôler l'impudeur,
Que mes rimes élimées ne rimeront plus à rien ;
Quand j'aurai usé tous les morceaux de mon cœur,
D'avoir trop rêvé à de possibles demains ;

Alors, viendra le temps de me taire à jamais,
Le regard tourné vers l'intérieur, désormais,
Je trouverai repos dans ses plaines immenses,
Et crierai mes douleurs à grand coup de silence.



SI J'EN AVAIS LA FORCE

Éric SPANO

Si j'en avais la force,
Je partirais, seul, loin de tout,
Je planquerais sous l'écorce
Mes rêves d'amour un peu fous.
Dans la chaleur épaisse
D'une terre sauvage,
Je transformerais en sagesse,
L'amertume et la rage.

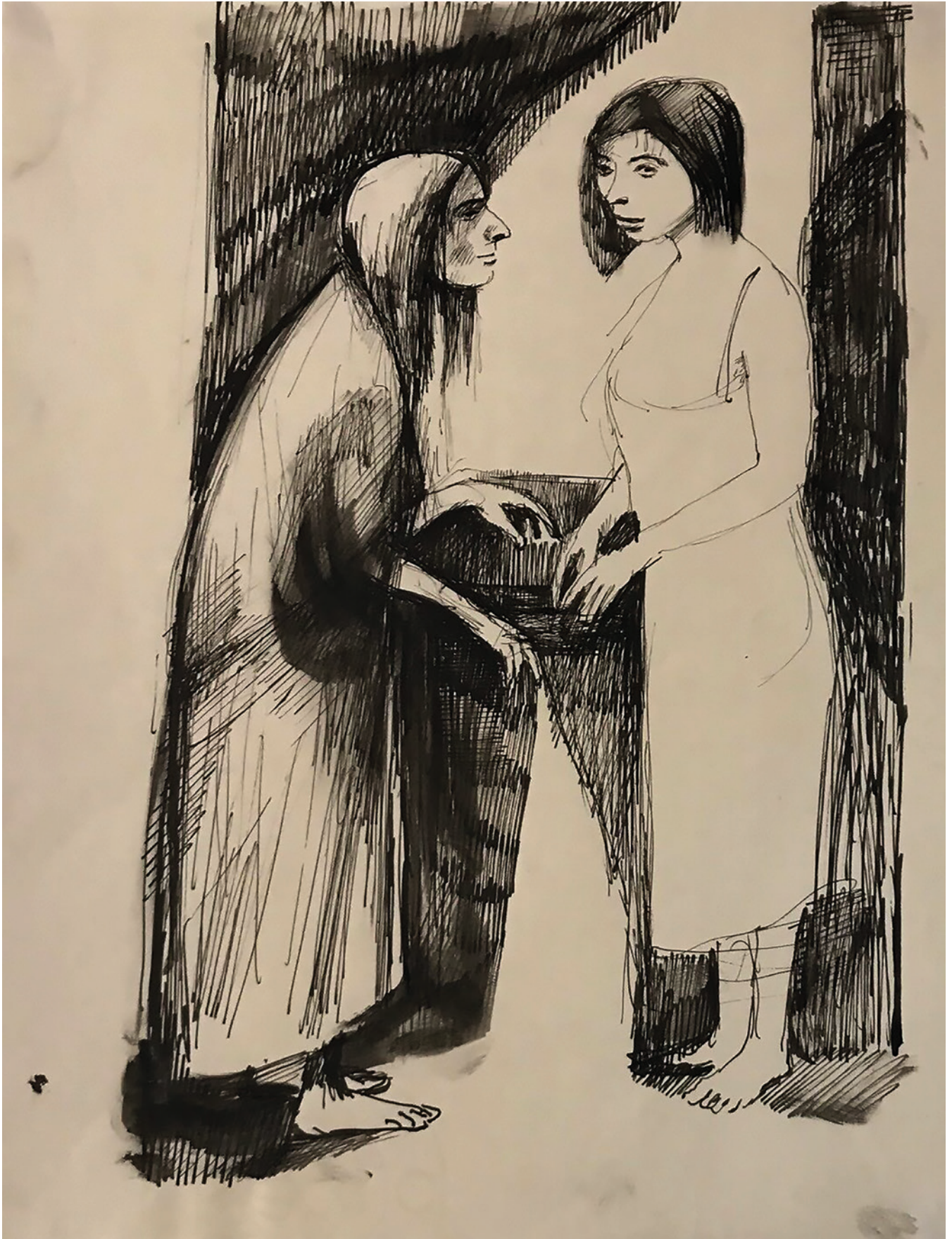
Mais je n'ai pas la force,
Alors, je cherche encore, essoufflé,
Un peu d'amour et de vérité,
Quelqu'un qui pourrait m'aimer.

Si j'en avais la force,
Je cesserais d'attendre
Qu'on puisse me comprendre.
Si j'en avais la force,
Je n'attendrais plus rien
Que la douceur du matin.

Mais je n'ai pas la force,
Alors, je cherche encore, étourdi,
Un peu de sens à ma vie,
Quelqu'un qui serait mon ami.

Si j'en avais le courage,
Je partirais pour me retrouver,
Et déchirerais quelques pages
D'une vie gribouillée.
Dans des contrées lointaines,
Chauffé par le soleil,
J'enterrerais mes peines
En regardant le ciel.

Mais je n'ai pas le courage,
Alors, je cherche encore, étonné,
Un peu de bonheur à partager,
Quelqu'un qui saurait m'aimer.



LA VIEILLE DAME

Éric SPANO

Le jour se lève encore sur son regard perdu,
Dans le même décor, encore un jour de plus.
Le soleil jaune-rouge se baigne dans la mer,
À l'horizon rien ne bouge, pas même un souffle d'air.

Bientôt, Sophie viendra pour ouvrir les volets,
Remontera ses draps d'un regard désolé.
Elle lui parlera comme on parle aux enfants,
Puis la rassurera, sans y croire vraiment.

Mais Marguerite sait que Sophie fait semblant,
Qu'elle est bien trop pressée, qu'elle n'a pas le temps.
Marguerite sait bien que Sophie a trop peur,
Pour lui prendre la main et apaiser son cœur.

Sophie est si jolie du haut de ses trente ans,
Elle croque la vie et elle a peur du temps.
Elle sait qu'un beau jour sa beauté s'en ira,
Qu'il n'y aura plus d'amour ni personne à son bras.

Elle a peur de ce jour où, comme Marguerite,
Elle sera, à son tour, le miroir qu'on évite.
Elle a peur des regards qui ne se posent plus,
Quand il n'y a plus de fard et que tout est perdu.

Marguerite sourit à l'étrange mystère,
Pied de nez de la vie écrit dans nos artères :
C'est quand le corps se meurt que l'esprit devient grand;
Quand s'arrête le cœur qu'enfin il comprend...

Les parchemins de Clara d'Anduze



L'AUTEURE

CÉLINE DE LAVENÈRE-LUSSAN



Originnaire de Nîmes où elle a passé son enfance et une partie de sa jeunesse, Céline de Lavenère-Lussan vit aujourd'hui en Nouvelle-Aquitaine où elle a suivi son époux. Un dépaysement soudain qui lui laissa une profonde nostalgie de sa terre natale, étalant ses splendeurs de la grande bleue à travers costières et garrigues jusqu'aux majestueuses Cévennes, ses « montagnes magiques ».

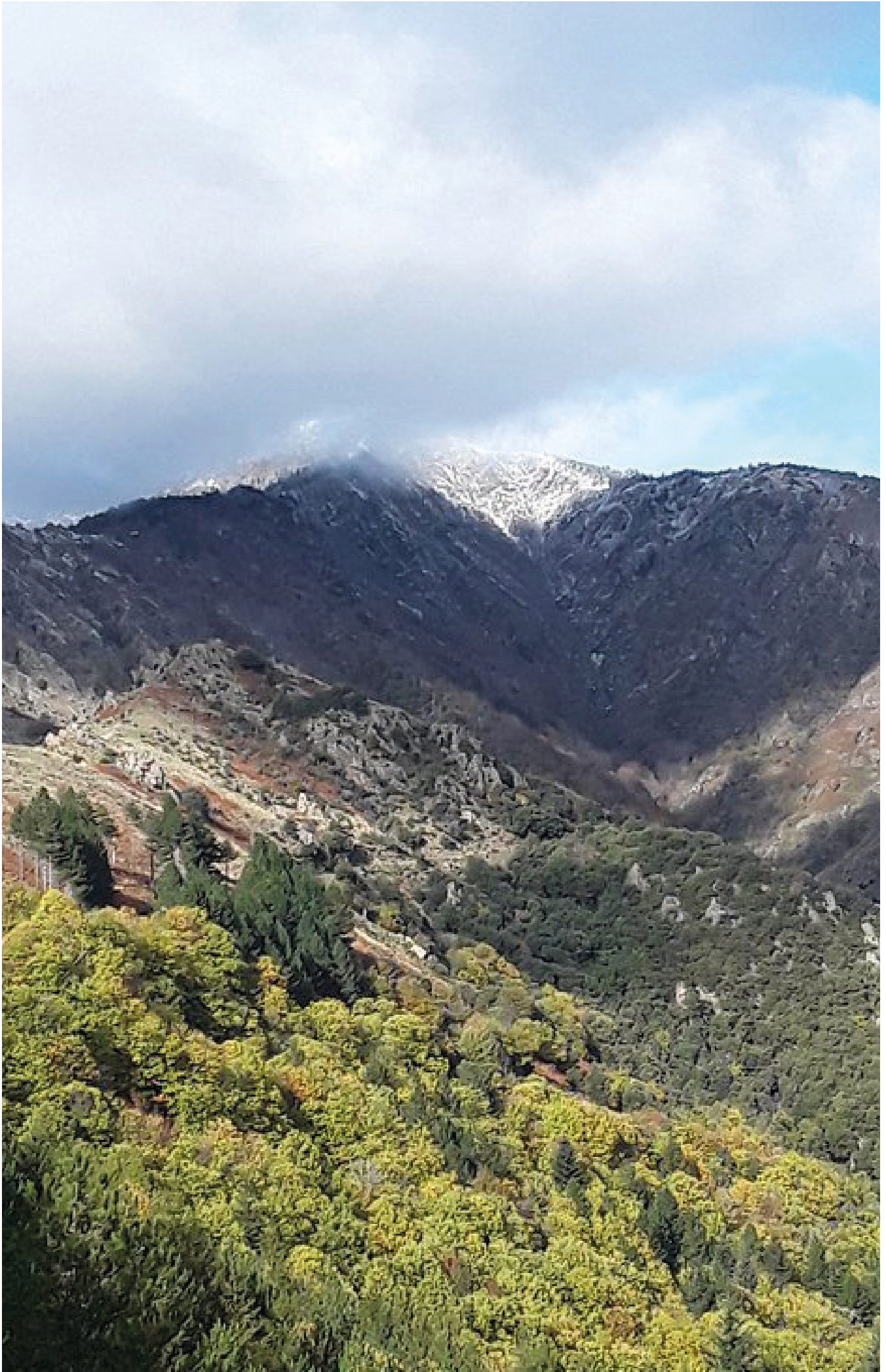
Ce vague à l'âme suscita en elle un besoin impérieux de crier son amour à ce pays perdu, en lui rendant hommage ; et c'est ainsi, qu'au fil du temps, perla de son cœur l'abondante rosée de mots donnant naissance à quatre recueils de textes régionaux (inédits à ce jour) intitulés *Murmures du Pays d'Oc*, comprenant :

Suite occitane pour orchestre d'oiseaux,
Le Cantique de la Cévenne,
Lettres de Camargue,
Petits écrits de Théroneil.

Publiés par les Éditions de La Fenestrelle

Les parchemins de Clara d'Anduze





LES QUATRE MILLE MARCHES

C'est dans la douceur bleue du soir, que j'ai quitté hier Théronnel, pour donner vie à mon grand rêve de toujours : atteindre le sommet du vénérable Mont Aigoual¹.

Dans ma traversée du pays, je tombais en extase devant maints paysages tant ils avaient de grâce et m'en allais ainsi, d'émerveillement en émerveillement jusqu'à l'entrée de Valleraugue, le village en la vallée d'or, au pied du Seigneur des Cévennes² dont j'allais avant peu embrasser la lumière.

Après ma halte de la nuit dans une auberge du bourg pittoresque au bord de l'Hérault, bien connu pour sa soie dans les siècles passés, de bon matin, je remontais la fameuse calade³ à gauche de l'église accédant au sentier des Quatre mille marches, Échelle de Jacob de la Cévenne qui devait m'élever jusqu'aux parvis célestes.

Par des forêts de cèdres et de châtaigneraies où l'orchestre des vents jouait une ode-symphonie, rapidement je m'élevais, libre et sereine vers les hauteurs mystérieuses. À travers brugàs⁴ et pâquis⁵, j'arrivais à Pra Cabala où l'admirable point de vue, sur les vallées des Salles et de l'Hérault, me plongeait au cœur d'une paix profonde.

Après la genêtère d'or et la suite rocheuse à flanc de montagne, soudainement descendait le chemin jusqu'au valat⁶ de la Fageole où murmurait le clair ruisseau, auquel d'instinct j'unis ma voix. Je remontais ensuite le sentier en traversant de nouvelles forêts de hêtres et de mélèzes d'où fusaient nombreux chants d'oiseaux.

Plus haut, je pénétrais le silence sacré d'une ombreuse pinède, avant d'entrer dans la magie d'une verte clairière et ses fleurs enchantées. Y voisinaient la doronic, le sceau de Salomon et l'œillet de poète, l'anémone sylvie, le sabot de Vénus et la véronique de Perse, la digitale pourpre et le lys martagon dont les fraîches senteurs étaient à l'égal de leur grâce.

J'atteignais le sommet à l'heure où des vents séculaires, gardiens de la mémoire, chantaient en chœur la Cévenole. Lieu grandiose, inspiré, dont l'imprenable vue s'étendait largement des Alpes aux Pyrénées. Enfin, faisant appel à mon imaginaire, en écarquillant bien les yeux, je crus apercevoir la mer en ce modeste ruban bleu qui ondulait, gracieux, dans l'horizon lointain.

Et je suis restée là un long moment à contempler ces splendeurs que jamais ne pourrais oublier, devrais-je vivre aussi longtemps que les augustes arbres de ces forêts grandioses.

Cette heureuse ascension ne fut pas seulement, la réalisation d'un rêve, mais bien plus... Au bord des rocs et des abîmes, dans les méandres du sentier, cette marche au cœur de la grâce s'avéra, peu à peu, une montée vers la révélation par ce Chemin du Ciel, dont je suivis pas à pas le fil conducteur : cette extraordinaire lumière incréée se diffusant peu à peu dans mon âme, qui la reçut dans un tressaillement de joie.

Extrait du recueil *Petits récits de Théronnel*

1 – Le Mont-Aigoual : le sommet le plus haut des Cévennes (1567 m d'altitude).

2 – Le Seigneur des Cévennes : surnom de l'Aigoual.

3 – Calade : petite rue étroite et montante.

4 – Brugàs : lande de bruyère.

5 – Pâquis : pâturage.

6 – Valat : ruisseau.



L'HORT DE DIEU

En descendant l'Aigoual, sous le vol majestueux d'un busard Saint-Martin, j'avais suivi le vieux sentier des Botanistes jusqu'à l'extraordinaire Hort de Dieu¹, lieu de délices s'il en est !

Cet éden en plein ciel ressemble à s'y méprendre, au paradis terrestre cité dans le Livre², du moins je l'imagine. Ce royaume de source au sein de la resplendissante montagne magique restera toujours en mon cœur ; tout y est si limpide, sublime, évident, qu'il semblerait que cet endroit béni fut là, depuis la naissance du monde.

Pourtant, il y a plus d'un siècle, le mont était entièrement pelé, battu par de terribles vents ; mais grâce à la science, à l'immense courage, à l'amour infini de la nature, de Georges Fabre et son ami Charles Flahaut³, le massif fut tout reboisé et créé ce divin Jardin de l'Éternel ; les deux hommes ayant réussi l'exploit de faire pousser des arbres, où le Créateur même avait, semble-t-il, échoué...

Environnée de sapins nobles d'Amérique, j'avais tout émue dans ce cadre enchanteur sur un chemin de paix où le lys martagon côtoyait l'aconit et la belle arabée des Cévennes. Et tendre me berçait le chant de l'anguiélas, le bon vent caussenard⁴.

Devant cet admirable paysage, des tourbillons festifs bondirent en mon cœur, y faisant sourdre une joie inouïe. Tant et si bien que mes pas se firent danseurs comme je descendais la « *Vallis Araugias*⁵ », me ramenant à Valleraugue.

Extrait du recueil *Petits récits de Théronnel*

1 – Hort : jardin ; l'Hort de Dieu (le jardin de l'Éternel) est un splendide arborétum au-dessous de l'observatoire du Mont Aigoual.

2 – Le Livre : la Bible.

3 – Georges Fabre (1844-1911) et Charles Flahaut (1852-1935) : les deux botanistes qui reboisèrent le Mont Aigoual à la fin du XIX^e siècle.

4 – Caussenard : du Causse.

5 – La Vallis Araugias : la vallée d'or.



LA SÉPULTURE DE LA LUZETTE

Sur les pentes de la Luzette¹, dominant la superbe vallée de Taleyrac, cet étroit sentier qui monte et serpente, telle cette couleuvre dite « de Montpellier » familière de nos montagnes, me conduit peu à peu à travers d'odorantes forêts de sorbiers, de pins et d'alisiers, dont la splendeur m'enchanté autant les yeux que l'âme.

Devant tant de beauté me vient spontanément aux lèvres l'ancien Cantique des montées, ce psaume que chantaient les pèlerins du Moyen-âge en marche vers Jérusalem. Pourquoi ce chant plutôt qu'un autre ? C'est parce qu'en gravissant aujourd'hui la montagne, j'effectue aussi une sorte de pèlerinage en me rendant sur le tombeau d'André Chamson, l'un des chantres de la Cévenne.

Cette Cévenne de mon cœur ! Je l'ai aimée de plus en plus, au fur et à mesure que je lisais les livres du génial écrivain, grâce auquel j'ai appris, non seulement, à la connaître beaucoup mieux mais aussi à rentrer dans son intimité.

Au détour d'une sente, la sépulture est devant moi faisant face à un si grandiose panorama, qu'on croirait voir un tableau gigantesque accroché à la vaste cimaise du ciel. Tout est silence autour dans un parfait recueillement, même l'aigle royal qui plane dans la nue semble pris, lui aussi, dans ce climat contemplatif, en déployant ses ailes avec une infinie douceur.

Au pied de l'énorme rocher, dernière demeure du prodigieux écrivain cévenol et de son épouse, la talentueuse Lucie Mazauric, auteure également d'ouvrages remarquables, je dépose un bouquet de tulipes sylvestres, cueillies près d'une source musicienne durant mon ascension. Et c'est sans nul étonnement que je découvre gravée dans la roche, sous les noms et les dates², l'inscription *RESISTER*, le cri de ralliement des prisonnières d'Aigues-Mortes, devenu par la suite celui des Cévennes et que le romancier de *La Tour de Constance* avait également fait sien.

Extrait du recueil *Petits récits de Thérônnel*

1 – La Luzette : montagne des Cévennes.

2 – André Chamson (1900-1983) et Lucie Mazauric (1900-1983) étaient les parents de l'écrivaine Frédérique Hébrard.



Vincent Van Gogh - Nature Avec Absinthe

BYE-BYE L'ABSINTHE

BONJOUR LE PASTIS OU PASTAGA,

UNE INSTITUTION EN PROVENCE

L'absinthe est une plante aromatique bien connue depuis l'Antiquité, utilisée de tout temps, notamment par les Grecs et les Romains.

La plante d'absinthe est réputée pour ses vertus médicinales. 400 ans avant Jésus-Christ., Hippocrate et Pythagore vantaient déjà les vertus de l'alcool d'absinthe, aphrodisiaques et stimulantes pour la créativité. Favorites de la déesse grecque Artémis qui leur inspira leur nom, l'*Artemisia absinthium* L. (grande absinthe) et l'*Artemisia Pontica* (petite absinthe) sont des plantes de la famille des Astéracées qui s'épanouissent dans des climats tempérés, en Europe, en Afrique du Nord et en Asie. L'absinthe n'est pas exigeante, elle croît sur des terrains arides, pentus ou rocheux et préfère les sols calcaires.

La plante de l'absinthe qui a été utilisée de tout temps pour ses vertus médicinales est aujourd'hui confirmée ; antiseptique, vermifuge et stimulante, elle est indiquée en cas d'insuffisance de suc gastrique, circulation sanguine et excrétion biliaire.

L'Absinthe est née en Suisse avec le major Dubied et son gendre Henri-Louis Pernod. La première recette de spiritueux d'absinthe est commercialisée par Henri-Louis Pernod, habitant de Couvet (Couvet est une localité de la commune de Val-de-Travers et ancienne commune suisse du canton de Neuchâtel située dans la région Val-de-Travers). Elle pourrait lui avoir été transmise par une rebouteuse, Henriette Henriod, qui prescrivait cet élixir de santé à ses clients. Il ouvre la première distillerie d'Absinthe à Couvet en Suisse vers 1798.

Dès la fin du XVIII^e siècle, on la sert comme apéritif.

Au XIX^e l'Absinthe de Couvet devient à la mode et parcourt le monde.

Elle séduit des intellectuels, des peintres, des poètes et de nombreux écrivains. Poètes et peintres recherchent l'inspiration dans la fée verte comme l'a surnommée l'écrivain irlandais Oscar Wilde. L'Absinthe inspire les poètes Verlaine, Rimbaud, Baudelaire, Oscar Wilde, Edgar Poe... les peintres Manet, Degas, Van Gogh, Toulouse-Lautrec, Picasso... Tous ces artistes étaient célèbres pour leurs œuvres, mais aussi pour leur train de vie. Certains verseront dans la folie, ce qui apportera des arguments à ceux qui dénonçaient la malfaisance de l'Absinthe. On trouve de l'Absinthe dans tous les cafés et un verre d'Absinthe devient moins cher qu'un verre de vin, « tout le monde commençait à boire de l'Absinthe ». En France, l'Heure verte est une institution entre cinq et sept heures. Les Français consomment deux litres d'Absinthe par habitant et par an.

C'est Toulouse-Lautrec, alcoolique invétéré, qui fait connaître l'Absinthe à Vincent Van Gogh. Encouragé par Toulouse-Lautrec, Van Gogh se met rapidement à l'Absinthe. Il s'adonne à la consommation d'Absinthe durant son séjour dans le midi de la France. Quand Paul Gauguin vient lui rendre visite, tous deux se livrent à des beuveries. Au cours d'une de ces soirées, Van Gogh se dispute avec Gauguin, lui lance un verre d'Absinthe à la tête et le menace avec un rasoir. Puis il s'enferme dans sa chambre où il se coupe l'oreille. Il est difficile de savoir si c'est la Fée verte ou d'autres produits qui l'ont poussé à attaquer son ami puis à se couper l'oreille. L'Absinthe lui inspira *Le verre d'Absinthe* et beaucoup d'autres toiles peintes dans les tons ocres et vert pâle, qui sont les couleurs de l'Absinthe.

La « fée verte » a essuyé bien des reproches, à cause notamment d'une molécule, la *thuyone*, accusée de rendre fou.

La *thuyone*, c'est ce qui fit la célébrité de l'Absinthe, mais provoqua aussi sa chute. On la disait hallucinogène dans les milieux artistiques, toxiques dans les milieux abstinents. Souvent comparée au

THC¹ (une étude menée en 1999 par Meshler et Howlett dans « *Pharmacology Biochemistry and Behavior* » a démonté cette théorie remontant à 1975), l’Absinthe a de tout temps vogué entre l’alcool et la drogue dans les croyances populaires. La faute à cette troublante *thuyone* qui dit-on, rendrait fou, aveugle, qui tordrait le corps, mais qui soignerait aussi les dysenteries et même, la malaria...

Mais la *thuyone*, c’est quoi ? Cette molécule, principe actif de la plante d’absinthe – que l’on retrouve aussi dans la sauge ou dans le thuya – compose à elle seule plus de la moitié de l’essence d’absinthe. À très hautes doses, l’une des deux formes isomériques de l’absinthe, l’Alpha, interagit avec le cerveau et y trouve des récepteurs qui peuvent provoquer de puissantes convulsions et d’importants problèmes rénaux. Et au XIX^e siècle, quand on parlait de « très hautes doses », il semble qu’on ne badinait pas... à moins que ce ne soit de la pure désinformation ?

Le 7 octobre 1910 à minuit, les milieux abstinents veulent interdire l’Absinthe, prétendant que la *thuyone* qu’elle contient rendrait fou et aveugle. Au terme d’une vive campagne relayée par des affiches et des études toujours alarmistes, la fabrication et la commercialisation de l’Absinthe sont interdites sur tout le territoire suisse ; la fée verte entre dans la clandestinité. Au Val-de-Travers, 60 à 80 distillateurs maintiennent la tradition dans l’illégalité, beaucoup sont sanctionnés.

1912, l’Absinthe est interdite aux États-Unis.

1915, l’Absinthe est interdite en France et sa production disparaît totalement du pays. Les distilleries d’antan se reconvertissent dans d’autres apéritifs anisés sans sucre.

Au XIX^e siècle, la famille Pernod réside rue des Teinturiers à Avignon (Vaucluse). Elle travaille dans l’industrie textile. À cette époque l’activité tourne principalement autour de la garance. Cette plante permet d’obtenir des pigments rouges grâce à ses racines. Jules Pernod, après des études de chimie, est à l’origine de différentes découvertes sur les méthodes d’extraction de la Garance. Toutefois, après la Guerre de 1870, cette activité devient moins florissante.

Tout commence à Avignon... En 1872, Jules Pernod crée la société Pernod Père et Fils. Il se lance dans la distillerie d’alcool et crée son Absinthe en 1884. Son fils, Jules-Félix né en 1870 l’aide dans cette activité et prend le relais à sa mort en 1916.

L’Absinthe est interdite en France, pour des raisons de santé publique, Jules-Félix invente donc une boisson à base d’anis et d’autres plantes locales en 1918. Cette boisson, une anisette, est déposée comme marque en 1918 sous le nom Anis Pernod.

La première guerre mondiale sonne le glas de l’Absinthe, boisson numéro un de la fin du XIX^e siècle, anisé populaire, bouc émissaire de la lutte antialcoolique, cible numéro un du lobby viticole ressuscité du phylloxéra (parasite de la vigne). En 1914, tout alcool titrant plus de 16° est rigoureusement interdit. Il faudra attendre la fin de la guerre pour que ceux-ci soient réautorisés, l’Absinthe exceptée (interdite par décret en 1915). Mais l’habitude de l’anisé, frais, mélangé à l’eau va persister. En 1920, l’État français autorise les anisés, jusqu’à 30° d’alcool (de peur que l’Absinthe ne refasse surface).

Autour de Marseille, la tradition de l’apéro est bien vivante : eau fraîche, anis et réglisse se marient et s’enrichissent d’autres macérations de plantes aromatiques. Il existait déjà des Absinthes marseillaises à base de badiane et de réglisse (anis étoilé plutôt qu’anis vert). Le rythme et la « bonne vie provençale » vont donc favoriser très naturellement une production de ces apéritifs anisés, sans cesse réinventés au gré des inspirations des patrons de bar et des marchands de vin, et ceci dans une totale illégalité.

1 – Le *tétrahydrocannabinol*, plus communément appelé THC, est le *cannabinoïde* le plus abondant et le plus présent dans la plante de cannabis. Le *tétrahydrocannabinol* possède des propriétés psychoactives agissant sur le psychisme en modifiant le rythme cérébral, il possède également des vertus anti-inflammatoires. Il a été isolé en 1964 par le professeur Raphaël Mechoulam et Yechiel Gaoni de l’institut Weizmann de Rehovot, en Israël.



Affiche de Frédéric Christol imprimée en France en 1910.

« Omnibus pour Charenton ! Avec correspondance par l'alcool ou directement avec l'Absinthe. »

À la fin des années 20, un jeune commercial de 23 ans, fils d'un négociant en vin, s'empare de l'idée et, coup de génie, commercialise un apéritif anisé à son nom. Bravant les autorités, Paul Ricard distribue largement cet alcool interdit. Il est constamment mis à l'amende par les autorités de police et de douane. Après un intense travail de lobbying, il obtient par décret en 1932 l'autorisation d'exploitation. Les amendes sont donc transformées en taxes. Paul Ricard devra trouver un nom à sa boisson et sera sommé de la définir. Sa recette est donc dans le domaine public et se nommera « Pastis », du provençal « *pastisson* » et de l'italien « *pasticcchio* », synonyme de mélange, d'amalgame. Le Pastis est officiellement né.

Paul Ricard aura commercialement trois ans d'avance sur la concurrence. Le succès est fulgurant.

Jules Pernod, l'initiateur de l'Absinthe en France profite de l'autorisation en sortant son « Pernod », mais n'indiquera pas l'appellation Pastis sur ses bouteilles. Pourtant, il s'agit bien d'un anisé de la même famille.

En 1936, les premiers congés payés popularisent définitivement le Pastis et l'instituent comme premier apéritif en France. Et enfin, en 1938, Paul Ricard obtient pour tous les anisés l'autorisation de commercialiser à 45° au lieu de 40°.

Durant la Seconde Guerre mondiale, les alcools au-dessus de 16° sont à nouveau interdits. Il faudra attendre 1951 pour que soient réautorisés le Pastis et tous les autres alcools forts. Pernod engage enfin la riposte et sort son 51 avec l'appellation « Pastis de Marseille ». La guerre est engagée entre les deux producteurs jusqu'à ce qu'en 1974 un rapprochement et une fusion aient lieu sous l'impulsion des dirigeants des deux entreprises. Le groupe Pernod-Ricard aura le succès et l'extension qu'on lui connaît. Il verrouillera le marché en termes de volume de vente, même si une multitude de petits Pastis voient le jour. Toutes les distilleries d'Absinthe survivantes sortiront leurs boissons anisées avec en tête le fameux « Pont » de Pontarlier, distillation d'anis vert en tête.

À la fin des années 80 apparaissent des Pastis différents, plus complexes, mélanges aromatiques élaborés par macération. Henri Bardoin en sera l'instigateur, suivi de près par Jean Boyer, Janot, etc.

Le Pastis nouveau est né. Inspiration, créativité et tradition, l'horizon s'ouvre sur une infinité de mélanges subtils, d'une richesse insoupçonnée. Ils rivalisent avec les vins. La palette est fabuleuse.

À boire *avé* modération... On le dit : *le pastis c'est comme les seins, un c'est pas assez, trois c'est trop* (Fernandel).

Ceci dit... Quand on évoque la Provence, il nous vient tout de suite à l'esprit le soleil, le chant des cigales sous les pins, le mistral, et évidemment les parties de pétanque accompagnées de tonneaux sur lesquels sont posés les ballons de Pastis réservés aux joueurs.

C'est dans cet état d'esprit que La Maison du Pastis a vu le jour, premier lieu dédié à la diffusion de tous ces bijoux, très simples ou extrêmement complexes. Seule la qualité déterminera leur sélection. Toutes les différences de goûts sont respectées, pour l'amateur de sieste et de pétanque ou pour l'amateur de grands vins et de mets raffinés. Vive le Pastis !

L'idée de réunir tous les Pastis à Marseille, sur le Vieux-Port, semblait aussi naturelle que le soleil et la mer. En Provence, aujourd'hui encore on peut entendre, à la terrasse d'un café, quelqu'un commander au serveur un Pernod.

Plusieurs allusions à la marque Pernod sont visibles dans la célèbre trilogie de Marcel Pagnol : Marius, Fanny, César dans la partie de cartes, le tapis de cartes notamment.

En 1988, levée de l'interdiction qui frappe l'Absinthe depuis près d'un siècle. La production et la consommation de l'Absinthe sont relancées dans plusieurs pays européens, dont la France. De nos jours, les normes de Santé Canada veillent à ce que l'Absinthe commerciale puisse être bue sans danger, en limitant la concentration de *thuyone* à une infime quantité. Une nouvelle directive européenne tolère la présence de 35 mg de *thuyone* par litre dans les spiritueux.

LES JEUX

POULAIN, DANS UN FILM	BANALE	DANS LA POCHE	VILIPENDE	OUI ONT REÇU UNE BONNE MISE AU POINT
RIVALITÉ POSITIVE	PRÊT À SERVIR	BLONDE AMÉE DES HOMMES	SANS PAREIL	
VERIFIE LE CA-LIBRAGE				
MISE AU PLUMARD				
DESSERT FLOTTANT		EST UTILE		
GALETTES ROUMAINES		SURNOM DE MUS-SOLINI		
		ELLE VISE LE CHASSEUR	TOUCHE AU CŒUR	
FAIT UN SIGNE AUX GRECS	REQUINS			
	QUO-TIENTS			
		MOL-LUSQUE		POUR DESIGNER
		BIEN DES-CENDU		
PILIER D'AUTEL			BISE DE MON-TREAL	
MAU-VIETTE			CITE NOR-MANDE	
		BENEFICIAIRE DE LA CAMPAGNE		
SYMBOLE D'UN GAZ RARE		PAS UN MOT NE LEUR ECHAPPE		

3							2
			5	2	7		
8	7	2	4		1	9	5
2	6						9
	8	3				4	6
			3	1	6		
7		5	2		8	1	
4				7			9
6		1				5	7

S	T	E	U	M	E	X	SYMBOLE D'UN GAZ RARE
E	U	L	E	U	L	U	PAS UN MOT NE LEUR ECHAPPE
C	E	B	E	B	B	A	BENEFICIAIRE DE LA CAMPAGNE
							CITE NOR-MANDE
							BIEN DES-CENDU
							MOL-LUSQUE
							QUO-TIENTS
							REQUINS
							FAIT UN SIGNE AUX GRECS
							TOUCHE AU CŒUR
							ELLE VISE LE CHASSEUR
							SURNOM DE MUS-SOLINI
							EST UTILE
							DESSERT FLOTTANT
							GALETTES ROUMAINES
							MISE AU PLUMARD
							VERIFIE LE CA-LIBRAGE
							RIVALITÉ POSITIVE
							POULAIN, DANS UN FILM

6	2	1	9	4	3	5	8	7
4	3	8	1	7	5	6	2	9
7	9	5	2	6	8	1	4	3
5	4	9	3	1	6	2	7	8
1	8	3	7	9	2	4	6	5
2	6	7	8	5	4	3	9	1
8	7	2	4	3	1	9	5	6
9	1	6	5	2	7	8	3	4
3	5	4	6	8	9	7	1	2

Jeûner en Marchant

Offrez à votre corps une véritable cure de jeunesse !!!
Les Chrysalides vous proposent un break, une semaine loin des soucis du quotidien, une semaine de détente et de bouleversement.

Caroline Valette
23, La Calade
Hameau de La Combe
26170
Montauban-sur-l'Ouvèze.

Téléphone : 0952 263 766
Fax : 0957 263 766



IMPRIMERIE
DES BARONNIÉS

By

Flock en Stock

flyers - étiquettes - bâches - adhésifs - affiches - dépliants
impression textile - développement photos



5 place du marché 26170 Buis les Baronnies
Tél : 09 81 16 13 84
Mail : contact@imprimeriedesbaronnies.com



Éditions de la Fenestrelle

Les Éditions de la Fenestrelle, patrimoine de nos régions

Les Éditions de la Fenestrelle s'inscrivent dans les chemins qui mènent de l'histoire au patrimoine sous toutes ses composantes. Elles ont pour objet la valorisation du patrimoine architectural et mémoriel des régions à travers l'édition d'ouvrages axés sur les recherches historiques, les monographies, les découvertes patrimoniales, les romans historiques, l'architecture, l'histoire de l'art, l'archéologie, etc..

Le livre d'Annie Beaubert-Bousiges « *Destinées cévenoles* » a participé au Cabri d'Or 2020. Ce Prix Littéraire récompense l'auteur d'un ouvrage qui porte sur la région des Cévennes.

point S

Pas de stress, il y a point S !

**PNEUS DES
BARONNIÉS**

Vente et montage des pneumatiques VL/ PL /AGRAIRE, freins,
amortisseurs, vidanges, échappements, géométrie,
décalaminage à l'hydrogène, pièces détachées....

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h30
Le samedi de 8h à 12h

ZA La Palun 26170 Buis Les Baronnies - Tél / Fax. **04.75.27.02.94**

 pneusdesbaronnies@orange.fr

ADRESSES UTILES

Sapeurs-pompiers	18 ou 112
SAMU	15
Gendarmerie	17
Drogue, Alcool, tabac info	113
Service social (accueil des sans-abri)	115
Enfance maltraitée	119
Violences conjugales	3119

CENTRES HOSPITALIERS

Buis-les-Baronnies	04 75 28 03 44
Vaison-la-Romaine	04 90 36 04 58
Orange	04 90 11 22 22
Montélimar	04 75 53 40 00
Carpentras	04 32 85 88 88
Avignon	04 32 75 33 33

MÉDECINS

MAISON DE SANTÉ	04 75 26 74 25
<i>Dr JAUMOTTE</i>	
<i>Dr GARNIER</i>	
<i>Dr CASANOVA</i>	
<i>Dr LE GUILLOUZIC</i>	
Dr BLANC (Saint-Auban - Séderon)	06 43 89 00 50
Dr AVEZ (Mollans sur Ouvèze)	04 75 26 69 84

DENTISTES

Dr BOUSSON	04 75 28 11 75
Dr KOCAJDA	04 75 28 04 72

ORTHOPHONISTE

Mme ANDREOLETTI	04 75 26 10 33
-----------------	----------------

KINÉSITHÉRAPEUTES

M. ADAMSKI	04 75 27 12 99
Mme FAUCHILLE	04 75 27 12 99

SAGE-FEMME

Mme DUCLAUX 04 75 27 59 06

INFIRMIERS

Cabinet « A vos soins » Mmes AUBERY / LEBEAULT / LEGASTELOIS 06 58 09 69 85
04 75 26 6137
Mme BASTIEN 04 75 28 12 62
Mmes LUCIANO/ REYNAUD 04 75 28 00 28
Mme HUVIER 06 99 53 20 39
Mme CLEMENT Ivana (Montauban-sur-l'Ouvèze) 04 75 26 70 16
06 87 19 27 90

OSTHÉOPATHE

M. DRUMONT 06 45 68 76 58

DIÉTÉTICIENNE

Mme BERNARD 06 20 4129 81

PHARMACIES

Pharmacie des tilleuls 04 75 26 41 38
Pharmacie de garde 04 75 26 32 37

VÉTÉRINAIRES

Mme AUMAGE 04 75 28 12 05
Mme COUPON - HUBBY 04 75 28 69 57

CULTURE ET LOISIRS

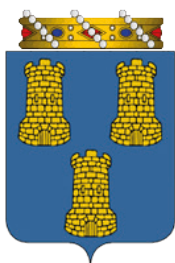
Bibliothèque 04 75 28 09 92
Cinéma le regain 04 75 28 22 72
Office du tourisme 04 75 28 04 59

PETITE ENFANCE ET ENSEIGNEMENT

Crèche Halte garderie 04 75 28 17 28
Ecole maternelle 04 75 28 07 47
Ecole primaire 04 75 28 10 68
Collège Henri Barbusse 04 75 28 09 68

TRANSPORTS

Ambulance taxis Bernard GAY et fils 04 75 28 04 30
Ambulance des Baronnie 04 75 28 08 20
Taxi du Menon 06 68 84 72 14



Mairie de Montauban-sur-l'Ouvèze
Ville Vieille

26170 Montauban sur l'Ouvèze

Contact : Tél : 04 75 28 61 34

E-mail : montauban.ouveze@orange.fr

<https://www.montauban-sur-ouveze.fr>

Date et jour d'ouverture : Tous les mardis 13h30 - 16h30

Conception, réalisation, mise en page Michèle Dutilleul

Impression Vefouvèze

© Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays

ISSN 2494-8764

Dépôt légal mars 2021

Téléphone: 06 81 78 09 34

Messagerie : vefouveze@gmail.com

Site internet : <https://sites.google.com/view/vefouveze-montauban/accueil>



ÉRIC GRIEU

Amère Victoire

Des soldats méridionaux de juin 1919 à juin 1940



Une collection pour servir leur histoire

Éditions de la Fenestrelle

Brigitte et Jean-Paul Francesch

Agglomération du Gard rhodanien

Histoire des 3 villes et des 41 villages qui constituent la Communauté de Communes

Préface de Jean-Christian Rey
Président de l'Agglomération du Gard Rhodanien



Tome 1

410 pages - 35 €

Ragnols-sur-Cèze, Agnières, Carrières, Carrières, Châtelet, Codolet, Comans, Corchon, Gajan, Goudargues, Lézac, Le Rognon-sur-Cèze, Loubès d'Arbonne, Laroche-Saint-Romain, Le Grès, Le Fès, Lézac, Montclus, Montfaucon, Orvan, Pons-Saint-Léger, Sabran.

Tome 2

392 pages - 35 €

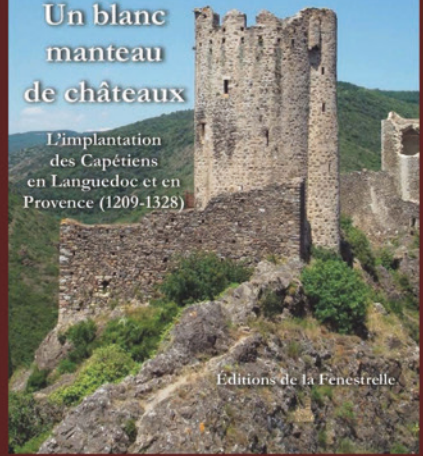
Saint-Alexandre, Saint-André-d'Ollergues, Saint-André-de-Brequepierre, Saint-Christol-de-Rodières, Saint-Étienne-des-Sorts, Saint-Genès-de-Corcelles, Saint-Jerôme, Saint-Jules-de-Peyrolas, Saint-Laurent-d'Arcey, Saint-Laurent-de-Carnols, Saint-Marcel-de-Careire, Saint-Michel-d'Encre, Saint-Nicolas, Saint-Paul-de-Carnols, Saint-Paul-de-Trois-Frères, Saint-Pierre-la-Croix, Saint-Vincent-de-Coste, Salazac, Tavel, Trépoles, Vézian, Verfeuil.

Éditions de la Fenestrelle

Dominique DIELTIENS

Un blanc manteau de châteaux

L'implantation des Capétiens en Languedoc et en Provence (1209-1328)



Éditions de la Fenestrelle

Association « LES AMISTOLIS CÉVENOLS »

REGARDS CÉVENOLS

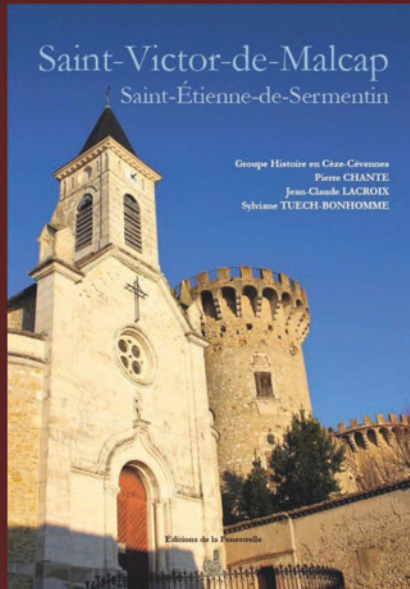
Préface Jean-Paul Chabrol



Éditions de la Fenestrelle

Saint-Victor-de-Malcap Saint-Étienne-de-Sermentin

Groupe Histoire en Cèze-Cévennes
Pierre CHANTE
Jean-Claude LAEROIX
Sylviane TUECH BONHOMME



Éditions de la Fenestrelle

Odon ABBAL

PAUL SOLEILLET (1842-1886)

Un entrée de l'Afrique

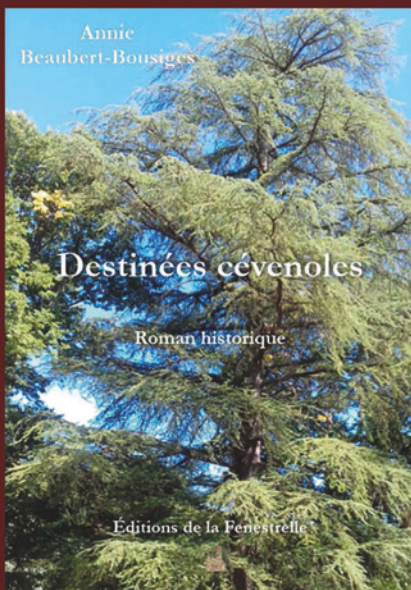


Éditions de la Fenestrelle

Annie Beaubert-Bousiges

Destinées cévenoles

Roman historique



Éditions de la Fenestrelle

Jean-Pierre Renaud

MALAURE

LÀ OÙ MAUVAIS FUT LE VENT...

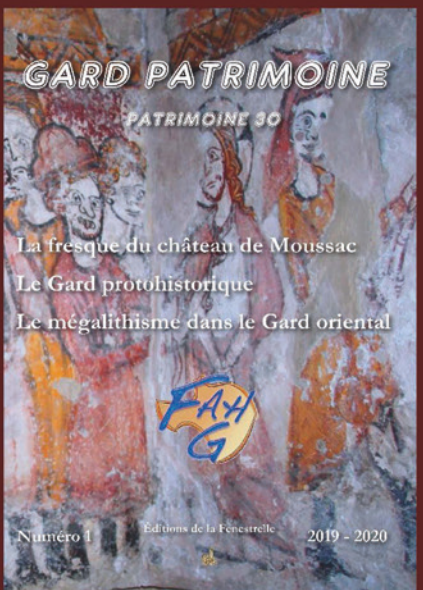


Éditions de la Fenestrelle

GARD PATRIMOINE

PATRIMOINE 30

La fresque du château de Moussac
Le Gard protohistorique
Le mégalithisme dans le Gard oriental



Numéro 1

Éditions de la Fenestrelle

2019 - 2020

Éditions de la Fenestrelle

en vente aux

éditions-fenestrelle.com

